« Le Monde des livres »

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

★★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14722 – 6 F

VENDREDI 29 MAI 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Discorde à Madrid



LA grève générale à laquelle avaient appelé les deux principales centrales syndicales espagnoles, l'UGT (Union générale des travailleurs) et les Commissions ouvrières, pour la matinée du jeudi 28 mai a été, selon les premières indications, un succès. La paralysie du pays n'était pas totale, mais le mouvement semblait particulièrement bien suivi. Dans la capitale, les transports ont fonctionné au ralenti et les rues ont été désertées. La veille, mercredi 27 mai, le Pays basque s'était arrêté pendant vingt-quatre heures alors que le mouvement était beaucoup moins bien suivi en Navarre.

A l'origine de ces protestations, il y a un décret-loi, le decretazo (le coup du décret), un texte qui réduit le montant et la durée des allocations-chômage que les syndicats considèrent comme un grave recul social. Ce fut la pomme de discorde. Il s'y est ajouté un autre projet de loi qui limitera l'exercice du droit de grève en instaurant un service minimum dans de nombreux secteurs économiques. La goutte d'eau...

LE pouvoir socialiste doit donc affronter sa troisième grève générale depuis son arrivée au pouvoir en 1982. Ce qui a fait dire à M. Nicolas Redondo, secrétaire général de l'UGT, l'ancien ami socialiste, que M. Felipe Gonzalez avait le « douteux honneur » d'être le chef de gouvernement qui avait provoqué le plus de grèves. C'est en effet la quatrième grève générale depuis la mort de Franco en 1975.

La rupture entre le régime et les forces syndicales est sérieuse. La complicité d'antan est bel et bien terminée. Les deux logiques se sont en effet séparées. D'un côté, les centrales ouvrières veulent maintenir des acquis sociaux, et de l'autre le pouvoir entend tirer le pays dans le giron des grands de la Communauté européenne, c'est-à-dire réformer sa politique économique pour se mettre totalement à l'heure européenne. Sur ce point, la volonté de M. Gonzalez est sans faille. Il s'agit pour lui de relever ce troisième défi, celui de l'union politique et monétaire de 1997, après celui de 1992 – qui consacre le retour de l'Espagne dans les pays modernes à travers l'Exposition universelle et les Jeux olympiques – et celui de 1986, année de l'adhésion à la CEE.

CE troisième obstacle suppose des ajustements, une adaptation à la norme européenne qui s'appelle le plan de convergence. Madrid va notamment devoir réduire ses dépenses publiques de 4,4 % à 1 % du PIB dans quatre ans, son inflation, actuellement de 5,5 %, et son chômage, qui touche près de 16 % de la population active. Cela suppose donc des efforts, d'autant que le marché unique européen, au début de l'an prochain, va faire tomber les dernières barrières. Ce n'est donc pas sans une certaine appréhension que l'Espagne s'apprête à franchir cette nouvelle étape, où la compétition avec les partenaires européens sera totale. Ce qui fait dire à certains que après les festivités de 1992, 1993 sera l'année de la rigueur.

Cette demi-journée de grève générale n'a été qu'un avertissement. Les syndicats ont l'intention de récidiver à l'automne à l'occasion du dixième anniversaire de l'arrivée des socialistes au pouvoir, si ces derniers maintiennent, comme c'est probable, cette politique de convergence. L'affrontement ne fait que commencer.

Lire page 11 l'article de notre correspondant *MICHEL BOLE-RICHARD.*

M 0147 - 0529 0 - 6,00 F



En deux mois, les combats en Bosnie ont fait des milliers de morts

L'ONU envisage un blocus pétrolier de la Serbie

De violents combats opposaient toujours, jeudi 28 mai à Sarajevo, les forces croates et musulmanes aux milices irrégulières serbes. Le bilan de deux mois de guerre en Bosnie-Herzégovine est lourd : plus de 5 000 morts ou disparus, près de 20 000 blessés, selon l'état-major de la sécurité des citoyens à Belgrade, qui estime par ailleurs à 1 200 000 le nombre de Bosniaques ayant été contraints à prendre la route de l'exode en raison des affrontements. Afin d'accentuer les pressions sur la Serbie, le Conseil de sécurité des Nations unies a mis au point une résolution prévoyant un blocus commercial de la Serbie, suivi – s'il se révélait sans effets – d'un embargo pétrolier.

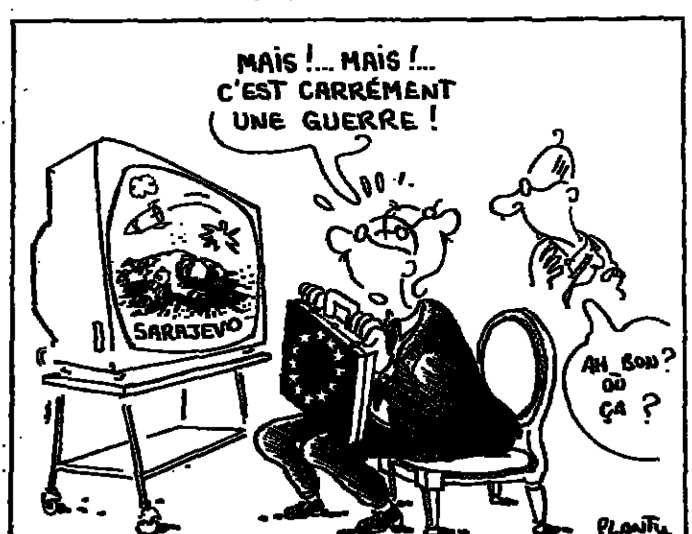
BELGRADE

de notre correspondante

Mercredi 27 mai, en milieu de matinée à Sarajevo : c'est à l'heure où la population civile tentait de se ravitailler que les forces serbes de Bosnie ont bombardé au mortier le centre de la ville. Bilan : au moins 16 morts et 141 blessés. Sans doute le bombardement le plus meurtrier depuis le début de la guerre dans la capitale bosniaque. Il est intervenu quelques heures après l'entrée en vigueur, mercredi 27 mai, à 6 heures, d'un accord de cessez-le-feu signé la veille sous les auspices du ministre russe des affaires étrangères, M. Andrei Kozyrev, en visite dans les Républiques de l'ex-Yougoslavie.

FLORENCE HARTMANN

Lire la suite et nos informations page 3



Tangage franco-américain

La fin de la guerre froide aurait dû rapprocher les alliés. Elle a plutôt aggravé les différends entre Paris et Washington

WASHINGTON

de notre envoyé spécial

Le langage officiel reste contrôlé, mais la mauvaise humeur, voire la frustration, sont la règle des deux côtés. *« Une des périodes les plus noires dans l'histoire des relations franco-américaines »*, disent des diplomates. Le courant ne passe pas, notamment, entre James Baker et Roland Dumas, dont la visite à Washington, il y a deux semaines, se serait mal passée. Le secrétaire d'Etat américain n'aurait-il pas demandé tout à trac à son hôte : *« Etes-vous pour nous ou contre nous »?*

Bien avant cela, selon le *Washington Post*, un responsable de la Maison Blanche n'avait pas hésité à qualifier la France, lors d'une réunion interministérielle, d' *« adversaire stratégique »*. Presque à l'égal du Japon qui, lui, est *« le nouvel ennemi numéro un »*.

Par-delà les grands désaccords traditionnels, les « petits sujets » font d'autant plus de bruit qu'ils se nourrissent des premiers. Les commentaires de François Mitterrand sur la tragédie de Los Angeles, qualifiant de *« scandaleux »* le verdict des policiers ratonneurs et écartant toute comparaison entre la France et la *« société conservatrice »* américaine, auraient *ulcéré »* le président Bush. Ils ont en tout cas choqué nombre de ses compatriotes, qui confient : *« Cela ne se fait pas entre amis, surtout quand l'un d'entre eux a des ennuis »*. Les mêmes rappellent que de Gaulle, malgré les émeutes de Watts en 1965, n'était jamais allé au-delà d'une vague allusion à la guerre civile américaine, *« qui n'est pas finie »*. Moyennant quoi un reporter dépêché à Marseille par le *Washington Post* a constaté, citations de beurs à l'appui, que les banlieues françaises connaissent les mêmes problèmes et qu'à la différence des villes américaines, *« où des noirs peuvent être élus maires »*, les minorités sont fort peu représentées dans les conseils municipaux français...

MICHEL TATU

Lire la suite page 5

Le secret des juges

Annoncée avant d'être prononcée, l'inculpation de M. Bernard Tapie pour complicité et recel d'abus de biens sociaux illustre les contradictions du système judiciaire

par Edwy Plenel

Si le commun des mortels n'accède pas au secret des dieux, il est aujourd'hui, de plus en plus, dans le secret des juges. La semaine qui a précédé l'inculpation, mercredi 27 mai, de M. Bernard Tapie révèle de manière spectaculaire les contradictions du système judiciaire. Y compris dans ces colonnes, secret de l'instruction et présomption d'innocence ont été mis à mal : une inculpation longtemps annoncée avant d'être effectivement prononcée, un dossier largement dévoilé avant que le principal intéressé en ait officiellement connaissance.

Grande figure du barreau d'une époque révolue où l'on ne déposait pas plainte sous l'œil des caméras, Maurice Garçon écrivait en 1963 dans *l'Avocat et la morale* ceci, qui vaudrait aussi bien pour les relations des journalistes et des magistrats : *« Le journaliste est indiscret par devoir, puisqu'il doit s'employer à savoir le plus de choses possible pour renseigner l'opinion. L'avocat est discret par devoir en dehors de l'audience puisqu'il ne doit ses explications qu'à la justice. L'une et l'autre profession comportent des devoirs contradictoires. »* Faire usage des confidences des uns et des autres n'exclut pas de réfléchir aux dérives d'un jeu judiciaire dont la presse, après tout, n'est que le reflet.

Paradoxalement, c'est un adversaire politique de M. Tapie, M. Pierre Mazeaud, député RPR de la Haute-Savoie, qui nous y invite en jugeant *« inadmissible qu'avant cette inculpation, qui n'appartient qu'au seul juge d'instruction, on ait fait savoir à la France entière qu'elle aurait lieu »*. Sans doute le procès est-il excessif s'agissant de l'instruction très particulière, hors normes, qu'eut à mener Mme Edith Boizette avant de pouvoir inculper M. Tapie.

Lire la suite et nos informations page 7

Lire aussi

« Justice : Aux grands maux, les vrais remèdes »

par ALBIN CHALANDON

page 2

Vassiliev au Français

A la Comédie-Française, le Russe Anatoli Vassiliev met en scène le *Bal masqué* de Mikhaïl Lermontov, jamais joué en France.

Découvert en 1988 au Festival d'Avignon – il y avait monté *Six personnages en quête d'auteur* – Vassiliev se définit comme *« un homme de laboratoire, à l'opposé* [du] *répertoire »*.

Pourtant il a accepté de travailler avec une compagnie de répertoire et des acteurs dont il ne parle pas la langue. Vassiliev, parle de cette rencontre, de la pièce de Lermontov, entre Occident et Russie – *« ce n'est ni Tchekov ni Musset »*, dit-il – et de son objectif ultime *« un théâtre sans tromperie »*.

Lire page 9 l'entretien avec NICOLE ZAND

LE MONDE DES LIVRES

Ce que savait Henry James

Hector Bianciotti évoque la grande figure littéraire d'Henry James dont on poursuit la publication des œuvres complètes.

■ Un petit livre posthume de Michel Leiris sur son amour de l'opéra. ■ Littérature française : Les ironies de Bosquet ■ Le feuilleton de Michel Braudeau : « Le Cerveau de Lénine », de Tilman Spengler ■ Biographies d'écrivains : Hölderlin, Hoffmann, Henry Poulaille, Violet Trefusis, Victor Margueritte – et portrait d'une muse-amante à la légendaire fidélité : Juliette Drouet. ■ « Histoires littéraires », par François Bott : « L'art de rajeunir » ■ Lettres étrangères : China Song, le Vietnam sans slogan.

Pages 15 à 22

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Justice

Aux grands maux, les vrais remèdes

par Albin Chalandon

LA profusion des « affaires » dans lesquelles le pouvoir politique s'est discrédité au cours de ces dernières années révèle des failles dans notre système judiciaire. En abusant du pouvoir que lui confèrent les lois, le pouvoir exécutif a bloqué maintes fois, par ses interventions, le cours de la justice ; et, par le recours systématique à des nominations partisanes, il a renforcé chez les magistrats le sentiment qu'il fallait s'engager au côté du pouvoir pour faire carrière.

Ces pratiques malsaines en ont engendré une autre, qui ne l'est pas moins : la guerre déclenchée par certains juges pour venger ceux de leurs collègues bâillonnés. Ce conflit se déroule avec les armes perverses qu'offre notre société, notamment la médiatisation. De la manipulation politique à la violence judiciaire, il n'en faut pas plus pour donner naissance à une sorte d'intégrisme de la justice : on oppose aux mains sales de la politique l'angélisme d'un monde judiciaire dont la pureté sans tâche garantirait l'infaillibilité.

Cette vision n'est pas sans danger. Comme si la justice n'était pas faite d'hommes comme les autres, dont les humeurs, les détestations, la déraison parfois, et surtout les engagements, peuvent enfanter l'esprit sectaire ou partisan, donc l'erreur ! Le développement de cette utopie manichéenne aide certains magistrats dans leur croisade pour une justice souveraine dans laquelle ils s'autogéreraient, hors de tout contrôle, maîtres de leurs nominations et de leur discipline. La justice serait alors un pouvoir indépendant, hors de l'Etat – ou Etat dans l'Etat.

Juges et procureurs

Les Français prêtent une oreille favorable à cette revendication, car ils ignorent le fonctionnement de la justice et, notamment, saisissent mal le jeu subtil de pouvoirs et de contre-pouvoirs qui permet de limiter les erreurs et d'éviter les excès. Ils confondent notamment le rôle des juges, indépendants, et celui des procureurs, soumis à l'autorité du garde des sceaux ; ils sont sensibles au courage des « petits juges » qui affrontent les puissants ; ils s'imaginent – à tort – que la justice est à la botte des gouvernements. Ainsi sont-ils prêts à suivre ceux – politiques ou magistrats – qui veulent couper tout lien entre le pouvoir politique et l'institution judiciaire.

Pourtant supprimer la subordination du parquet serait pire que le mal : livré à lui-même, le corps judiciaire constituerait un pouvoir totalitaire – l'exposant à son tour à des abus incontrôlables, comme les Parlements sous l'Ancien Régime. Le rôle des procureurs est de déclencher les poursuites. S'ils l'exercent hors de tout contrôle, la rigueur des uns, le laxisme des autres, conduiraient à d'inacceptables écarts d'un tribunal à l'autre. Faute de directive du garde des sceaux, l'anarchie s'installerait dans l'action pénale, alors que la justice est déjà accusée d'être une loterie.

Comment, d'autre part, fonder la légitimité des juges sans le moindre cordon ombilical avec le pouvoir issu du peuple ? Qui t'a fait juge ? demande le justiciable à celui qui va décider de son sort. Si ce n'est le peuple lui-même par l'élection – système peu satisfaisant, comme le démontre l'exemple américain – ce ne peut être qu'un pouvoir délégué de la souveraineté nationale.

Nomination et recrutement

En réalité, les failles de notre système sont étroites et bien délimitées. La première : comment écarter la tentation pour le pouvoir politique de bloquer l'initiative des poursuites, dans les affaires qui le mettent en cause ? Il suffirait probablement d'adopter deux mesures : obliger la Chancellerie à prendre une position écrite et publique sur toute affaire de ce genre, ce serait déjà faire les trois quarts du chemin !

Ouvrir ou supprimer, d'autre part, la constitution d'une partie civile à tout citoyen d'une commune qui aurait été victime d'un détournement de fonds – la chambre d'accusation aurait la charge d'éliminer les initiatives fantaisistes. Et, si cela ne suffisait pas, modifier notre procédure pénale qui, dans son état actuel, et par souci d'équilibre des pouvoirs, permet de brider l'action des juges.

Cette modification devrait avoir pour contrepartie une réforme de l'instruction elle-même (instauration de la collégialité, par exemple, en matière de détention préventive) afin d'exclure des interprétations abusives de la loi qu'affectionnent certains juges d'instruction.

D'une plus grande portée est le problème des nominations. Les juges ont tous les attributs de l'indépendance. Mais, pour l'exercer, ils peuvent se sentir sous la pression du pouvoir qui les nomme, soit qu'ils soient tentés de lui plaire pour obtenir une promotion, soit qu'ils aient simplement le sentiment de sacrifier leur carrière en faisant leur devoir. Il est nécessaire d'éliminer ce mal, comme ce malaise – en réduisant l'emprise du pouvoir exécutif sur leurs nominations.

La solution n'est pas d'instituer une justice autogestionnaire où la lutte des clans ne garantirait pas les nominations plus objectivement que dans le système actuel, mais de créer un Conseil supérieur de la magistrature plus indépendant par ses modes de recrutement et de fonctionnement. Aujourd'hui, le chef de l'Etat est le seul maître des nominations. Il recueille l'avis du CSM, mais n'est pas tenu de le suivre. Il en désigne les membres, deux en toute liberté, les autres en choisissant, pour chaque poste, entre trois noms que lui soumettent le bureau de la Cour de cassation et du Conseil d'Etat. Nommant, en outre, le secrétaire général, il exerce une influence prépondérante sur le Conseil dont il peut orienter les choix. Ainsi peut-il se targuer d'en respecter les avis, sans pour autant maintenir sa neutralité.

Le Conseil devrait être recruté de façon plus large (le bureau de la Cour de cassation, c'est bien étroit !) et plus indépendante du chef de l'Etat. En revanche, celui-ci continuerait à le présider, car nul ne peut le faire avec la même légitimité. Mais son rôle devrait être différent : non pas celui d'un décideur ultime de la carrière des magistrats, mais d'un arbitre chargé d'assurer le bon fonctionnement du Conseil. Laissant celui-ci prendre librement ses décisions, il n'interviendrait qu'exceptionnellement en cas de blocage des débats ou d'une nomination qui lui paraîtrait gravement contestable.

Pouvoir médiatique et politisation

Mais la meilleure façon de garantir l'indépendance des juges n'est-elle pas de modifier leur recrutement ? Celui-ci, assuré par concours et passage à l'école, débouche sur un cursus de fonctionnaire où la préoccupation de l'avancement est constante et où, tout le monde devant suivre le même parcours, la compétition est intense. La séparation du grade et de la fonction qui garantit aux magistrats la possibilité d'avancer en conservant les fonctions qui leur agréent renforcerait assurément leur sérénité. Mieux que cela, le recrutement des personnalités extérieures qui, accédant à la judicature au terme d'une brillante carrière, au barreau ou ailleurs, n'auraient rien à attendre de personne, permettrait d'éliminer les tentations du carriérisme. Le système britannique, qui fait du juge un personnage prestigieux et bien rémunéré que l'on recrute sans peine parmi les étoiles du barreau, est sans doute celui qui assure le mieux l'indépendance des juges.

Les atteintes à l'indépendance de la justice peuvent être combattues sans que l'on bouleverse pour autant les bases de notre système judiciaire. mais l'arbre ne doit pas cacher la forêt : le problème posé est singulièrement mineur au regard des deux maux qui rongent aujourd'hui la justice en France : l'action perverse du pouvoir médiatique et la politisation des magistrats. La justice est constamment sous le feu des projecteurs médiatiques. Dès qu'une affaire importante surgit, les journalistes s'en emparent, mènent l'enquête et désignent les coupables, mobilisant l'opinion avant même que la justice ait commencé la sienne. Les juges sont alors sous pression, parfois de façon violente. Leur décision peut en être altérée. Que d'affaires spectaculaires l'ont démontré !

Plus perverse encore, la médiatisation du juge lui-même. Dans une société où le critère de la réussite est le passage à la télévision, la recherche de coups médiatiques ne l'épargne pas. Dans les tribunaux, c'est, hélas ! la lutte pour se voir attribuer les dossiers les plus fracassants et c'est le recours systématique aux médias qui conduit, tôt ou tard, à la violation de la loi. Le goût du vedettariat transforme l'éthique du juge, il est déjà pour lui une forme de perversion.

Sa politisation en est une autre, d'autant plus grave qu'elle est souvent invisible, et, à ce titre, expose la justice à être décriée. Tout citoyen a droit à la liberté de ses engagements politiques. Mais, pour le juge, l'engagement connu de tous, le militantisme déclaré, sèment immédiatement le doute sur son impartialité aux yeux du justiciable.

Le résultat est pire lorsque cet engagement s'exprime dans l'exercice du métier lui-même et que le juge traite les dossiers à la lumière de sa foi politique et de son idéologie.

Certains magistrats n'affirment-ils pas que juger est un acte politique ? Ainsi sont-ils amenés à substituer leur propre loi à celle de la République. La justice est alors la négation de ce qu'elle doit être : respectueuse des lois, sereine et hors de la mêlée.

Est-il encore possible dans notre société, sevrée de valeurs, de ramener ces magistrats – qui, si peu nombreux soient-ils, engagent leur corps tout entier par leur dérive – à leur devoir traditionnel de réserve ? Vincent Auriol, alors président de la République – et qui plus est, socialiste – avait tenté de le faire en 1947 face à une justice déjà en crise, par une circulaire à tous les magistrats. J'avais, je crois, convaincu François Mitterrand de l'imiter en 1987. Le temps qui m'était compté, s'ajoutant aux difficultés de la cohabitation, m'a empêché d'obtenir la réalisation de ce projet. Puisse-t-il être repris un jour !

Le magistrat a reçu le privilège de juger ses semblables. Il ne peut s'en acquitter légitimement qu'en étant capable d'une ascèse : celle qui permet d'oublier ses convictions au profit de la loi républicaine qu'il a le devoir de respecter et la charge de faire appliquer.

► **Albin Chalandon est ancien ministre de la justice.**

REVUES FRÉDÉRIC GAUSSEN

Lectures de 1492...

La célébration de la découverte de l'Amérique exalte l'entrée de l'Europe dans la modernité. Mais elle ne peut faire oublier d'autres événements de l'année 1492, en Amérique et en Espagne, qui ont été d'irréparables régressions.

CÉLÉBRER la découverte de l'Amérique l'année de Maastricht, voilà qui tombe bien... C'est l'occasion pour l'Europe de rappeler à l'Amérique à qui elle doit l'existence et au monde à qui revient l'invention de la modernité. Cette idée de centenaire n'est d'ailleurs pas nouvelle. La France l'a eue la première, dans la fièvre révolutionnaire de 1792. L'Espagne la reprit en grande pompe en 1892, et l'exposition de Séville de cette année symbolise la mobilisation « universelle » autour de l'aventure de Christophe Colomb.

Mais en même temps chacun sent bien que cette célébration ne va pas sans mauvaise conscience, et les réactions très vives qui ont marqué la préparation de ce cinquième centenaire ont mis en lumière la naïveté un peu indécente de cet « eurocentrisme ». Dans un article de *Diogène*, justement intitulé « Le Nouveau Monde 1492-1992 : un débat interminable ? », Miguel Leon-Portilla, délégué permanent du Mexique à l'UNESCO, rappelle combien il est difficile pour beaucoup, à commencer par les 40 millions d'Amérindiens, de faire commencer l'histoire de ce continent à sa « découverte » par des conquérants étrangers, comme si rien, ni personne, n'existaient auparavant, oubliant à la fois les civilisations prestigieuses qui s'y étaient développées depuis fort longtemps et les souffrances qu'ont entraînées l'arrivée des envahisseurs.

Sans verser dans le radicalisme de ceux pour qui cet événement ne mérite que le silence, Miguel Leon-Portilla estime que plutôt que de « découverte », il faut parler de « rencontre de deux mondes » (expression dont il revendique la paternité), la conséquence la plus importante de cet événement ayant été la fusion des peuples et des cultures (en provenance d'Europe, d'Amérique et d'Afrique) qu'elle a entraînée.

« Un événement apocalyptique »

Le traumatisme qu'a représenté pour le continent américain l'arrivée des navigateurs barbus venus de l'est, on peut s'en faire une idée en lisant le texte de Fernando Tudela sur « l'impact environnemental de la conquête », dans *Ecologie politique*. « *La rencontre euro-américaine*, écrit-il, *doit être reconnue comme un événement apocalyptique et l'une des plus grandes calamités sanitaires qu'ait connues l'humanité.* » Evaluant à 57 millions d'habitants la population aborigène totale du continent au moment de l'arrivée des Européens (soit une population équivalente à celle de l'Europe), l'auteur de l'article estime que l'effondrement démographique a atteint, dans de nombreuses régions, 90 à 95 %.

Cette hécatombe ne peut être la seule conséquence des guerres et des massacres. Elle est essentiellement due à l'effet des innombrables maladies (en particulier la variole, la plus meurtrière) que les conquérants ont apportées avec eux et pour lesquelles les aborigènes ne disposaient pas de défense biologique. Les épidémies se propageant avec une rapidité foudroyante, les conquérants ne trouvaient souvent que des cadavres dans les villages où ils pénétraient. « *C'est ainsi*, écrit Fernando Tudela, *que de manière à peine consciente se livra la première guerre bactériologique à grande échelle de l'histoire.* »

Les Amérindiens ne furent pas les seules victimes de 1492. En Espagne aussi, cette date a laissé un souvenir funeste pour les Arabes, qui perdent le royaume de Grenade, et pour les juifs, contraints à l'exil par Isabelle la Catholique. Cherchant à jeter « *un autre regard* » sur cette année charnière, *la Règle du jeu* a demandé à des écrivains comment ils ressentaient les ondes de choc de ces événements.

Salman Rushdie, dans une fiction onirique, imagine la rencontre entre Colomb l'aventurier et Isabelle la conquérante. Entre deux folies de la domination et du dépassement, Isabelle, écrit Rushdie, « *se rend compte que jamais elle ne pourra se contenter de ne posséder que la partie connue du monde* ». C'est pourquoi elle fait appel à Colomb, « *cet homme invisible qui rêve de pénétrer dans le monde invisible* ». L'aventure de Colomb fut la rencontre de deux rêves, pour franchir les bornes de l'inconnaissable.

Pour l'écrivain tunisien Abdelwahab Meddeb, la défaite de 1492 symbolise « *le cauchemar qui hante l'imagination arabe* » : les divisions intestines, l'unité impossible qui ont entraîné la perte du paradis andalou, dont les Arabes garderont éternellement la nostalgie. Mais surtout, le départ d'Espagne a mis fin au miracle de la coexistence entre l'Islam et l'Occident et a renvoyé les Arabes à la tentation morbide du repli sur soi et de l'intégrisme religieux.

Un « *divorce inconsolable...* », cette formule qui pourrait désigner la plainte arabe, c'est le psychanalyste Gérard Haddad qui l'emploie, pour évoquer le deuil toujours présent dans la conscience juive, depuis l'exil forcé de 1492. L'expression « *Gueroush* » qui désigne ce départ signifie en hébreu à la fois divorce et expulsion. Et « sefarad », le nom que se sont donné les juifs de la Méditerranée, désigne l'Espagne, montrant ainsi qu'ils continuent à se considérer comme des citoyens espagnols.

Un anniversaire de combat

Pour ces deux intellectuels, 1492 a une signification bien particulière : c'est la fin d'une époque heureuse pendant laquelle des cultures, des religions, des modes de vie différents ont pu coexister, dialoguer, s'enrichir de leurs diversités. Une époque d'une incroyable richesse intellectuelle, dans laquelle les penseurs chrétiens, juifs et musulmans dialoguaient respectueusement, traduisaient les philosophes grecs, débattaient du Bien suprême et des avantages respectifs de la raison et de la religion. Une époque de tolérance, qui devrait constituer une leçon pour l'Europe d'aujourd'hui.

1492 a-t-elle été pour l'Espagne la fin ou le début de l'âge d'or ? Une mort ou une renaissance ? Pour l'écrivain Juan Goytisolo, la réponse ne fait pas de doute. En voulant effacer l'héritage islamique et judaïque, l'Espagne s'ampute de ce qui fait sa richesse. Et Goytisolo dénonce avec force l'histoire officielle espagnole, qui pendant très longtemps a voulu magnifier le mythe ibérique « vieux chrétien » et oublier la honte de la parenthèse arabe, fermée par Isabelle la Catholique.

Par ce qu'il remet en cause et en mémoire, ce cinquième centenaire est évidemment bien autre chose qu'une banale commémoration. C'est un anniversaire de combat. Certains ne s'y trompent pas, comme l'historien Jacques Heers, qui, dans la revue (qui porte bien son nom) *Réaction*, dénonce violemment le procès que voudraient faire « *nos responsables de l'endoctrinement* » à l'Espagne catholique et à l'Occident tout entier. Et c'est dans une autre revue d'extrême droite (mais, elle, très anti-américaine), *Krisis*, dirigée par Alain de Benoit, que l'on trouve le texte du « collectif Guatemala », intitulé « Appel pour une redécouverte des peuples des Amériques d'hier et d'aujourd'hui », qui exalte les « *cinq cents ans de résistance indigène et populaire* » des Indiens d'Amérique contre l'oppression de l'Occident chrétien.

Comme pour toutes les commémorations d'événements révolutionnaires, on peut lire, dans celle de 1492, les grands combats de notre époque.

► ***Diogène*. N° 157. 1992. 54 F. Gallimard.**

► ***Ecologie politique*. N° 2 Printemps 1992. 70 F. Ecopresse, 62, bd de Sébastopol, 75003 Paris.**

► ***La Règle du jeu*. N° 7 Mai 1992. 98 F. 54, rue des Saints-Pères, 75007 Paris.**

► ***Réaction*. N° 5 Printemps 1992. 85 F. 51, avenue Gambetta, 75020 Paris.**

► ***Krisis*. N° 10-11. Avril 1992. 110 F. 5, impasse Carrière-Mainguet, 75011 Paris.**

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant, directeur de la publication
Bruno Frappat, *directeur de la rédaction*
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10



Le durcissement de la communauté internationale après le bombardement de Sarajevo

L'ONU devrait décréter des sanctions en deux temps contre la Serbie

NEW-YORK (Nations unies)

correspondance

Après deux jours de négociations, et au moment du bombardement du marché central de Sarajevo, la France, la Belgique, la Grande-Bretagne, en consultation avec les Etats-Unis, ont rédigé un texte en deux étapes visant d'abord à imposer un embargo commercial contre la Serbie, suivi par un embargo sur le pétrole.

Selon des diplomates, au début des négociations, les Français, mais aussi les Britanniques, auraient préféré que les mesures punitives contre la Serbie soient prises sous forme de deux résolutions. Mais à la fin de la journée de mercredi, il a été décidé que toutes les mesures seront réunies dans un seul texte qui sera applicable en deux phases.

Dans un premier temps, un embargo commercial – à l'exception des vivres et des médicaments – prendra effet aussitôt après l'adoption du texte. Dans cette phase, l'atterrissage des avions yougoslaves sur le sol de tous les pays membres de l'ONU sera interdit. Cette mesure ne s'applique pas aux avions des autres compagnies aériennes. Le blocage des fonds de Belgrade, le refus de reconnaître la « République fédérale yougoslave » (Serbie et Monténégro) comme étant le successeur de l'ex-Yougoslavie, ainsi que l'interdiction de la participation des athlètes serbes aux Jeux olympiques font partie des mesures prévues dans cette première étape. Quelques semaines après l'adoption du texte, le secrétaire général devra faire un rapport au Conseil sur la situation en Bosnie-Herzégovine et sur le comportement de la Serbie.

Si ses injonctions ne sont toujours pas observées par l'armée fédérale yougoslave, le Conseil passera alors *« automatiquement »* à la deuxième étape : l'embargo pétrolier ainsi que la diminution de la représentation diplomatique figurent dans cette deuxième partie de la résolution.

Les mesures d'aide humanitaire qui figureront dans la résolution n'ont pas encore été précisées car on attendait pour jeudi les propositions du secrétaire général sur ce point.

« Jamais depuis 1945... »

Selon le chapitre 7 de la Charte des Nations unies, auquel il est fait appel, si les décisions du Conseil ne sont pas respectées, *« d'autres mesures, y compris la force armée »*, pourraient être envisagées. Selon des diplomates, bien que *« certaines »* délégations aient *« en tête »* l'utilisation de la force, celle-ci n'est pas venue en discussion. A propos de ce qu'il nomme *« les leçons de moralité »* données par l'administration américaine aux Européens, un de ces diplomates déclare : *« Washington parle d'une intervention militaire, mais je vois mal les Américains envoyer leurs propres soldats à Sarajevo. » « Ce que M. Baker a en tête est de se battre jusqu'au dernier soldat français ! »*, ajoute-t-il.

Le bombardement du marché de Sarajevo a fait l'ouverture de tous les grands journaux télévisés américains. A Washington, le porte-parole du département d'Etat, M. Richard Boucher, a eu à l'égard des responsables serbes les mots les plus durs jamais encore entendus dans la capitale fédérale. Comparant la brutalité des Serbes en Bosnie à celle des nazis durant la seconde guerre mondiale, M. Boucher a déclaré : *« Jamais depuis 1945, l'Europe n'avait été le théâtre de tant de cruautés et de souffrances. »* Contrairement à ce qu'affirme le régime de M. Slobodan Milosevic, les Etats-Unis estiment que l'armée yougoslave est en mesure de contrôler les milices serbes en Bosnie-Herzégovine.

La lettre que M. Branko Kosic, le vice-président yougoslave, avait fait parvenir mardi à New-York (*le Monde* du 28 mai) a été quasiment ignorée par les membres du Conseil de sécurité. L'ambassadeur britannique, Sir David Hannay, l'a qualifiée d'*« insuffisante, peu convaincante et incomplète »*.

AFSANÉ BASSIR POUR

Les Douze décident un embargo commercial

« Etant donné l'urgence de la situation, notamment à la lumière des nouvelles d'aujourd'hui, et l'effet d'entraînement d'une décision de la CEE », les ambassadeurs des Douze à Bruxelles sont parvenus à un *« accord politique »* sur un embargo commercial à l'encontre de Belgrade, déclarait, mercredi 27 mai dans la soirée, un porte-parole de la présidence portugaise de la Communauté.

Il aura apparemment fallu les images dramatiques du bombardement du centre de Sarajevo par l'armée serbe pour que la Communauté hausse le ton et que soient vaincues, en partie du moins, les réticences de la France et de la Grèce.

L'embargo qui doit être entériné au prochain conseil des ministres européen, lundi, devrait affecter plus de la moitié du commerce extérieur de la Serbie et du Monténégro et entraîner une perte de revenu de l'ordre de 140 millions de dollars pour les deux Républiques. Il ne concerne ni les vivres ni les médicaments, ni non plus le pétrole, la France ayant fait valoir que seule une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU peut contraindre les principaux Etats fournisseurs (Russie, Chine, Iran, Roumanie) à suspendre leurs livraisons. La Communauté fournit toutefois, selon les chiffres publiés par la Commission, 12 % de ce pétrole.

Dans leur communiqué, les Douze demandent au Conseil de sécurité des Nations unies d'interdire les échanges commerciaux avec les deux Républiques et de prendre des mesures coercitives : imposer à ces Républiques un embargo pétrolier et geler leurs avoirs et transactions financières.

La France s'est opposée à ce que les liaisons aériennes avec les deux Républiques soient interrompues en faisant valoir qu'elles pouvaient être utiles pour des opérations d'aide humanitaire. Les Douze *« vont examiner la possibilité de prendre des mesures appropriées »* dans le domaine aérien, a déclaré le porte-parole, sans plus de précision. L'Allemagne et l'Italie ont cependant décidé, pour leur part, d'interdire l'atterrissage sur leur territoire des appareils de la JAT, compagnie aérienne yougoslave. L'Espagne se serait opposée à des sanctions dans le domaine des échanges sportifs.

La CEE suspend enfin sa coopération scientifique et technique et les crédits à l'exportation qu'elle accordait à Belgrade.

Les ambassadeurs des Douze ne se sont ainsi entendus que sur une partie des sanctions possibles dont la commission avait présenté la liste mardi et se tournent pour le reste vers l'ONU. L'Allemagne a adressé aux membres européens du Conseil de sécurité (France, Grande-Bretagne, Belgique) et aux Etats-Unis une lettre leur recommandant la plus grande fermeté *(voir d'autre part)*.

Le CICR se retire de Bosnie-Herzégovine

GENÈVE

de notre correspondante

En dépit de la mort, le 19 mai à Sarajevo, de Frédéric Maurice, trente-huit ans, un de ses délégués les plus compétents, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) avait décidé de poursuivre sa mission dans la capitale bosniaque aussi longtemps que ce serait possible. Frédéric Maurice, qui dirigeait un convoi transportant 15 tonnes de secours d'urgence destinés à l'hôpital civil de Sarajevo, avait été victime d'un tir de roquette visant le convoi. Deux autres délégués avaient été légèrement blessés.

Le 22 mai, les représentants des parties en conflit s'étaient engagés, à Genève, à respecter les conventions humanitaires de la Croix-Rouge, mais, malheureusement, le CICR n'a pu que constater, comme il le précise dans un communiqué publié dans la soirée du 27 mai, que *« l'escalade effroyable de la violence qui ensanglante cette République n'a pas diminué. Dans de telles circonstances, où les droits les plus élémentaires des victimes et des personnes les plus vulnérables sont constamment et sciemment violés, le CICR n'est plus à même de mener son action humanitaire et se voit donc contraint de retirer provisoirement ses délégués de Bosnie-Herzégovine »*.

Cela ne signifie pas que le CICR renonce à porter assistance aux victimes. Il a décidé de convoquer, de nouveau à Genève, pour le 30 mai, les représentants du gouvernement bosniaque et des parties croate, musulmane et serbe, dans l'intention de négocier, dans les détails, un plan d'action qui permettrait à ses délégués de revenir à Sarajevo. Encore lui faut-il obtenir l'assurance que les termes de l'accord signé le 22 mai seront enfin respectés.

ISABELLE VICHNIAC

Des combats qui ont fait des milliers de morts

Suite de la première page

Profitant de la « trêve », des centaines d'habitants de la capitale étaient donc sortis de leurs abris pour se procurer du pain, la seule denrée alimentaire qu'ils puissent encore espérer trouver dans cette ville affamée par un siège de près de deux mois. Comme de coutume les matins d'accalmie, les gens se rendaient donc à la seule boulangerie ouverte de Sarajevo, située à proximité du marché dans la rue piétonne Vase-Miskina.

Mais à 10 h 15, trois obus tirés des hauteurs de Trebevic, une colline au sud-est de Sarajevo, contrôlée par les milices serbes, tombaient précisément sur la file d'attente, en plein cœur de la cité. Les télévisions de Zagreb et de Belgrade ont diffusé les images de ce terrible carnage : des dizaines de personnes gisant dans une mare de sang. Des personnes âgées pour la plupart, des femmes et des enfants.

Maternité incendiée

L'évacuation des blessés a été rendue difficile, pendant des heures en raison des tireurs bosniaques, et des obus qui tombaient toujours dans le quartier de Kosevo, où se trouve l'hôpital central de Sarajevo. Plusieurs bâtiments de ce centre hospitalier avaient été bombardés la veille, et notamment la maternité où quatre étages avaient brûlé. Les mères et leurs bébés avaient eu le temps de se réfugier au sous-sol de l'immeuble, mais trois prématurés sont décédés mercredi à la suite des coupures d'électricité dans les couveuses.

En dépit du « cessez-le-feu », la guerre continue donc à battre son plein en Bosnie-Herzégovine. Selon les autorités bosniaques 5 190 personnes ont été tuées ou sont portées disparues depuis le début du conflit, le 6 avril dernier. Parmi les 18 400 blessés recensés, 7 600 sont gravement mutilés. On estime par ailleurs à 1 200 000 le nombre de Bosniaques ayant quitté leur foyer au cours des deux derniers mois. Les menaces de la communauté internationale d'isoler complètement la nouvelle Yougoslavie (Serbie et Monténégro) n'ont pas pu ralentir la guerre. Dans la journée de mercredi, la présidence de Bosnie-Herzégovine a décidé de demander de nouveau au Conseil de sécurité une intervention militaire de l'ONU.

« Un crime contre la paix »

M. Ejub Ganic, membre de la direction bosniaque, a accusé ouvertement l'armée « yougoslave » et les ministres serbes d'être les auteurs du massacre. Il a précisé que, parmi les victimes civiles, il y avait des Serbes et des Musulmans. Les dirigeants de la « République serbe de Bosnie-Herzégovine » autoproclamée fin mars ont pour leur part décliné toute responsabilité, affirmant que leur armée n'*« avait pas tiré un seul obus sur Sarajevo depuis l'entrée en vigueur de la trêve à 6 heures du matin »*, alors que M. Moncilo Kranisnik, président de l'Assemblée autonomiste serbe, déclarait que cette attaque était *« un crime contre la paix »* et la poursuite des négociations sur l'avenir de la Bosnie ».

Le général Nedjo Boskovic, de la direction militaire yougoslave, détaché en Bosnie-Herzégovine pour superviser le retrait des derniers soldats serbes et monténégrins bloqués dans les casernes fédérales situées à la périphérie de Sarajevo, a violemment condamné *« cet acte monstrueux »*, sans pour autant être en mesure de déterminer les coupables. Alors que la famine et les épidémies de choléra menacent Sarajevo, il a appelé les belligérants à négocier la fin des hostilités et assuré que si le responsable du carnage appartenait à l'armée serbe de Bosnie, celui-ci devra rendre compte de ses actes et être jugé. Les autorités de Belgrade ont également condamné ce crime *« que rien ne peut justifier »* et ont lancé un appel à la paix en Bosnie-Herzégovine.

Les ultranationalistes font recette

Mais certains, hélas ! ne partagent pas ce point de vue. Lorsque le leader ultranationaliste serbe, M. Vojslav Seselj, a déclaré mercredi après-midi, en plein centre de Belgrade, qu'il fallait détruire les quartiers musulmans de Sajarevo *« jusqu'à la dernière pierre »*, plusieurs centaines de ses auditeurs l'ont applaudi... Ils ont de nouveau applaudi lorsque M. Seselj a revendiqué la peine de mort pour tous les généraux de l'ex-armée yougoslave qui avaient hésité à utiliser la manière forte au début du conflit en Bosnie-Herzégovine.

Les ultranationalistes serbes et leurs leaders sont certes isolés, mais ils pourraient bien remporter un nombre non négligeable de municipalités en Serbie et de sièges au Parlement fédéral lors des élections qui se dérouleront dimanche 31 mai puisque le Parti radical serbe (SRS) est l'une des rares formations, avec le Parti socialiste (ex-communiste) au pouvoir, à participer au scrutin, l'opposition démocratique serbe ayant choisi de boycotter la consultation.

FLORENCE HARTMANN

□ **La CSCE souhaite un report des élections.** – La CSCE (Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe) souhaite que les élections nationales et locales prévues dimanche en Serbie et au Monténégro soient reportées d'au moins deux mois, les conditions pour qu'elles se déroulent démocratiquement n'étant pas réunies, a déclaré, mercredi, à Prague, un responsable du ministère tchécoslovaque des affaires étrangères. Selon la présidence tchécoslovaque de la CSCE, les élections, organisées à la hâte pour légitimer la nouvelle Yougoslavie réduite créée le mois dernier, ne satisfont pas aux critères requis par la conférence. (*AP*.)

Une visite historique

Le président arménien va se rendre en Turquie

Le président arménien, M. Levon Ter-Petrossian, se rendra, fin juin, en Turquie pour participer à la cérémonie de signature de l'acte final du projet de création d'une « zone de coopération économique » en mer Noire. Ce sera la première visite d'un président arménien à Ankara depuis la création de la Turquie moderne, en 1923, sur les ruines de l'Empire ottoman et après le génocide arménien de 1915. L'idée de la création d'une « zone de coopération économique » entre les pays riverains et voisins de la mer Noire avait été lancée, en 1990, par la Turquie qui souhaite que cette zone s'étende des Balkans aux Républiques ex-soviétiques d'Asie centrale. Elle prévoit la libre circulation dans le bassin de la mer Noire et la réglementation des relations économiques et commerciales. – *(AFP.)*

MOLDAVIE

Nouveaux signes de détente

De nouveaux signes de détente dans le conflit du Dniestr, qui a fait une centaine de morts depuis trois mois, sont apparus à la veille de la réunion ministérielle quadripartite (Moldavie, Russie, Ukraine, Roumanie) prévue, vendredi 28 mai, à Chisinau. Le président Boris Eltsine a déclaré, mercredi, pour la première fois, qu'il allait *« rapatrier la XIVe armée sur le territoire de la Russie »*. Sans donner de date pour ce rapatriement, que beaucoup, dans son entourage, contestent, il a affirmé, lors d'une tournée en Sibérie : *« Nous ne permettrons pas que la Russie soit entraînée dans la guerre. »*

Le même jour, le Parlement moldave a une nouvelle fois exigé le retrait immédiat de ces troupes de la rive russophone du Dniestr, mais, s'abstenant de condamner nominalement la Russie, il a dénoncé *« l'agression ouverte contre la souveraineté et l'indépendance de la Moldavie »*. De plus, les députés moldaves ont adopté une loi sur les référendums (en discussion depuis deux ans), qui rend nécessaire une consultation populaire avant toute unification éventuelle de la Moldavie et de la Roumanie. Cela a mécontenté les partisans de la « réunification », mais visait à calmer les russophones, dont le Parlement, réuni à Tiraspol, a ajourné des débats sur la proclamation d'une indépendance *« totale »*.

La trêve conclue sur le terrain semblait se confirmer mercredi, alors que des observateurs militaires des quatre pays impliqués dans les négociations devaient se déployer à Bendery, ville test du conflit. Le président roumain, M. Ion Iliescu, a, de son côté, confirmé, une nouvelle fois, l'envoi par Bucarest d'armes et de conseillers en Moldavie pour aider à la création d'une armée nationale.

POLOGNE : malgré les pressions du président Walesa

Le premier ministre n'est nullement disposé à démissionner

Le gouvernement polonais n'est nullement disposé à démissionner et est fermement décidé à poursuivre sa tâche en dépit de la volonté du président Lech Walesa de le renverser, a déclaré en substance, mercredi 27 mai, le premier ministre, M. Jan Olszewski.

Le chef de l'exécutif s'est, d'autre part, employé à désamorcer le différend qui l'oppose au président à propos de certains aspects financiers de l'accord signé récemment entre Moscou et Varsovie sur le rapatriement des troupes ex-soviétiques cantonnées en Pologne depuis 1945 (*le Monde* du 27 mai). Alors que M. Walesa a publiquement demandé la formation d'un nouveau cabinet, M. Olszewski a affirmé que son gouvernement se devait de poursuivre son œuvre puisque, selon lui, le président *« n'a déposé aucune demande formelle pour révoquer l'équipe gouvernementale »* et *« n'a proposé aucune alternative »* pour la suppléer. La révocation du gouvernement relève des seules prérogatives de la Chambre des députés.

Le premier ministre a, en revanche, offert au président de régler le différend qui les oppose par la *« voie parlementaire »*. – *(AFP.)*

GRANDE-BRETAGNE : éditorialiste de « The Independent »

Peter Jenkins est décédé

LONDRES

de notre correspondant

Principal éditorialiste politique et rédacteur en chef adjoint du quotidien *The Independent*, Peter Jenkins est décédé, mercredi 27 mai, à l'âge de cinquante-huit ans, des suites d'une maladie pulmonaire. Unanimement respecté pour ses analyses à la fois claires, pertinentes et didactiques, il était l'une des principales « plumes » de la presse britannique. Se rendant lui-même sur les lieux de l'actualité, rencontrant systématiquement les responsables politiques, Peter Jenkins était à la fois un « homme de terrain » et de réflexion, qui, loin de limiter son horizon aux seuls événements britanniques, se rendait régulièrement dans d'autres capitales européennes aussi bien qu'à Washington.

Européen convaincu, d'une sensibilité de gauche, il avait publié, à plusieurs reprises, des articles dans *le Monde*. Peter Jenkins était entré à la rédaction du *Financial Times* en 1958, avant de rejoindre le *Guardian* deux ans plus tard, où il devait rester vingt-cinq ans. Editorialiste politique au *Sunday Times* de 1985 à 1987, il était entré à la rédaction de *The Independent* en mars 1987.

L. Z.

ASIE

AFGHANISTAN

L'accord de paix conclu entre M. Massoud et M. Hekmatyar est menacé

Le président intérimaire Sibghatullah Modjaddedi a déclaré mercredi 27 mai au Pakistan, où il effectue son premier voyage officiel depuis son arrivée au pouvoir il y a un mois, qu'il estimait inapplicable l'accord de paix passé par le général Massoud, ministre de la défense, avec le leader fondamentaliste Gulbuddin Hekmatyar. L'entente signée le 25 mai entre les deux hommes prévoit notamment des élections dans les six mois. Les habitants de Kaboul, par ailleurs, se demandent avec inquiétude si l'autre homme fort du moment, le commandant des miliciens ouzbeks Rashid Dostom, acceptera d'évacuer la capitale, comme le prévoit l'accord de paix.

Rashid Dostom, le seigneur des Ouzbeks

Si l'homme fort de l'Afghanistan demeure Ahmed Shah Massoud, un autre personnage y occupe une position cruciale : le chef milicien Abdul Rashid, dit *« Dostom »* (mon ami). Allié depuis mars au jeune ministre de la défense tadjik après avoir été le fer de lance du régime communiste, le commandant des Ouzbeks, nommé général par le président Modjaddedi, n'est pas seulement, en effet, le chef d'une des forces les plus « compactes » installées à Kaboul – tenant l'aéroport, le vieux fort de Bala Hissar, les ministères de l'intérieur et de la défense, la radio et la télévision, ainsi que les quartiers du sud de la ville, où il a affronté les fondamentalistes de M. Gulbuddin Hekmatyar ; il est aussi le « patron » de douze provinces du Nord, le maître de Mazar-I-Sharif, deuxième ville du pays, et le « contrôleur » de la route Kaboul-Asie centrale, ainsi que d'une portion de la frontière septentrionale.

Sans doute Rashid Dostom se vante-t-il lorsqu'il affirme qu'il peut lever 300 000 hommes dans cette vaste steppe du Nord où il est maître et seigneur. Le chiffre de ses effectifs opérationnels varie de quelques milliers à 30 000 selon les sources. Nul ne doute pourtant que ses tout jeunes miliciens sont des guerriers redoutables : n'ont-ils pas souvent vaincu les très martiaux Pashtouns eux-mêmes, tant à l'époque du président Najibullah que lors de la récente « bataille de Kaboul » contre M. Hekmatyar. On comprend que le chef du Hezb ait fait du renvoi de M. Dostom sa principale condition à un accord avec le régime islamique de Kaboul. Cette exigence, d'ailleurs, est populaire, compte tenu de la réputation des Ouzbeks, pillards impénitents et violeurs à l'occasion. Autre bonne affaire pour M. Hekmatyar : le départ de M. Dostom, s'il se confirmait, affaiblirait M. Massoud, encore que le ministre commande lui-même à des soldats disciplinés et dévoués.

Rashid Dostom et sa milice sont nés au début des années 80, de la conjugaison d'une volonté, celle de l'Union soviétique occupant alors le pays, et d'une clairvoyance, celle de M. Najibullah, alors patron de la police secrète afghane. L'URSS voulait placer le long de sa frontière, pour la garder au sud, une troupe plus fiable que l'armée, déchirée par les luttes de factions au sein du PDPA communiste. M. Najibullah put, quant à lui, mettre au service de ses protecteurs du KGB sa connaissance du tissu ethnico-social du pays : multipliant les *« protocoles »* de non-agression avec ses « frères » des tribus pashtounes du Sud, il créait dans le Nord une multitude de milices locales aux fins de défendre ici un village, là une ville contre les rebelles islamistes.

Plus homogènes, certaines de ces unités se sont vite révélées plus efficaces. Ce fut le cas des ismaïliens de Jaffar Mansour Nadeiri, et de la « 53e division » ouzbèke de Rashid Dostom. Ces deux chefs avaient eu une expérience militaire avant 1978, début de la guerre civile ; elle a compté dans leur rapide émergence. Afin de les utiliser désormais bien au-delà de leurs bases, dans tout le pays, Kaboul leur a fourni d'amples moyens, dotant leurs troupes d'armes modernes.

En mars 1990, après la tentative de coup d'Etat du général Shah Nawaz Tanai, ministre de la défense, Rashid Dostom est devenu le militaire capital du régime : le président Najibullah avait dû, en effet, décapiter son état-major d'officiers pashtouns, favorables à la faction communiste « Khalq » qui venait de comploter. Les *jowzjanis* de Rashid Dostom (il est originaire de la province septentrionale de Jowzjan) ont ainsi reculé de deux ans la chute annoncée du chef de l'Etat, qui l'a fait *« héros de la République »*. La défense de Kaboul reposait désormais sur lui. Lorsqu'il y débarquait de son Q. G. proche de Mazar, les policiers s'écartaient respectueusement devant ses véhicules filant toutes sirènes hurlantes.

Défenseur des minorités du Nord

Jeune (trente-huit ans), immense, pourvu d'énormes moustaches noires, l'homme est fruste, mais vif. Très impressionnant, il est lui-même peu impressionnable. Il se rendit en 1978 à Peshawar, au Pakistan, siège des partis islamistes afghans, pour prendre le vent. Il en est, dit-on, revenu exaspéré : *« Ces gens-là voudraient que je dise mes prières cinq fois par jour. Je n'ai jamais fait ça, et ce n'est pas maintenant que je vais commencer. »* De fait, l'Ouzbek n'a aucune des pruderies des islamistes afghans. Et lorsqu'on critiquait les exactions perpétrées par ses *jowzjanis*, il se défendait : *« Kaboul me paie quand il y a des sous. Je dois bien nourrir mes hommes. »*

Rashid Dostom a jusque-là jugé *« discriminatoire »* la demande qui lui est faite d'évacuer Kaboul. Il a assuré : *« Si on veut me chasser, ce ne sera pas simple. »* Il est conscient, en effet, d'avoir joué un rôle crucial dans la chute de l'ancien régime. De fait, tout a basculé lorsque, fin janvier, il a volé au secours de son collègue tadjik Momin, qui refusait de se laisser remplacer à son poste de Hayratan, à la frontière de l'Ouzbékistan, par un Pashtoun désigné par M. Najibullah. Et l'estocade a été portée sitôt après que ce membre du comité central du Watan (ex-PC) eut passé alliance avec Ahmed Shah Massoud, un ennemi dont il avait apprécié les talents militaires lors de sa campagne de l'été 1991.

Guerrier né, le nouveau général Dostom est devenu un politique : il est conscient de pouvoir se poser en défenseur des minorités du Nord, turcophones comme lui ou persanophones comme les Tadjiks – face aux Pashtouns qui dirigent le pays depuis le XVIIIe siècle. La rumeur veut, par ailleurs, que Téhéran voie toute cette situation d'un bon œil – non pour croquer un morceau d'Afghanistan, mais pour faire pièce au Pakistan, incliné vers l'ethnie naguère dominante. Quoi qu'il en soit, parlant des *jowzjanis*, le jeune général Massoud, lui-même loin d'être insensible à la composante ethnique du problème afghan, avait assuré le 7 mai : *« Ces hommes doivent être appréciés et non insultés. »* Aux termes de son récent accord avec M. Hekmatyar, le ministre de la défense devrait désormais s'efforcer de convaincre en douceur Rashid Dostom de se retirer dans la dignité vers son fief du Nord.

JEAN-PIERRE CLERC

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD : ouverture des assises du parti de M. Mandela

Les militants de l'ANC sont décidés à durcir le ton

Sept cents délégués du Congrès national africain (ANC) sont réunis à Johannesburg, depuis le jeudi 28 mai, pour quatre jours, à l'occasion de la conférence nationale annuelle de leur organisation, afin de se prononcer sur de nouvelles lignes politiques et économiques.

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Le constat d'échec, sur lequel s'est terminée la deuxième session plénière de la Convention pour une Afrique du Sud démocratique (CODESA), la semaine dernière (*le Monde* du 19 mai), pèsera lourd dans les débats. Depuis deux ans, la direction de l'ANC s'efforce de convaincre ses militants du bien-fondé de négociations. Sans grand succès : le fossé ne cesse de grandir entre l'état-major du mouvement, qui discute de l'avenir du pays avec le gouvernement, et une base impatiente, qui ne comprend pas pourquoi les promesses de lendemains meilleurs ne sont pas tenues.

Lors de la conférence nationale de décembre 1990, comme au congrès de juillet 1991, les « têtes pensantes » de l'ANC avaient déjà eu maille à partir avec les délégués des branches régionales, proches des militants. Déçus par la lenteur des négociations, qu'ils imputent au gouvernement et au Parti national (NP, dirigé par le président Frederik De Klerk), ces derniers sont décidés à durcir le ton, trouvant, pour une fois, un certain écho parmi les cadres du mouvement.

Les modifications apportées au document de travail, sur lequel les délégués de l'ANC sont appelés à se prononcer, témoignent de ce durcissement. La nouvelle version de ce document rend caduque la première mouture, qui avait été diffusée avant la réunion de la CODESA. Dans cette plate-forme de soixante-sept pages, l'Etat est péremptoirement sommé d'effacer les *« inégalités historiques »*, corollaire du système d'apartheid. Le texte reprend des thèmes socialisants, comme *« l'économie mixte »* – qui ne figurait pas dans le premier document – et pose clairement la question de *« la paix et la sécurité »*, suggérant l'adoption d'une véritable politique d' *« autodéfense »* dans les cités noires, en proie à la violence.

Volet social

Les *« institutions financières »*, la *« politique minière »* et les *« fermiers blancs »* sont désignés comme grands fauteurs de disparités. L'accent est mis sur le volet social. Plusieurs paragraphes sont consacrés à *« la démocratisation de l'économie »*, à la *« création d'emplois productifs »*, à *« l'habitat »* : autant de sujets sensibles pour une population noire, dont les conditions de vie n'ont pas vraiment changé depuis l'abolition officielle de l'apartheid, le 30 juin 1991.

Cette version amendée prend un relief particulier, alors que le Congrès sud-africain des syndicats (COSATU), l'un des principaux alliés de l'ANC avec le Parti communiste (SACP), vient d'annoncer, pour le mois de juillet, une vague de manifestations, de grèves et de boycottages, destinés à forcer le gouvernement et le NP à faire des concessions et à accepter l'instauration d'un gouvernement intérimaire. Des arguments de poids, dont la conférence nationale de l'ANC devra aussi discuter.

Une grève générale de protestation contre l'application de la TVA avait paralysé le pays, en novembre dernier, soulevant une réelle inquiétude au sein du pouvoir. Le blocage des négociations au sein de la CODESA retarde l'ensemble du processus – en particulier l'entrée des premiers ministres noirs au gouvernement. En définissant ses nouvelles lignes de conduite politique, l'ANC devra, impérativement, prendre en considération la colère croissante des ghettos, dont la population demeure son principal pilier.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

BURUNDI : selon Amnesty International

« Au moins mille personnes » ont été exécutées par l'armée

Dans un rapport publié mercredi 27 mai à Londres, Amnesty International estime qu' *« au moins mille personnes, membres du groupe ethnique majoritaire hutu »* ont été *« exécutées sans jugement »* par les militaires, entre novembre et décembre 1991, après des attaques à Bujumbura et dans le nord-ouest du pays, officiellement attribuées aux maquisards du Parti pour la libération du peuple hutu (Palipehutu).

Selon les témoignages recueillis par l'organisation humanitaire, *« plusieurs dizaines de civils »*, soupçonnés d'être des sympathisants du Palipehutu, ont été *« battus à mort »*, dans divers baraquements militaires de la capitale et à la brigade de gendarmerie de Bubanza. Plusieurs rescapés ont fait état de tortures, systématiquement infligées aux prisonniers, dont certains ont été assassinés *« à coups de gourdin »* ou *« de baïonnette »*, tandis que d'autres sont *« purement et simplement morts de faim »*.

Le rapport souligne que, au début mai, *« quelque cinq cents personnes étaient toujours en détention, la plupart n'ayant été ni inculpées ni jugées »*. En l'absence d'*« enquêtes publiques »* sur les crimes commis par l'armée – donc de sanctions – *« le cycle des tueries et des massacres »*, qui est le lot du Burundi *« depuis plus de vingt-cinq ans »* (...), *« risque fort de se perpétuer »*, conclut Amnesty.

Les autorités burundaises ont promptement réagi, mercredi 27 mai, au rapport d'Amnesty International, sans apporter, toutefois, de démenti aux informations publiées par l'organisation humanitaire. Evoquant les exécutions sommaires et les tortures infligées aux détenus, le porte-parole du gouvernement, M. Alphonse Kadege, a indiqué que le gouvernement avait été le premier à déplorer publiquement ces *« bavures »*, et ce, *« contrairement aux allégations du Palipehutu et de ceux qui le soutiennent »*. Les cinq cent cinquante et une personnes tuées lors des affrontements de novembre 1991 sont toutes, a-t-il précisé, à mettre au compte du Palipehutu, qualifié d' *« organisation terroriste »*.

L'ONU lance un appel pour 18 millions de victimes de la sécheresse

Au moins 18 millions de personnes sont menacées par la famine et les maladies, du fait de la sécheresse qui sévit actuellement en Afrique australe. *« Les souffrances auxquelles nous assistons sont intolérables. Il s'agit de faire œuvre humanitaire, et de le faire de toute urgence »*, a rappelé, à New-York, dans un discours retransmis, mercredi 27 mai, par Radio France Internationale (RFI), le secrétaire général des Nations unies, M. Boutros Boutros-Ghali.

Une aide urgente de 835 millions de dollars a été conjointement sollicitée, mardi, par l'ONU et les dix pays membres de la Conférence pour la coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC), afin de porter assistance aux populations touchées par cette sécheresse – considérée comme une des plus importantes du siècle. Une conférence des donateurs est prévue, les 1er et 2 juin, à Genève, à laquelle participeront différentes agences de l'ONU, ainsi que de nombreuses organisations non gouvernementales (ONG), le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale.

□ **SIERRA-LEONE : premier voyage à l'étranger du nouveau président.** – Le nouveau chef de l'Etat de Sierra-Leone, le capitaine Valentine Strasser, a achevé, mercredi 27 mai, à Accra, au Ghana, sa première visite officielle à l'étranger, depuis son arrivée au pouvoir, lors du putsch du 29 avril. Le capitaine Strasser a eu des entretiens avec son homologue ghanéen, le lieutenant Jerry Rawlings. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

HAÏTI : en dépit des mesures prises par les Etats-Unis

L'exode continue

La décision du président Bush d'ordonner à la garde côtière américaine de refouler les boat-people haïtiens vers leur île pour tenter de mettre fin à un véritable exode a suscité, mercredi 27 mai, *« la surprise et l'inquiétude »* du haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés. Cette décision *« prive ces Haïtiens de l'opportunité de présenter leur demande d'asile et les expose à des représailles à leur retour »*, a indiqué Mme Sadako Ogata dans un communiqué. De son côté, le président Bush a défendu sa politique, affirmant que les Etats-Unis ne pouvaient accueillir les réfugiés économiques du monde entier. A Haïti, où la situation ne cesse de se dégrader, les mesures américaines n'ont guère dissuadé les candidats à l'exil de tenter une aventure aussi onéreuse que périlleuse.

LÉOGANE

de notre envoyé spécial

Torse nu, trois ouvriers s'affairent avec des outils de fortune autour de la carcasse d'une grosse chaloupe, appelée *« canter »*. Sur la plage de sable gris de Ça Ira, à la sortie de Léogâne (sud-ouest de Port-au-Prince), trois de ces *« canters »* sont en construction. L'un d'eux, baptisé *Christ-capable*, pourra appareiller dans les prochains jours avec sa cargaison de réfugiés, en direction des côtes de Floride. Les bras ornés de tatouages, l' « armateur », ancien pêcheur, finit par admettre qu'il s'est reconverti en « entrepreneur de voyages clandestins ».

« A cause des problèmes de transport et du manque de glace pour conserver le poisson, la pêche est de moins en moins rentable. Les voyages, eux, rapportent gros et il y a de plus en plus de candidats au départ », explique-t-il. Un *« canter »* coûte environ 10 000 dollars haïtiens (moins de 35 000 francs). Il embarque entre 150 et 200 passagers clandestins, qui paient entre 150 et 200 dollars haïtiens pour la traversée. Même lorsque l'embarcation est incendiée en mer par les gardes-côtes, l'« armateur » empoche un bénéfice oscillant entre 100 et 200 % de la valeur de son investissement.

« L'exode des boat-people est devenu un négoce très rentable, non seulement pour les pêcheurs mais aussi pour de nombreux militaires », affirme M. Charles Tardieu, un universitaire qui étudie les mouvements migratoires depuis plus de dix ans. Selon des témoignages concordants, les capitaines de voilier doivent avoir un parrain dans l'armée, dûment rétribué, pour pouvoir appareiller sans problème. S'ils ne prennent pas cette précaution, leur *« canter »* risque d'être saisi par les militaires – et revendu à un autre capitaine – et les passagers sont arrêtés et emprisonnés, comme cela s'est produit la semaine dernière à Léogâne.

« Toutes les tentatives des Américains pour dissuader les boat-people échouent car ils ne comprennent pas les raisons psychologiques qui poussent les gens à l'exode », ajoute M. Tardieu. Les risques de naufrage sont réels et les eaux sont infestées de requins. La « Voix de l'Amérique », qui émet en créole vers Haïti, ne cesse de mettre en garde contre ces dangers. *« Les passagers clandestins surmontent leur peur par des moyens mystiques. En cas de tempête, ils pensent qu'en jetant quelqu'un par-dessus bord, généralement un fauteur de troubles, on calmera la fureur d'Agoué, le dieu de la mer »*, raconte M. Tardieu. Beaucoup d'Haïtiens partent de Léogâne ou de Port-de-Paix (260 kilomètres au nord de la capitale) car ils sont convaincus que l'aura mystique de ces villes leur permettra d'échapper à la détection des avions de surveillance américains et de passer entre les mailles de la garde côtière. Le port de Miragoâne, petite ville encaissée à 60 kilomètres à l'ouest de Léogâne, ne chôme pas en dépit de l'embargo décrété par l'Organisation des Etats américains (OEA) après le coup d'Etat militaire, qui a renversé, le 30 septembre, le président Jean-Bertrand Aristide. Un cargo rouillé, sans pavillon, décharge des sacs de farine américaine et des ballots de vêtements usagés. Un voilier s'apprête à partir pour l'île de La Gonave, face à la baie de Port-au-Prince, tremplin vers les côtes américaines. Johanais, un jeune de vingt-deux ans rapatrié de la base américaine de Guantanamo (Cuba) il y a trois jours, confie qu'il veut repartir. Certains ont tenté la traversée trois ou quatre fois. Le pasteur Lucien Lunaire affirme que des dizaines de militaires sont aussi partis au cours des dernières semaines.

Signes de malaise dans l'armée

Des signes de malaise sont perceptibles dans l'armée. Un certain Adolphe Monaud, se présentant comme le porte-parole de la base de l'armée, a déclaré, lundi 25 mai, au micro de Radio-Soleil que les soldats étaient *« aux côtés du peuple »*. Le général Raoul Cedras, l'homme fort depuis le coup d'Etat, a répliqué que l'armée ne se laisserait pas diviser *« par les manœuvres et les accusations de divers secteurs »*.

Tous les témoignages concordent : le désespoir engendré par l'interminable crise politique est le principal moteur de l'exode massif des boat-people. *« Durant les premiers mois de la présidence d'Aristide, les départs clandestins ont pratiquement cessé. On a même enregistré le retour d'émigrés depuis la République dominicaine et les Etats-Unis »*, rappelle M. Tardieu. A mesure que les semaines passent, les perspectives de retour du président que les Haïtiens ont élu librement pour la première fois de leur histoire s'estompent.

Depuis que les lycéens défient quotidiennement le régime, la répression a repris de plus belle. Les escadrons de la mort frappent la nuit et s'efforcent de faire disparaître les cadavres. Selon plusieurs médecins, des instructions semblent avoir été données pour que les bastonnades laissent le moins de traces possible. Les quartiers populaires sont quadrillés de mouchards qui dénoncent les « lavalassiens » (partisans du père Aristide) réels ou supposés, et un couvre-feu officieux règne à la tombée de la nuit. *« Depuis le coup d'Etat, le système des tontons macoutes* (anciens miliciens du régime Duvalier) *a été réactivé »*, explique Ti-René, un jeune militant pro-Aristide qui affirme s'être infiltré dans une cellule macoute.

« Chaque recrue, en général d'anciens militaires ou d'anciens macoutes, reçoit entre 100 et 150 dollars par semaine et un pistolet. Une voiture est mise à la disposition de chaque groupe de sept », ajoute-t-il. Les membres de ces groupes se répartissent le butin de leurs expéditions punitives.

Dans les campagnes, les « chefs de section » (supplétifs de l'armée remis en place par le régime militaire) font la loi. Selon plusieurs prêtres, le racket est quotidien. *« Les chefs de section créent de nouvelles taxes, sur la naissance des bébés ou pour moudre le maïs... Et ils arrêtent sans raison les paysans pour leur extorquer des rançons »*, raconte un religieux installé dans la région centrale de l'Artibonite. Les centaines de milliers de citadins qui ont fui la capitale au lendemain du coup d'Etat par crainte des massacres ont encore aggravé la situation dans les campagnes. *« Le printemps est traditionnellement une période de soudure difficile entre les récoltes. Cette année, les paysans ont dû consommer leurs semences après avoir épuisé les stocks d'aliments »*, explique M. Gérald Mathurin, un jeune agronome. En dépit de l'ordre de refoulement du président Bush, beaucoup n'ont plus d'autre choix que le départ en *« canter »*.

JEAN-MICHEL CAROIT

DIPLOMATIE

Lors de leur réunion à Bruxelles

Les ministres de la défense de l'OTAN sont restés prudents sur l'extension éventuelle du rôle de l'alliance

BRUXELLES

de notre correspondant

Lors de la réunion semestrielle du Comité des plans de défense et du Groupe des plans nucléaires, les 26 et 27 mai à Bruxelles, les ministres de la défense de l'alliance atlantique n'ont pas fait figurer la création du corps franco-allemand dans leur communiqué final. Après les explications que leur avait fournies leur collègue allemand, M. Volker Rühe (*le Monde* du 28 mai), ils se sont contentés d'une affirmation de principe qui donne satisfaction aux Américains : *« Comme convenu à Rome et à Maastricht, l'OTAN reste le forum essentiel où les alliés se consultent et s'accordent sur des politiques touchant à leurs engagements de sécurité et de défense au titre du traité de Washington. Les fonctions essentielles de sécurité de l'alliance, y compris la tâche fondamentale de l'OTAN consistant à assurer la défense du territoire allié, n'ont pas changé. »*

Le secrétaire américain à la défense, M. Richard Cheney, estime que *« les informations données par M. Rühe permettent de penser que le corps franco-allemand est quelque chose de cohérent par rapport à Maastricht »*. Mais il lui tarde de connaître les modalités d'application de cette initiative, car *« il reste à savoir comment ce corps va s'articuler avec l'UEO »*. Une chose est sûre pour M. Cheney : *« Dans une situation de crise, le corps franco-allemand serait contrôlé par le SACEUR »*, le Commandement suprême allié en Europe.

Réductions d'effectifs

Un autre débat portait sur le rôle de l'OTAN en tant qu'éventuel « bras armé » de la CSCE (Conférence pour la sécurité et la coopération en Europe) pour la prévention des conflits ou la gestion des crises.

En attendant la réunion des ministres des affaires étrangères des seize pays membres de l'alliance, le 4 juin à Oslo, le communiqué des quinze ne prend pas d'engagements inconsidérés : *« Nous serions prêts à étudier comment les ressources et les compétences qui existent au sein de l'alliance pourraient, si l'alliance en décide ainsi, être mises au service de la Conférence pour ses activités de maintien de la paix. »* Le secrétaire général de l'OTAN, M. Manfred Wörner, a cependant précisé lors de la conférence de presse finale : *« Il n'est pas question de subordination à la CSCE; pas question de devenir exclusivement une force de maintien de la paix pour la CSCE. »*

Avant que les Douze n'annoncent leur embargo commercial, l'OTAN a *« appuyé avec force les multiples efforts déployés par les Nations unies, la CSCE et la Communauté européenne en vue de faire cesser les combats »* dans l'ex-Yougoslavie. C'était le moins qu'elle pût faire. Rien dans les déclarations publiques de M. Cheney ne donne à penser que les Etats-Unis aient l'intention de s'impliquer beaucoup dans cette affaire européenne.

Un élément concret dans le communiqué final, plus abstrait que jamais depuis que la disparition de l'ancien ennemi soviétique transforme ces rencontres en débats « théologiques » sur le rôle de l'alliance : *les ministres ont approuvé* un remaniement du commandement allié en Europe et du commandement allié de l'Atlantique, jusqu'à l'échelon des principaux commandements subordonnés. *« Ces changements permettront une réduction du nombre et de la taille des quartiers généraux de l'OTAN qui se traduira par une diminution des effectifs de l'ordre de 20 %. »*

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

L'ONU refuse une levée de l'embargo contre l'Irak

Le Conseil de sécurité des Nations unies a décidé, mercredi 27 mai, de maintenir en l'état l'embargo contre *l'Irak qui, selon lui, persiste dans son* refus de se conformer à toutes les décisions prises par l'ONU. Aucun accord n'est intervenu au sein du Conseil, pour une levée même partielle de l'embargo, a expliqué le président en exercice, l'ambassadeur d'Autriche Peter Hohenfellner.

La veille, M. Rolf Ekeus, président de la commission spéciale de l'ONU chargée de l'élimination des armes de destruction massive en Irak, avait affirmé que, malgré quelques progrès limités, Bagdad persistait dans son refus de se conformer aux décisions du Conseil, ce que le ministre d'Etat aux affaires étrangères irakien, M. Muhammad Said Al-Sahaf, a réfuté, dans une lettre rendue publique par la mission irakienne à l'ONU. – *(AFP.)*

□ **Renforcement des relations anglo-tchèques.** – Le président tchécoslovaque, M. Vaclav Havel, et le premier ministre britannique, M. John Major, ont signé, mercredi 27 mai à Prague, une déclaration commune portant sur le renforcement des relations bilatérales. Selon cette déclaration, les deux pays souhaitent aussi *« renforcer les relations entre la CEE et les nouvelles démocraties en Europe centrale et orientale »*. – *(AFP.)*

Tangage franco-américain

Suite de la première page

Autre point de friction : le projet de rachat par Thomson de la division missiles de LTV corporation, installée au Texas, et pour laquelle la firme française a proposé 75 millions de dollars de plus que ses deux concurrents américains Martin Marietta et Lockheed. Le gouvernement de Washington a, jusqu'au début juillet, pour approuver ou refuser cette offre. Mais la DIA, l'agence de renseignement du Pentagone, a d'ores et déjà fait savoir que ce projet, *« plus risqué que n'importe quel projet de transaction qu'elle a eu à examiner dans le passé »* est *« totalement inacceptable »*.

Un avis partagé par une majorité de congressistes. Ceux-ci font valoir que la France *« n'est pas un allié sur le plan économique »* (le sénateur Bentsen, du Texas), que Thomson, *« extension du gouvernement français »*, a vendu des armes en masse à l'Irak et à la Libye pendant vingt ans, que c'est un missile Thomson qui a abattu le seul avion américain détruit pendant le raid sur Tripoli en 1986, bref qu'il n'est pas question de faire passer la 17e entreprise d'armement américaine *« sous le contrôle d'intérêts étrangers »*, surtout de ceux-là... Lors des auditions à la Chambre, un représentant est allé jusqu'à demander à James Bell, président de Thomson aux Etats-Unis, s'il n'avait pas été chargé par les Français d'espionner les entreprises américaines. On a moins noté la réponse de l'intéressé, qui a déclaré avoir été *« approché »* par les services américains pour faire exactement l'inverse...

Mêmes dogmes nouveau contexte

Passons sur les autres différends commerciaux, provisoirement atténués par l'accord de Bruxelles sur la réforme de la politique agricole commune. Mais auparavant, l'on ne se gênait pas pour imputer toute la responsabilité de l'impasse au sein du GATT à la France, qui, *« s'opposant seule aux vœux de la majorité de la Communauté européenne »*, aurait *« bloqué pendant près de six ans l'Uruguay Round »* (Hobart Rowen dans le *Washington Post*). Les commentaires sont tout aussi aigres après la dénonciation par la France, ce mois-ci, de l'accord aérien de 1946 entre les deux pays : accusant les Français de *« mauvaise grâce »*, un responsable américain a même affirmé que *« Air France serait en faillite sans les subventions »*, ce qui est faux.

Bref, on a oublié la solidarité française dans le conflit du Golfe. Plus que les performances des soldats de la « division Daguet », on rappelle les réserves de M. Mitterrand dans la première phase de la crise, les ultimes initiatives diplomatiques de Paris, lesquelles, dit-on, ont gêné la stratégie américaine à la veille du déclenchement des hostilités. Et ce n'est pas l'initiative française du « moratoire » sur les essais nucléaires qui avait des chances de calmer le jeu.

Certes, tout cela n'est pas entièrement nouveau, et Michel Rocard, lors d'une conférence organisée récemment à Washington (1), a rappelé à ce propos son expérience de premier ministre : *« Tous les six mois, un problème surgit, et l'on me dit qu'on est dans la pire période depuis des décennies »*. De fait, l'on retrouve aujourd'hui des désaccords « philosophiques » bien connus, les mêmes pesanteurs psychologiques, voire dogmatiques, que l'on avait vues à l'œuvre dans le passé. La grande différence est que, cette fois, le contexte est entièrement renouvelé par la nouvelle donne internationale, qu'en



attendant un « nouvel ordre » bien incertain et en l'absence (de part et d'autre) d'une « vision » sur ce qu'il doit être, les vieux réflexes conditionnés accentuent encore le désordre.

L'un de ces réflexes est provoqué par le mot « *OTAN* ». Pour la France, le terme évoque toujours le dogme de la *« non-participation aux structures intégrées »* formulé par de Gaulle en 1966, l'opposition à l' *« hégémonisme américain »*. Pour les Etats-Unis, l'OTAN est toujours la grande famille des démocraties groupées autour de l'Amérique, de ces *« NATO countries »* que l'on ne prétend certes pas contrôler en totalité, mais sur lesquels Washington peut et doit exercer son « leadership ».

« Une concoction franco-allemande »

A cela s'ajoutent les vieilles contradictions inhérentes à chaque position : l'Amérique réclame périodiquement un meilleur *« partage du fardeau »* et dénonce l'égoïsme des Européens, mais elle soulève des objections toutes les fois que les Européens tentent de se rendre plus responsables, notamment avec les projets de défense européenne. Les Français s'opposent aux ambitions des Américains en Europe, mais ils les soupçonnent en permanence de vouloir retirer leurs troupes du Vieux Continent. Moyennant quoi Washington répond que c'est précisément Paris qui pousse dehors les Américains par ses initiatives « nationalistes ». Tous ces arguments sont ressortis à l'occasion du débat sur Maastricht et les décisions prises à La Rochelle en matière de défense.

Le corps d'armée franco-allemand a été présenté par le *Wall Street Journal* comme *« une mystérieuse concoction franco-allemande, une structure branlante pour un objectif ambigu »*. Et si M. Cheney, secrétaire américain à la défense, a fini par lui donner sa bénédiction, son ambassadeur à l'OTAN n'en avait pas moins exigé que la France regagne au préalable les structures de l'Alliance. Il ne fait aucun doute en tout cas que Washington a fait pression sur les Allemands – dont le « double jeu » inquiète d'autant plus qu'il renforce la main des Français – pour renforcer le lien de l'OTAN avec le corps. Comme l'expliquait Hobart Rowen, déjà cité, il convient de *« ramener Mitterrand et Kohl à la raison, de leur rappeler qu'il y a tout un monde au-delà de l'Europe »*.

La crise yougoslave a encore ravivé ces rancœurs et ces contradictions. On observe à Washington que les choses n'ont commencé à bouger sur le terrain, fort peu il est vrai, qu'avec l'arrivée sur place de Cyrus Vance, venu au nom de l'ONU relayer en quelque sorte Lord Carrington, l'homme des Douze. Et peut-être, ajoute-t-on, parce que M. Vance se trouvait être un Américain, que l'on devinait derrière lui la puissance des Etats-Unis... Bref, l'impuissance de la Communauté face au conflit a renforcé l'image, très répandue dans la classe politico-médiatique américaine, d'une Europe paresseuse et égoïste, incapable de comprendre que l'histoire est *« tragique »*, comme le disait Raymond Aron. Ou encore, comme l'expliquait le *Wall Street Journal* à propos du pouvoir serbe, que *« combattre les tyrans est risqué et le sera toujours »*.

C'est un fait que la nouvelle donne rend ces querelles plus dangereuses. L'effondrement du communisme a privé l'alliance occidentale d'ennemis. Mais du coup celle-ci se retrouve encore plus aux prises avec ses problèmes internes : non seulement les « rivaux » sont un peu moins alliés, mais encore ils peuvent se voir promus au rang d'adversaires dans l'inconscient – ou le conscient – collectif... Une autre évidence est que, malgré la fin de la guerre froide, l'OTAN est et restera l'une des organisations incontournables du paysage européen ; personne ne veut y renoncer et les pays de l'Est sont les premiers à vouloir s'en rapprocher, *tout simplement parce qu'elle est le gage de la présence américaine en* Europe, une présence qui les rassure face à ce qui reste de la Russie.

Toujours le « leadership »

Sur un plan encore plus général, les Etats-Unis sont plus que jamais la première puissance militaire du monde. D'un côté cela renforce leurs responsabilités dans un monde déstabilisé : ils entendent les exercer pleinement, non pas certes en devenant le *« gendarme du monde »* comme on le dit parfois, mais toujours en exerçant le fameux « leadership » sur les coalitions existantes ou à venir, comme ils l'ont fait dans la crise du Golfe, ou encore dans la négociation israélo-arabe. Mais, de l'autre côté, cette prééminence a pour résultat de donner à certains de leurs représentants la « grosse tête ».

Cela d'autant plus que les Américains, on le sait, ont pour tradition de donner à leurs idées une portée universelle. On prêche beaucoup en ce moment à Washington, qu'il s'agisse d'inculquer aux Russes les règles de base de l'économie de marché ou aux autres les principes de la démocratie. Comme les Français ne sont pas en reste et prétendent, derrière la défense de leurs intérêts, *« dire tout haut ce que les autres* [européens] *chuchotent »*, on tombe plus facilement encore qu'auparavant dans les empoignades doctrinales.

MICHEL TATU

(1) La conférence était organisée à l'université Johns Hopkins dans le cadre d'une *« initiative pour une présence universitaire française à Washington »* lancée par US-CREST, la branche américaine du Centre de recherche et d'éducation sur la stratégie et la technologie, créé à Paris par l'École polytechnique. Il s'agit de développer les échanges « académiques » entre la France et les Etats-Unis, à l'instar de ce que font diverses fondations – *plus importantes – établies par la* Grande-Bretagne ou l'Allemagne aux Etats-Unis.

□ **La « guerre des étoiles » coûtera 10 milliards de dollars supplémentaires, selon un rapport du Congrès des Etats-Unis.** – L'initiative de défense stratégique (IDS), dite « guerre des étoiles », coûtera 37 milliards de dollars entre 1994 et 1997, soit 10 milliards de plus que les prévisions de l'administration, selon un rapport de l'office du budget du Congrès, rendu public mercredi 27 mai à Washington. Les Etats-Unis, qui ont déjà dépensé 29 milliards de dollars pour ce programme basé sur le concept de bouclier spatial, devront débourser encore quelque 8 milliards de dollars par an pour achever sa mise en place, selon le rapport. Conçu initialement pour faire face à la menace stratégique de l'URSS, l'IDS repose désormais sur un système appelé GPALS (protection globale contre des frappes limitées) et vise surtout les lancements accidentels de missiles. – *(AFP.)*

POLITIQUE

Le débat sur la ratification du traité de Maastricht

La commission des lois du Sénat souhaite que le vote des ressortissants de la CEE soit une faculté et non un droit

La commission des lois du Sénat a adopté, mercredi 27 mai, le rapport de M. Jacques Larché (Rép. et ind., Seine-et-Marne) sur le projet de loi constitutionnelle qui devrait permettre la ratification du traité de Maastricht. Les conclusions de M. Larché, qui préconise l'adoption d'un amendement précisant les modalités de droit de vote et d'éligibilité des ressortissants de la CEE, ont été adoptées par les groupes de l'UDF, les centristes et les Républicains et indépendants. Le RPR s'est abstenu.

L'examen du projet de loi constitutionnelle préalable à la ratification des accords de Maastricht sur l'Union européenne n'a pas été fatal à la majorité sénatoriale. Pomme de discorde entre les centristes, favorables au texte issu des travaux de l'Assemblée nationale, et le RPR, résolument hostile à cette disposition, le droit de vote et d'éligibilité des ressortissants communautaires aux élections européennes et municipales constitue toujours un obstacle majeur, mais le vote émis le mercredi 27 mai par la commission des lois permet cependant de ménager l'avenir jusqu'à l'examen en séance publique, le 2 juin.

M. Larché, rapporteur du projet, se trouvait dans une position délicate. Soucieux de se concilier les bonnes grâces du groupe RPR sans pour autant se couper des centristes, il avait préparé à cet effet *« un amendement à tiroirs »* comportant six verrous sur le droit de vote et l'éligibilité, inspiré de celui qu'avait déposé M. Hervé de Charette (UDF, Maine-et-Loire) à l'Assemblée nationale et repris au Sénat par M. Marcel Lucotte, président du groupe des Républicains et indépendants, qui rassemble les sénateurs UDF-PR.

Trois « garanties »

Les commissaires des lois centristes et socialistes et certains Républicains et indépendants, comme M. Jean-Marie Girault (Calvados), ont fait sauter trois de ces six verrous. Ils se sont opposés au report dans le temps de l'entrée en vigueur du droit de vote et de l'éligibilité, *« en fonction du degré de réalisation des objectifs de l'Union européenne »*. Ils ont également refusé de déclarer qu'il s'agirait d'une dérogation à l'article 3 de la Constitution et d'affirmer que les ressortissants CEE *« ne peuvent participer à l'élection des maires et des adjoints »* lors des élections municipales.

Votée par les centristes et les Républicains et indépendants, la version ultime de l'amendement de M. Larché adopté par la commission des lois indique finalement, première restriction, que le bénéfice du dispositif inscrit dans le traité de Maastricht *« pourra »* être accordé aux ressortissants communautaires *« aux élections municipales »*. Selon les sénateurs, il doit donc s'agir d'une faculté et non d'un droit. Cet amendement précise aussi-deuxième restriction apportée par le Sénat – que ce dispositif s'applique aux « seuls citoyens *de l'Union* ». Enfin – troisième « garantie », – il indique qu'une loi organique *« votée dans les mêmes termes par les deux Assemblées »* déterminera les conditions d'application de l'article concerné. Les socialistes ont voté contre et les communistes n'ont pas pris part au vote.

Les commissaires RPR, emmenés par M. Paul Masson (Loiret), ont décidé de s'abstenir sur cette version finale qui représente déjà pour les centristes un lourd sacrifice puisque le gouvernement considère que le vote et l'éligibilité ne constituent pas une faculté prévue par le traité mais un droit, que l'expression *« pourra »* limite. Mais l'attitude des gaullistes ne préjuge évidemment pas ce que fera leur président, M. Charles Pasqua, au cours du débat.

Les sénateurs UDF, favorables au vote du projet constitutionnel, estimaient, à l'issue de la réunion de la commission, que le RPR, en discutant des modalités du vote et de l'éligibilité, en a accepté le principe. Même s'il n'a pas été évoqué au cours de la réunion en commission, un amendement fort éloigné de l'équilibre obtenu et supprimant la possibilité de vote et d'éligibilité aux élections municipales pourrait pourtant être déposé dès lundi par M. Pasqua, qui entend garder la plus grande marge de manœuvre possible.

L'UDF résiste à M. Pasqua

On est pourtant fondé à tirer un premier bilan de cette subtile lutte d'influence. M. Pasqua avait fait du droit de vote et de l'éligibilité le thème principal du débat interne à la droite sur Maastricht. Si cette démarche lui a permis de sauvegarder l'unité de son groupe, elle ne lui a pas donné l'occasion de prendre l'ascendant sur l'UDF, qui a bien résisté, jusqu'à présent, à sa pression. Dans la perspective de l'élection à la présidence du Sénat, en septembre prochain, qui devrait opposer l'UDF au RPR, il reste maintenant à savoir si M. Pasqua, majoritaire chez lui, a intérêt à rester minoritaire au palais du Luxembourg sur la question du droit de vote et de l'éligibilité, comme l'ont montré les votes de la commission des lois.

GILLES PARIS

(Lire également page 13 la chronique de Daniel Schneidermann.)

Un projet proposé par M. Bérégovoy

M. Emmanuelli s'oppose au « plan d'épargne en actions »

Le projet de loi créant le « plan d'épargne en actions » (PEA), qui sera examiné mercredi 3 juin par l'Assemblée nationale, suscite des remous au sein du groupe socialiste. M. Henri Emmanuelli, président de l'Assemblée nationale, s'est vigoureusement opposé à ce texte en soulignant l'*« inopportunité »* de ces nouvelles dispositions en faveur de la défiscalisation de l'épargne.

M. Henri Emmanuelli n'est décidément pas prêt à payer de résignation et de silencieuse obédience le coût de l'« embellie » attribuée à la présence de M. Pierre Bérégovoy à l'hôtel Matignon. Il en a donné une fois de plus la preuve, mercredi 27 mai, devant le bureau du groupe socialiste, en s'opposant à un projet de loi dont la paternité revient à l'actuel premier ministre lorsqu'il avait la charge du ministère de l'économie et des finances. Ce texte, destiné à favoriser l'épargne longue en actions, crée un plan d'épargne pour une durée de huit ans et exonère d'impôt les plus-values et les revenus, y compris l'avoir fiscal, obtenus par cette capitalisation.

Pour M. Bérégovoy, le PEA est le *« pendant du Plan d'épargne populaire en obligations »* et doit permettre de renforcer les fonds propres des entreprises, en rendant plus séduisant l'investissement en actions, plus risqué que les SICAV monétaires. Ces arguments ne satisfont pas le président de l'Assemblée nationale qui a protesté, devant ses collègues socialistes, contre une *« politique fiscale qui prive l'Etat de recettes et va toujours dans le même sens : les détenteurs de capitaux voient leurs avantages accrus »*.

M. Emmanuelli a ajouté qu'à quelques mois des élections législatives, il ne voyait pas la *« nécessité »* d'un texte qui est un *« geste vers les hauts revenus »*. Soulignant que ce projet traduisait une *« orientation politique lourde »* et qu'il aurait *« beaucoup de difficultés à le voter »*, l'ancien président de la commission des finances de l'Assemblée nationale a demandé que le groupe PS se prononce par un vote, mardi 2 juin, au cours de sa réunion hebdomadaire, sur l'opportunité de ces dispositions fiscales.

La perspective d'une abstention du président de l'Assemblée, sur un projet de loi auquel le premier ministre est très attaché, inquiète beaucoup les députés socialistes membres de la commission des finances. Même s'ils sont moins convaincus du bien-fondé du projet que M. Alain Richard, rapporteur général du budget et rapporteur du PEA, ils estiment qu'il serait politiquement irresponsable de s'opposer à M. Bérégovoy.

Amendements de compensation

« Je ne me fais aucune illusion sur l'écho que ce texte pourrait avoir sur notre base électorale », a reconnu M. Jean Le Garrec, président de la commission des finances, mais, a-t-il ajouté, il n'est pas possible de *« repousser un texte du gouvernement »*. Les députés présents en réunion de bureau mercredi matin – MM. Le Garrec, Richard, Emmanuelli, Jean Auroux, président du groupe, Jean-Paul Planchou, porte-parole du groupe, et François Hollande – ont donc décidé de soutenir le projet, sous réserve d'un *« rééquilibrage »*.

Le groupe PS devrait déposer des amendements destinés à compenser les nouveaux avantages fiscaux accordés à l'épargne en actions par une restriction conjointe de ceux concédés aux obligations et surtout aux SICAV monétaires. M. Hollande envisage aussi le dépôt d'un amendement en faveur de l'épargne salariale.

PASCALE ROBERT-DIARD

Une proposition de M. Alphandéry

Le Parlement veut contrôler les dépenses européennes

Le contrôle démocratique du fonctionnement des Communautés européennes n'est pas simple. Chacun des Parlements nationaux n'a de pouvoir que sur son gouvernement qui agit à Bruxelles ; le Parlement européen ne dispose pas encore de la plénitude des pouvoirs que possède toute assemblée en régime parlementaire. Cette difficulté est particulièrement flagrante en matière fiscale et budgétaire, alors qu'historiquement les Parlements sont nés de la volonté d'accorder aux seuls représentants du peuple le droit de lever l'impôt et de les charger de surveiller l'usage que font les gouvernants de l'argent des contribuables.

L'Assemblée de Strasbourg ne peut que remplir ce second rôle, puisqu'il n'y a pas d'impôt européen, les ressources du budget communautaire provenant des contributions des états membres. En revanche, les Chambres nationales n'ont aucun moyen de surveiller la bonne utilisation des crédits, ainsi transférés à Bruxelles, alors qu'elles sont politiquement responsables devant leurs électeurs des impôts qui alimentent ces crédits.

« L'accord de principe » du gouvernement

En France, ce transfert du budget national au budget européen est simplement globalisé dans une seule ligne d'un des documents budgétaires. Même si le Sénat, depuis trois ans, organise un débat sur cette « ligne », cela est insuffisant pour organiser un réel contrôle des élus. D'où la proposition de loi organique déposée par M. Edmond Alphandéry, député UDC du Maine-et-Loire et fervent partisan de la construction européenne, proposition à laquelle M. Pierre Bérégovoy a donné un *« accord de principe »* lors du débat à l'Assemblée nationale sur la révision constitutionnelle préalable à la ratification du traité de Maastricht.

Dans son exposé des motifs M. Alphandéry écrit qu'il *« importe pour améliorer le contrôle parlementaire – qui, rappelons-le, repose fondamentalement sur les Parlements nationaux, seuls responsables devant les électeurs des prélèvements opérés par la puissance publique nationale – de sortir de cette situation de quasi-clandestinité »*. Il propose donc de modifier la loi organique régissant la discussion parlementaire des projets de lois de finances, en ajoutant que, dans la première partie de celles-ci – celle relative aux recettes – devra obligatoirement *« figurer un article fixant le montant du prélèvement sur les recettes de l'Etat opéré au profit des Communautés européennes et autorisant son versement »*.

Le député centriste demande aussi, afin de faciliter l'information du Parlement, que le gouvernement joigne à son projet de budget *« le projet de budget des Communautés établi par la commission des Communautés, le rapport sur l'exécution du budget européen du dernier excercice connu, et un rapport du gouvernement français sur les finances de la Communauté »*.

Le premier ministre ayant donné son accord, il ne reste plus au gouvernement qu'à accepter l'inscription de cette proposition à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale.

Th. B.

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 27 mai, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des délibérations, le communiqué suivant a été diffusé :

- **Apprentissage et formation professionnelle.**

(Le Monde *du 28 mai.*)

- **Lutte contre le chômage d'exclusion.**

– Le ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle a présenté une lettre rectificative au projet de loi portant adaptation de la loi nº 88-1088 du 1er décembre 1988 relative au revenu minimum d'insertion et relatif à la lutte contre le chômage d'exclusion.

La lettre rectificative complète les mesures de lutte contre le chômage d'exclusion contenues dans le projet de loi.

1) Tous les demandeurs d'emploi âgés de plus de cinquante ans pourront désormais conclure un contrat de retour à l'emploi. Les employeurs avec qui ils le concluront bénéficieront d'une aide forfaitaire de l'Etat égale à 10 000 F et de l'exonération des cotisations sociales patronales pendant dix-huit mois.

2) Les groupements d'intérêt public pourront adhérer au régime d'assurance-chômage pour les salariés qu'ils emploient dans des conditions de droit privé.

Les personnes occupant auprès d'employeurs publics des emplois intermittents dans le domaine du spectacle seront affiliées à l'assurance-chômage.

3) Les entreprises de travail temporaire ayant pour activité exclusive l'insertion des personnes en difficulté pourront conclure des contrats de qualification.

4) Pour améliorer le suivi de l'indemnisation des demandeurs d'emploi, l'UNEDIC et les organismes de Sécurité sociale pourront rapprocher les informations qu'ils détiennent sur la situation de ces derniers.

- **Attributions du premier ministre.**

– Le premier ministre a présenté un décret qui lui transfère les attributions précédemment exercées par le ministre de la ville.

Lire page 7

- **L'école dans les quartiers en difficulté.**

(Le Monde *du 28 mai et lire page 7.*)

- **Le plan été-jeunes**

(Le Monde *du 28 mai.*)

La réforme de la politique agricole commune

Le premier ministre « ne redoute pas » la motion de censure de l'opposition

M. Pierre Bérégovoy a affirmé, mercredi après-midi 27 mai à l'Assemblée nationale, au cours de la séance consacrée aux questions au gouvernement, que *« le gouvernement ne redoute pas »* l'issue du débat qui aura lieu lundi 1er juin, à partir de 18 heures, sur la motion de censure déposée par les groupes RPR, UDF et UDC après la réforme de la politique agricole commune. Le premier ministre a ajouté qu'il était *« prêt à parler d'un dispositif d'accompagnement »* des mesures décidées.

Le texte de la motion de censure, qui a été signé par soixante-six députés des trois groupes de l'opposition de droite et du centre, dénonce *« la brutalité de l'annonce de l'accord gouvernemental à la réforme de la politique agricole commune sans concertation préalable avec les organisations professionnelles et sans débat au fond ni information de la représentation nationale »*.

Il relève *« qu'aucune mesure nationale d'accompagnement n'a été concomitamment annoncée par le gouvernement contrairement aux engagements du ministre de l'agriculture »* ainsi que *« l'absence d'intégration de cette réforme dans une politique plus globale d'aménagement de notre territoire et de l'espace rural. »*

Le groupe communiste de l'Assemblée nationale arrêtera sa position lundi après-midi.

Les questions au gouvernement

Du bon usage de « l'aboiement »

Est-il ou non diffamatoire de qualifier d'*« aboiements »* les interjections d'un député, lorsqu'on est membre du gouvernement et *a fortiori* ministre de l'éducation nationale ? Cette grave question a fait l'objet d'un vrai débat, mercredi 27 mai, à l'Assemblée nationale.

Interpellant le premier ministre sur *« l'attitude du gouvernement à l'égard de l'opposition »*, M. Robert André-Vivien (RPR) a exhumé des colonnes du *Journal officiel*, quelques morceaux d'anthologie parlementaire, parmi lesquels un impératif *« Cessez d'éructer ! »*, un inélégant *« Malgré vos beuglements... »* et un sarcastique *« Croyez-vous que vos aboiements feront avancer les choses ? »* lancé par M. Jack Lang aux députés de l'opposition qui l'interrogeaient sur l'école libre.

Un aboiement, a répondu M. Pierre Bérégovoy, *Larousse* à l'appui, désigne *« en effet le cri du chien »* (Sourires sur les bancs de l'Assemblée). *« Mais,* poursuit le premier ministre, *j'ai vu aussi que, par extension, on peut dire : «* Peut-être entendez-vous les derniers soupirs de l'ouragan dans l'aboiement des flots continuels qui se brisent... » (on sourit encore). *Enfin, je me suis aperçu qu'au sens figuré, on se sert du terme* « aboiement » *pour désigner les* « cris importuns lancés au cours d'une poursuite réitérée et fatigante ». *M. Lang avait trouvé les termes qui convenaient à un moment où il était assailli d'interruptions... »* (on rit, en particulier M. Raymond Barre) Et, citant Théophile Gautier, le premier ministre conclut son exercice de style d'une doucereuse mise en garde à l'intention de l'opposition : *« Les aboiements perpétuels de la critique assourdissent l'inspiration... »*.

P. R.-D.

□ **M. Philippe de Villiers débouté de son procès contre Louis Mexandeau.** – M. Philippe de Villiers, député UDF de la Vendée, qui avait assigné en justice M. Louis Mexandeau, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, a été débouté, mercredi 27 mai, par la première chambre du tribunal de Paris. Celle-ci a estimé que si les propos tenus par M. Mexandeau lors d'une conférence de presse, le 6 novembre 1991, étaient diffamatoires à l'égard de M. de Villiers, de la part d'un ministre dans l'exercice de ses fonctions, des poursuites ne pouvaient être exercées que devant la Haute Cour de justice. A propos de deux étudiants poursuivis devant le tribunal de Caen pour *« apologie de crimes contre l'humanité »*, M. Mexandeau avait associé le nom de M. de Villiers à ceux des historiens dits « révisionnistes ». Critiquant, au cours d'une conférence de presse, le « combat pour les valeurs » du député UDF, M. Mexandeau avait parlé à ce sujet de *« pétainisme rebouilli »* et *« d'ordre moral »*. M. de Villiers demandait 500 000 francs de dommages-intérêts.

□ **Précision.** – Cité parmi les parlementaires de l'opposition participant au congrès constitutif du mouvement Combat pour les valeurs de M. Philippe de Villiers (*le Monde* du 20 mai), M. Pierre Mazeaud, député (RPR) de la Haute-Savoie, précise qu'il n'était personnellement pas présent à cette soirée organisée au Palais des congrès à Paris, contrairement à ce que nous avions indiqué sur la foi de la présentation faite par les organisateurs.

□ **Rectificatif.** – Nous avons précisé à tort, dans l'article de Guy Porte sur les réactions à la démission de M. Tapie dans les Bouches-du-Rhône (*le Monde* du 2, mai), que M. François Bernardini, député de ce département, l'était devenu en tant que suppléant de l'ancien ministre de la ville. M. Bernardini est le suppléant de M. Michel Vauzelle, garde des sceaux, celui de M. Tapie étant M. Jean-Claude Chermann.

DÉFENSE

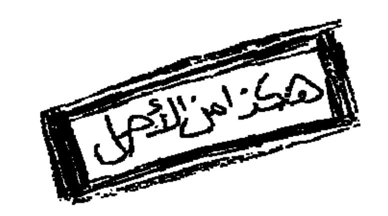
Quatre compagnies de combat par régiment

L'armée de terre se renforce en hommes et en matériels

Dans un entretien publié dans le dernier numéro du mensuel *Terre Magazine*, le chef d'état-major de l'armée de terre, le général Amédée Monchal, indique que les régiments actuels, constitués d'une compagnie de commandement ou de soutien et de trois compagnies de combat, seront à terme composés, au minimum, de quatre unités de combat. *« Il faut densifier et donner aux formations la taille et les moyens »* nécessaires pour être plus compétitives notamment sur le plan des *« frais généraux »*, souligne le général Monchal.

Dans le même mensuel, le général Jacques Granger, qui vient de quitter ses fonctions d'inspecteur de l'infanterie, précise les propos du général Monchal en indiquant que les régiments d'infanterie tendront vers *« l'ordre quaternaire à tous les niveaux »*. *« Les régiments auront quatre compagnies de combat en plus des appuis ; les compagnies disposeront de quatre sections de combat et d'une section antichars ; les sections seront à quatre groupes, dont un groupe antichars »*, ajoute-t-il.

Le renforcement des régiments de l'armée de terre touchera également l'arme blindée et l'artillerie. Les régiments d'artillerie passeront ainsi de vingt-quatre à trente-deux pièces, tandis que les régiments blindés seront dotés à terme de quatre-vingts chars, au lieu, aujourd'hui, de cinquante-quatre ou soixante-dix chars selon les cas.



THÉATRE

L'exigence forcenée d'Anatoli Vassiliev

Le metteur en scène le plus iconoclaste de Moscou monte « Bal masqué » de Lermontov à la Comédie-Française

En 1988, l'Occident découvrait Anatoli Vassiliev avec Six personnages en quête d'auteur *au Festival d'Avignon, et le* Cerceau *à Bobigny. Il est revenu à Paris, invité par la Comédie-Française, pour monter* Bal masqué, *une pièce en vers de Mikhaïl Lermontov, traduite également en vers par André Markowitch, et jamais jouée en France. Il a fêté ses cinquante ans le 4 mai, pendant les répétitions du spectacle dont les représentations ont commencé le 27 mai.*

« Je suis né dans l'Oural, *raconte Vassiliev,* dans un un village près de Penza, où je ne suis jamais retourné. Ensuite, mes parents ont déménagé à Orel, Bakou, Toula et puis Rostov-sur-le-Don quand j'avais onze ans. Ma mère enseignait les mathématiques, mon père était technicien dans une usine, je l'ai à peine connu. A Rostov, j'ai étudié la chimie organique. On m'a proposé un poste à l'Université, mais je suis parti pour la Sibérie. J'ai travaillé à Novo-Kouzntezk, puis j'ai fait mon service militaire au Kazakhstan, et je suis allé en Extrême-Orient, à Vladivostok. En 1968, je suis arrivé à Moscou.

« C'est là que vous avez commencé à vous intéresser au théâtre ?

– Voilà trente et un ans que, tous les jours, je m'occupe de théâtre. Je suis professionnel depuis 1968. J'ai fait mes études au GITIS, le Conservatoire russe, et, en 1973, j'ai réalisé ma première mise en scène au Théâtre d'Art.

– Votre goût vous porte plutôt au travail de laboratoire.

– Ce n'est pas mon goût, c'est mon chemin, c'est ma façon de penser. C'est ma loi. Je suis sorti des structures d'État dès que j'ai eu ma maison dans la rue Vorovski en 1987. La Comédie-Française, c'est un choix. D'un côté le laboratoire, à l'opposé le répertoire, et chacun peut avoir une influence néfaste sur l'artiste. Si vous voulez devenir chasseur, il ne vous suffit pas d'acheter les balles et le fusil, et quand vous tuez un lapin, et que pendant vingt ans, vous apprenez aux autres à tuer le même lapin avec différents fusils, vous devez leur montrer ce que vous savez, vous devez le faire vous-même. Ici, je suis retourné à mon passé.

– Pourquoi avez-vous choisi une pièce à peu près inconnue en France ?

– Je préférais une pièce qu'on ne connaît pas. Je voulais choisir une bonne pièce, qui me plaisait, qui convienne aux acteurs français. Le choix se situait entre Tchekhov et quelqu'un d'autre. J'ai compris tout de suite que je ne travaillerais pas sur Tchekhov ou sur un autre auteur lié au réalisme. Il me fallait trouver une situation frontière entre l'Occident et la Russie. D'où le *Bal masqué.*

– Qu'est-ce que vous entendez par « frontière » ?

– Disons : ce n'est ni Tchekhov ni Musset. C'est le romantisme et le réalisme à la fois. Le romantisme russe. *Bal masqué* tient une place à part dans la culture européenne. Si les Européens ne connaissent pas cette pièce, cela ne veut pas dire qu'elle n'existe pas. C'est une œuvre mythique en Russie. Elle a été montée par Meyerhold, puis par Zavadski. J'ai cherché une sorte de lien mystique avec Meyerhold, c'est pourquoi j'utilise, comme lui, la musique de Glazounov. Mais différemment.

– C'est une pièce romantique, où la tension amoureuse sous-tend l'intrigue. Et le bracelet que perd Nina pendant le bal, rappelle le mouchoir de Desdémone. N'est-ce pas une pièce sur la jalousie ?

– C'est une provocation, cette question ! Non, ce n'est pas une pièce sur la jalousie. Au fond, je ne sais pas de que quoi elle parle. D'abord, elle m'offre une masse d'énergie, une masse esthétique, dans laquelle tout est inclus, une sorte de planète. Je commence le voyage à l'intérieur de cette planète, j'avance, avec les acteurs, avec l'équipe... A la fin, il me semble que je sais, alors qu'au début, je croyais deviner. Au début, je croyais que le *Bal masqué* traitait du problème philosophique posé par la vie sociale, politique, intime des personnages. Au long des répétitions, j'ai compris que ce n'était pas tout à fait cela. Ce que j'ai découvert me paraît si important qu'à mon retour à Moscou, j'en ferai le thème de conférences. La problématique de la pièce passe par Arbénine, le héros de la pièce, par ses relations avec Nina, et avec le Prince.

» Les relations entre Arbénine et le Prince sont liées au dix-neuvième siècle, au conflit des générations, au mouvement décembriste et post-décembriste : c'est un conflit essentiel qui traite de l'action et du choix. La relation Arbénine-Nina, beaucoup plus complexe, est celle du Démon et l'Ange. En un même personnage, Lermontov fait cohabiter deux êtres : Arbénine réel et Arbénine métaphysique : c'est ça la romantisme russe.

– Il n'est pas certain que cette explication s'impose clairement à la scène

– Vous, Français, lisez le texte, et les Russes lisent ce qu'il y a derrière. On ne peut pas dire que le sujet soit la perte du bracelet. Est-ce que le sujet de *Crime et Châtiment* est l'assassinat d'une vieille femme ?

– Comment avez-vous pu travailler avec les Comédiens-Français

– Ma méthode consiste à concentrer l'attention de l'acteur sur les bases de l'action, ensuite, à parler des conséquences, c'est-à-dire du contenu littéraire. Après se posent tous les problèmes concrets, l'individualité des acteurs, la possibilité ou non d'un contact, etc. Les acteurs sont pareils dans le monde entier : ils veulent jouer, être sur scène. La différence tient à la façon dont l'instrument est accordé. Qu'est-ce que l'acteur entend quand le metteur en scène lui parle ? Le problème est là. Il faut se faire comprendre...

– Surtout quand on ne parle pas la langue...

– Oui, par conséquent, je n'ai pu établir de contact qu'au niveau de l'énergie. Il a été difficile de trouver une langue commune. Depuis des années, je travaille en laboratoire. Mes acteurs, ce sont mes élèves. Ma langue, c'est la théorie dont je me sers. La Comédie-Française ressemble un peu au Théâtre d'Art. C'est une des raisons pour lesquelles je voulais y travailler : je voulais me mettre à l'épreuve de mon passé. Et finalement, ce passé, je l'aime. Tous les théâtres académiques du monde sont magnifiques, et semblables dans leurs contraintes. Moi, je serais prêt à répéter pendant des années.

– A Paris, vous ne semblez pas heureux.

– J'étais tout aussi malheureux au Théâtre d'Art, peut-être encore davantage. Ici c'est un monde inconnu, dont je me croyais proche. Si je me trouvais en Russie, qu'est-ce que je pourrais trouver comme justification ? Ce que je ne comprends pas, c'est l'état du théâtre en France. Pas le niveau, l'état : si un metteur en scène se contente de placer les acteurs dans l'espace, moi je n'ai pas besoin de ce métier-là. Cette pression que nous exerçons, quelles en sont les buts ? Notre avenir radieux ? C'est immoral. C'est quelque chose que je renie, ce n'est pas le théâtre.

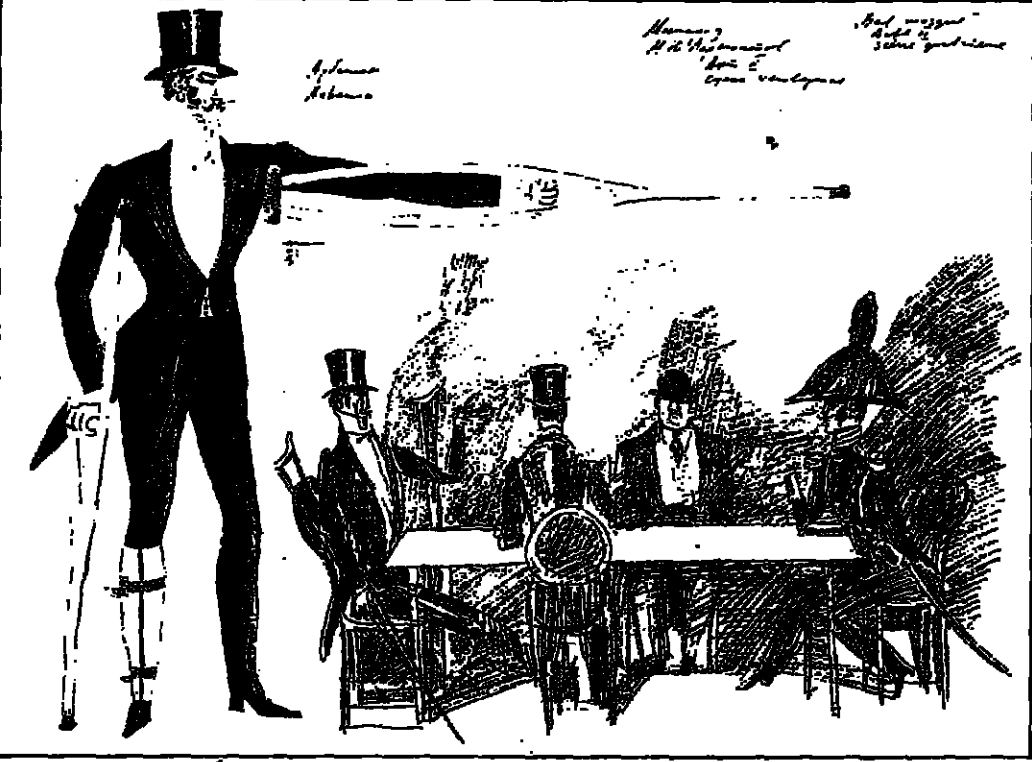
– Finalement, êtes-vous satisfait de votre travail ?

– Je me suis occupé de l'art de l'illusion. L'art existe-t-il pour tromper ou ne pas tromper ? Toutes ces questions que vous posez amènent des réponses compliquées sur l'art du metteur en scène, sur le sens de notre métier... Peu importe. Si le spectacle existe, je le dois aux comédiens, et d'abord à Valérie Dreville et à Jean-Luc Boutté. Je ne pouvais pas imaginer Arbénine joué par un infirme ; mais quand j'ai parlé avec Jean-Luc Boutté, que je l'ai vu sur scène, j'ai construit le spectacle pour lui. Tout a commencé là. Tout de suite, j'ai été sidéré par son jeu. C'est un acteur unique, fantastique. Comparable aux plus grands que j'ai connus. »

Anatoli Vassiliev va revenir à Moscou, dans son minuscule sous-sol où il travaillera sur *l'Idiot* de Dostoievski, *Chacun sa vérité* de Pirandello, *les Traités philosophiques* de Platon. Il souhaiterait aller au Japon monter le *Bal masqué* en costumes traditionnels, cherchant là peut-être, la plus grande distance pour retrouver ce qu'il appelle un théâtre sans tromperie.

Propos recueillis par
NICOLE ZAND

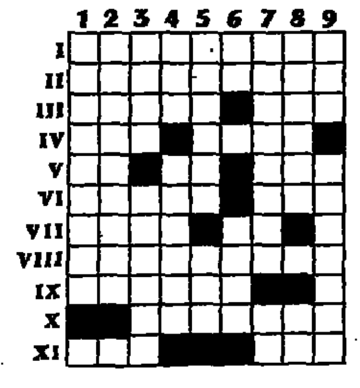
► ***Bal masqué*, traduction d'André Markowicz, Collection du « Répertoire ». Imprimerie nationale Éditions. 168 p. 79 F.**



Éléments de costumes et de décors pour « Bal masqué ».

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5790



HORIZONTALEMENT

I. Donne l'occasion de modifier sa mise. – II. Au propre comme au figuré, il est incontestablement léger. – III. Cherchée en vue de faire monter. Reste sur ses positions. – IV. Est à la disposition de qui cherche à ne pas trop se mouiller. Arrives dans une vallée. – V. Symbole. Morceau de beurre. Indique qu'il n'y a plus d'espoir. – VI. Un qui appréciait déjà le retour à la terre. Points. – VII. Brille la nuit venue. En fin de soirée. – VIII. Doit à la rose ses nuances les plus délicates. – IX. Ecrivain et prélat grec. – X. Etre attaché. – XI. Il a un trou dans son bas. Réformateur.

VERTICALEMENT

1. Mets froid. – 2. A un appétit d'oiseau. – 3. Bourre quand elle est grossière. Demandent à être redressées. – 4. Pas lancés. Paniers ou caisses. – 5. Ne dut pas emporter au Paradis un bon souvenir des autorités lyonnaises. N'est plus ce qu'il était (épelé). – 6. Toujours frais en sa nouveauté. En France. – 7. Coule de source. Interjection. – 8. Se rend les armes à la main. Participe. – 9. D'un auxiliaire. Très comme il faut.

Solution du problème n° 5789

Horizontalement

I. Chat-huant. – II. Aigrette. – III. SS. Os. Gr. – IV. Statuaire. – V. Eon. Scie. – VI. Trac. – VII. El. Odessa. – VIII. Tentateur. – IX. Ensemence. – X. Ré. Art. – XI. Repas. Tee.

Verticalement

1. Casse-tête. – 2. Historienne. – 3. Ag. Ans. NS. – 4. Trot. Cotera. – 5. Hésus. Dames. – 6. Ut. Acreté. – 7. At. Il. Sénat. – 8. Nègre. Sucre. – 9. Ré. Rereté.

GUY BROUTY

CINÉMA

Petite planète

L'énergie râleuse européenne et la rapidité d'un film indépendant américain font la force de cette fable transatlantique

I WAS ON MARS
de Dani Levy

Mars, c'est New-York, planète à la fois étrange et trop connue à travers ses multiples légendes touristiques, romanesques, cinématographiques... Mais qui est *I*, le « Je » du titre ? La caméra semble hésiter aux premières images du film, enregistrant une foule de pieds sur fond sonore de terminal JFK Airport. Pas ces escarpins vernis, ni ces fines chevilles de pin-up californienne, certainement pas ce pantalon de complet ni ces jeans bien coupés.

I a des godasses lourdaudes, de gros mollets, une ridicule robe à colerette et une choucroute blonde. *I* a peur, elle est perdue dès le premier taxi jaune au compteur vorace. *I* est plus tarte que nature – c'est-à-dire que n'importe quel touriste débarquant pour la première fois dans le maelström new-yorkais. Et puis non, c'est pire, elle, dont on apprendra bientôt qu'elle se prénome Silva, est polonaise, évadée de sa planète ex-réaliste socialiste en voie de désintégration, cosmonaute fauchée en expédition de survie dans l'espace intersidéral du rêve américain.

Sagement, silencieusement et laborieusement comme, semble-t-il, tout ce qu'elle fait, Silva va parcourir le trajet prévisible, circuit touristique, taudis, clichés de la « grosse pomme » fournis par Scorsese, « Kojak » et CNN. Le film l'accompagne, impavide. Il attend que Silva ait touché le fond. La manière, totalement imprévue cette fois, dont Silva remontera la pente, utilisant ses propres armes pour circonvenir ceux qui l'ont maltraité, le malfrat gominé et son cousin trop brave, et la Ville, et l'Amérique, est parfaitement réjouissante.

On s'abstiendra, pour une fois, de brocarder la paresse des distributeurs incapables de traduire un titre : *I Was on Mars* n'est pas un film américain, mais l'œuvre d'un Suisse alémanique, le réalisateur Dani Levy, et de l'actrice (épatante dans le rôle principal) et scénariste allemande Maria Shrader. L'usage de l'anglais pour le titre est leur choix. Ils ont fait le voyage de Mars-sur-Hudson en même temps que leur héroïne, avec la même énergie butée, le même mélange de naïveté et de roublardise qui leur fait observer les pièges de près, s'y laisser prendre même, pour les détruire de l'intérieur.

Que le mode de fabrication d'un film ressemble à ce qu'il raconte est généralement bon signe. Ici, l'harmonie entre la guérilla de Silva et le tournage sauvage, en marge des règles syndicales du cinéma américain, la manière dont Silva comme Dani Levy accueillent et phagocytent les personnages de rencontre, l'absence totale de prétention et la revendication absolue de dignité, font d'*I Was on Mars*, en même temps qu'une comédie du meilleur aloi, une sorte de manuel de survie européenne, ponctué par un salutaire claquement de porte final.

JEAN-MICHEL FRODON

L'ère du vide

L'HOMME DE MA VIE
de Jean-Charles Tacchella

Elle est jeune, se plaint de ne pas l'être, s'appelle Aimée et en a marre de pointer à l'ANPE. Lâchée par son dernier amant, elle décide d'épouser un homme qui assurera son existence matérielle. En tête de liste, il y a Maurice, un libraire qu'elle a repéré et qu'elle entreprend de séduire. Mais il se révèle misanthrope et couvert de dettes. Alors elle en fait son confident et son complice dans sa chasse au mâle argenté, le prend comme témoin le jour de son mariage avec un critique gastronomique (Jean-Pierre Bacri inattendu) et le branche sur une femme riche qui pourrait l'entretenir. A quoi jouent-ils tous deux ?

A l'arrivisme et au refus de l'intégration sociale. Cette histoire se passe dans la région de Versailles, aux frontières de la bourgeoisie friquée et de la bohème désenchantée. Jean-Charles Tacchella fait un curieux retour à la comédie de mœurs grinçante, qui lui a bien réussi dans les années 70 (*Voyage en grande Tartarie, Cousin cousine*). Il filme d'une façon très détachée ces silhouettes d'aujourd'hui, appartenant à une autre génération que la sienne. Il les a créées mais on dirait qu'il ne les aime pas, même si Maria de Medeiros et Thierry Fortineau, excellents comédiens, s'en tirent à leur avantage.

Leurs personnages appartiennent à une société du vide idéologique, sentimental et sexuel. Quelques tours de passe-passe dans les dialogues et une fin « heureuse » n'arrivent pas à donner le change : ces gens-là restent ce qu'ils sont, antipathiques.

J. S.

Acquitté avec le sourire

MON COUSIN VINNY
de Jonathan Lynn

C'est un conte de fées, nostalgique de l'*American Dream* et absolument à contretemps de la réalité américaine. Pourquoi pas, dès qu'on ne se prend pas une seconde au sérieux ? Ainsi, alors que la fracture entre riches et pauvres est ce qu'on sait aux Etats-Unis, un brave fils de garagiste de Little Italy va gagner ses galons d'as du barreau. Tandis que la justice américaine se fait remarquer par son équanime lucidité (demandez à Rodney King) et sa mesure (exécutions capitales en croissance rapide), le bon droit va triompher.

Et quand les citoyens des villes du Nord et des campagnes du Sud paraissent moins que jamais susceptibles de s'entendre, un tchatcheur des trottoirs de Brooklyn et une bande de *red necks* du fin fond de l'Alabama finiront par s'embrasser. C'est, on l'a dit, une comédie irréaliste.

Elle remplit honorablement son contrat de distraction. Sans doute ni Jonathan Lynn ni son interprète principal, Danny Aiello, ne sont adeptes de la nuance ou de la litote. Et le réalisateur a manifestement appris la mise en scène en regardant *Starsky et Hutch* plutôt que *Citizen Kane*. Mais la naïveté souriante avec laquelle il aligne ses gags n'est jamais antipathique, et le renfort apporté par la fiancée de l'avocat débutant (venu arracher son cousin à une accusation de meurtre) interprétée par Marisa Tomei, ajoute une touche de piquant bien venue.

J.- M. F.

Un gros bébé

ARRÊTE OU MA MÈRE VA TIRER
de Roger Spottiswood

Sylvester Stallone est un flic courageux, amant de son lieutenant – une femme, – fils chéri d'une mère envahissante qui, lui rendant visite, montre à ses collègues des photos attendrissantes, leur raconte ses frasques enfantines, met de l'ordre dans son appartement, lui sert des petits déjeuners pantagruéliques, se mêle de sa vie privée, de sa vie professionnelle aussi et tant mieux, puisqu'elle l'aide à arrêter un gangster dangereux autant que dépressif.

Généralement, ce rôle de candide redresseur de torts est dévolu à un chien fidèle ou à un garçonnet malin. La seule nouveauté du film de Roger Spottiswood, *Arrête ou ma mère va tirer*, tient au fait qu'il soit tenu par Estelle Getty, vieille dame presque naine et très myope. C'est elle qui mène le jeu. A côté d'un Stallone massif, poussif et pas vraiment futé, l'effet comique est facile, attendu, mais assuré. Après tout, le titre ne laisse pas espérer autre chose.

Mais, comme Stallone tient à son image, il a tout de même fallu lui donner des scènes d'action. Elles semblent avoir profondément ennuyé Roger Spottiswood, qui les a tournées comme s'il s'agissait d'un téléfilm fauché. A partir de là, on s'arrête de rire, définitivement.

C. G.

□ **Découverte d'une version inconnue de *la Danse* de Matisse.** – Une première version de *la Danse*, cette célèbre peinture murale (3,5 × 13 m) exécutée en 1933 par Matisse pour le docteur Barnes à Merion, près de Philadelphie, a été récemment découverte lors de l'inventaire de l'héritage du fils de l'artiste, Pierre Matisse, révèle le critique d'art Pierre Schneider dans *l'Express*. Pierre Matisse, grand marchand d'art à New-York, est décédé en août 1989. Ses héritiers ont découvert dans le garde-meuble « *un long rouleau de toile, vieux, empoussiéré* » : trois toiles constituant la première version de *la Danse*. Elles sont exposées au Musée d'art moderne de la Ville de Paris.

EXPOSITIONS

Centre Georges-Pompidou

Place Georges-Pompidou (42-77-11-12). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.

DESSINS DE MIRO. Personnages, oiseaux... 1924-1977. Salle d'art graphique. Jusqu'au 7 juin.

ANDRÉ NEMES. Petit foyer. Jusqu'au 1er juin.

JOSEF SVOBODA, SCÉNOGRAPHE. Grand foyer. Jusqu'au 1er juin.

Musée d'Orsay

Quai Anatole-France (40-49-48-14). Mer., ven., sam., mar. de 10 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45, dim. de 9 h à 18 h. Fermé le lundi.

ARCHITECTURES DE SPECTACLE. Exposition-dossier. Jusqu'au 31 mai.

ARTS INCOHÉRENTS, ACADÉMIE DU DÉRISOIRE (1882-1893). Exposition-dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès du musée). Jusqu'au 31 mai.

GUIMARD. Entrée : 32 F (billet jumelé musée-exposition : 45 F). Jusqu'au 26 juillet.

PHOTOGRAPHIES DE LOIE FULLER. Exposition-dossier. Espace Naissance du cinématographe. Entrée : 27 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 31 mai.

Palais du Louvre

Entrée par la pyramide (40-20-51-51). T.l.j. sf mar. de 10 h à 22 h. Ouvert les 28 mai et 8 juin jusqu'à 22 h.

ACQUISITIONS DU DÉPARTEMENT DES SCULPTURES (1988-1991). Hall Napoléon. Entrée : 35 F (comprenant l'accès à l'exposition Clodion). Jusqu'au 29 juin.

CLODION, SCULPTEUR (1738-1814). Hall Napoléon. Entrée : 35 F. Jusqu'au 29 juin.

HOMMAGE A CHARLES STERLING (1901-1991). Des primitifs à Matisse. Pavillon de Flore. Entrée : 31 F (ticket d'entrée au musée). Jusqu'au 13 juillet.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris

12, av. de New-York (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30.

LE GRAND JEU. Entrée : 35 F (comprenant l'entrée de l'expositon SIMA). Jusqu'au 21 juin.

PRAGUE - BRATISLAVA. D'une génération l'autre. Jusqu'au 21 juin.

SIMA. Entrée : 35 F (comprenant l'entrée de l'exposition Le Grand Jeu). Jusqu'au 21 juin.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

JACQUES-HENRI LARTIGUE A L'ÉCOLE DU JEU, 1902-1913. Rivages. (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. et mer. de 12 h à 19 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 14 septembre.

TOULOUSE-LAUTREC. Galeries nationales (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Réserv. billets au 48-04-38-86 (de 11 h à 18 h), par Minitel 3615 Lautrec et FNAC. Entrée : 50 F. Jusqu'au 1er juin.

LES VIKINGS. Les Scandinaves et l'Europe 800-1200. Galeries nationales (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 40 F. Jusqu'au 12 juillet.

MUSÉES

ALECHINSKY. Musée de la Marine, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-31-70). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 13 septembre.

LES ANNÉES 70 : UN GROUPE D'ARTISTES A PARIS. Musée Carnavalet, 29, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 45. Entrée : 30 F. Jusqu'au 28 juin.

MICHEL AUDEBERT. Halle Saint-Pierre, Musée en herbe, 2, rue Ronsard (42-58-74-12). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 18 juin.

AUTOPORTRAIT DE LEE FRIEDLANDER. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 1er juin.

POL BURY. Images pour la théorie de la démarche d'Honoré de Balzac. Maison de Balzac, 47, rue Raynouard (42-24-56-38). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F. Jusqu'au 12 juillet.

CENT JARDINS A PARIS ET EN ILE-DE-FRANCE. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (42-34-25-95). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 31 mai.

DESSINS DE RODIN. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 45. Entrée : 21 F. Jusqu'au 19 juillet.

DU TAGE A LA MER DE CHINE. Une épopée portugaise. Musée national des arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna (47-23-61-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 32 F (comprenant la visite du musée). Jusqu'au 31 août.

LOUIS FAURER. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 1er juin.

GLOIRE AUX VIGNERONS. Musée Bouchard, 25, rue de l'Yvette (46-47-63-46). Mer. et sam. de 14 h à 19 h. Fermé les 15 derniers jours de chaque trimestre. Entrée : 25 F. Jusqu'au 28 novembre.

LA GRANDE EXPOSITION DES FRUITS ET DES LÉGUMES. Muséum national d'histoire naturelle, galerie de botanique, jardin des Plantes, 18, rue Buffon (40-79-30-00). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 17 h. Groupes scolaires sur rendez-vous au 43.36.54.26. Entrée : 25 F. Jusqu'au 14 septembre.

IMAGES A LA CARTE. Les cartes postales, comme une mémoire populaire. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 1er juin.

IMAGES D'AMÉRIQUE 1880-1980. LES MAGAZINES A L'AFFICHE. Et les aventures publicitaires d'un dromadaire. Musée de la publicité, Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 18 septembre.

JEAN COCTEAU PRÉSENTÉ PAR JEAN MARAIS. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (46-06-61-11). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 31 mai.

LES LAUTREC DE LAUTREC. Bibliothèque nationale, galeries Mansart et Mazarine, 1, rue Vivienne (47-03-81-10). T.l.j. de 10 h à 20 h. Entrée : 30 F, 20 F avec un billet du Grand Palais. Jusqu'au 31 mai.

ANNIE LEIBOVITZ. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 27 juillet.

ANTOINE-IGNACE MELLING, ARTISTE VOYAGEUR A CONSTANTINOPLE. En France et dans les pays du Nord. Musée Carnavalet, 2e étage, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 40. Entrée : 30 F. Jusqu'au 19 juillet.

LE PASSÉ RECOMPOSÉ, PHOTOGRAPHIES RESTAURÉES DE LA COLLECTION. De la Bibliothèque des arts décoratifs 1850-1900. Musée des arts décoratifs - Palais du Louvre,, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun., mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 28 juin.

LE PONT TRANSBORDEUR ET LA VISION MODERNISTE. Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (44-61-20-00). T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 28 juin.

LA PUB AU MUSÉE DE LA PUB. Les meilleures publicités 1991. Musée de la publicité, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 21 juin.

LA RUE DE BOURGOGNE. Dix peintres, un sculpteur. Musée Carnavalet, 2e étage, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 40. Entrée : 30 F. Jusqu'au 26 juin.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 29 MAI

« Le quartier chinois et ses lieux de culte », 11 heures et 15 heures, métro Porte-de-Choisy (P.-Y. Jaslet).

« Hôtels et curiosités du Marais », 11 heures, 14 h 30 et 17 heures, métro Pont-Marie (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Les passages couverts », 10 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

« Chapelles et cités d'artistes dans le quartier de la Tombe-Issoire », 14 h 30, angle des rues Sarette et de la Tombe-Issoire (Paris et son histoire).

« La Sorbonne », 15 heures devant l'entrée rue des Écoles (Paris et son histoire).

« Promenade de Saint-Roch au couvent des Jacobins », 15 heures, métro Pyramides (Lutèce visites).

« Les hôtels célèbres du Marais illuminés », 21 heures, métro Saint-Paul (Lutèce visites).

« Montmartre, sur les traces de Toulouse-Lautrec », 14 heures, métro Abbesses (M.-C. Lasnier).

« L'hôtel Renaissance de Marie-Touchet et la crypte des Moines d'Ourscamps », 15 heures, *22 bis*, rue du Pont-Louis-Philippe (D. Bouchard).

« Personnages illustres et folles architectures au cimetière du Père-Lachaise », 14 h 30, métro Gambetta côté avenue du Père-Lachaise (Aux Arts, et caetera).

« Hôtels du Marais spécialement ouverts », 14 h 30, métro Saint-Paul (I. Hauller).

« La Sainte-Chapelle et la splendeur du gothique », 14 h 30, métro Cité (E. Romann).

« Charonne d'hier et d'aujourd'hui », 14 h 45, angle rues de Bagnolet et Belgrand (V. de Langlade).

« La Grande Arche et le quartier de la Défense », 14 h 30, RER la Défense dans le hall sortie L (Tourisme culturel).

« Jardins et cours du vieux Vaugirard », 14 h 30, métro Vaugirard (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les appartements royaux du Louvre et la vie quotidienne de la cour », 14 h 30, 2, place du Palais-Royal (Connaissance de Paris).

« Port-Royal de Paris et l'hôtel de Massa », 14 h 30, 123 boulevard de Port-Royal (Société historique des VIIe et XVIIe).

CONFÉRENCES

11 *bis*, rue Kepler, 20 h 15 : « Les promesses du Nouvel Age ? » (Loge unie des Théosophes).

60, boulevard de Latour-Maubourg, 20 h 15 : « Le dédoublement astral » (Institut gnostique d'anthropologie).

Nous publions le *jeudi* (daté vendredi) la liste des expositions qui ont lieu à Paris et en région parisienne à partir de mercredi. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

STORY BOARD. 90 ans de dessins pour le cinéma. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 35 F. Jusqu'au 29 juin.

TINGATINGA. Peintures de Tanzanie. Musée national des arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (44-74-84-80). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, sam. et dim. jusqu'à 18 h. Jusqu'au 31 août.

TOUS PARENTS, TOUS DIFFÉRENTS. Musée de l'homme - galerie d'anthropologie, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-70-60). T.l.j. sf mar. et fêtes de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 20 F, 25 F (comprenant la visite du musée). Jusqu'au 30 novembre.

TRADITION ET MODERNITÉ. Musée Cernuschi, 7, av. Velasquez (45-63-50-75). T.l.j. sf lun. et les 7 et 14 juillet de 10 h à 17 h 40. Du 2 juin au 9 août.

VOYAGE AUX ILES. Archives nationales, hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple (40-27-60-09). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Visites guidées sur demande au 40.27.62.18. Entrée : 20 F. Jusqu'au 5 juillet.

CENTRES CULTURELS

AZULEJOS : MURS DE RÊVE. Fondation Calouste Gulbenkian, centre culturel portugais, 51, avenue d'Iéna (47-20-86-84). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 15 juillet.

BELLEVILLE - BELLEVILLE. Maison de la Villette, 30, av. Corentin-Cariou (42-40-27-28). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h. Jusqu'au 10 octobre.

BOLESLAS BIEGAS (1877-1954). Sculpteur et peintre. Trianon de Bagatelle, bois de Boulogne, route de Sèvres à Neuilly (45-01-20-10). T.l.j. de 11 h à 18 h 30. Entrée : 30 F, prix d'entrée du parc : 5 F. Jusqu'au 30 août.

FRÉDÉRIC BLEUET, PETER BRIGGS, WANG KEPING. Hôtel de Ville, salle Saint-Jean, rue Lobau, porche côté Seine. T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 12 juillet.

ALBERTO BRECCIA. Maison de l'Amérique latine, 217, bd Saint-Germain (42-22-97-60). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 22 h. Jusqu'au 25 juin.

LA CITÉ HISPANO-AMÉRICAINE, LE RÊVE D'UN ORDRE. Instituto Cervantes, 7, rue Quentin-Bauchart (47-20-83-45). T.l.j. sf dim. et lun. de 12 h à 19 h 30. Table ronde avec Alain Touraine le 9 juin à 18 h 30. Jusqu'au 30 juin.

LA COLLECTION MAX LE VERRIER. Hôtel Lutétia, salon Saint-Germain, 45, boulevard Raspail (45-44-38-10). T.l.j. de 10 h à 23 h. Du 2 juin au 15 juillet.

MATTHIAS DUWEL. Gœthe Institut, annexe Condé, 31, rue de Condé (43-26-09-21). T.l.j. sf sam. et dim. de 12 h à 20 h. Fermé du 28 mai au 1er juin. Jusqu'au 20 juin.

PHILIPPE FAVIER, MICHEL PAYSANT, WILLIAM MACKENDREE. Art contemporain. Hôtel d'Albret, 31, rue des Francs-Bourgeois (42-76-67-00). T.l.j. sf sam. et dim. de 18 h à 0 h. Jusqu'au 6 juillet.

FESTIVAL CRÉATION ET INFOGRAPHIE. Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 17, quai Malaquais (42-60-34-57). T.l.j. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 8 juin.

LE GRAND HÉRITAGE. Sculptures de l'Afrique noire. Fondation Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F (entrée libre le mercredi). Jusqu'au 15 septembre.

PAUL HANKAR, DIX ANS D'ART NOUVEAU. Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 7 juin.

JACQUES HIRTZ, STÉPHAN BUXIN. Fondation Taylor, 1, rue La Bruyère (48-78-13-54). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 19 h. Du 2 juin au 4 juillet.

LES JARDINS DU BARON HAUSSMANN. Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (42-97-27-00). T.l.j. sf lun. et fêtes de 11 h à 19 h. Réserv. groupes : 42.97.27.20. Entrée : 20 F. Jusqu'au 4 octobre.

JON ONE. Hôpital Ephémère, 2, rue Carpeaux (46-27-82-82). T.l.j. sf dim., lun. et mar. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 28 juin.

LE MAMBO DE LA MÉDUSE, HUILES RÉCENTES DE JOSÉ GARCIA-OCEJO. Centre culturel du Mexique, 28, bd Raspail (45-49-16-26). T.l.j. sf dim. de 10 h à 18 h, sam. de 14 h 30 à 18 h. Jusqu'au 12 juin.

ERNST NEIZVESTNY, OSKAR RABINE, OLEG TSELKOV. Le Monde de l'art, 18, rue de Paradis (42-46-13-09). T.l.j. sf dim. de 13 h à 19 h 30, lun. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 13 juin.

PARIS CAPITALE DU XIXe SIÈCLE - LE LIVRE DES PASSAGES. Gœthe Institut de Paris, 17, av. d'Iéna (47-23-61-21). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 20 h. Du 2 juin au 17 juillet.

PATCHWORKS, QUILTS CONTEMPORAINS. Bibliothèque Forney, hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h 30 à 20 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 5 juin.

PORTRAIT D'ÉCOLE : L'ECOLE DES BEAUX-ARTS DE HONGRIE. Institut hongrois, 92, rue Bonaparte (43-26-06-44). T.l.j. sf sam. et dim. de 15 h à 18 h, jeu. jusqu'à 21 h. Jusqu'au 12 juin.

ROBERT RYMAN. Renn Espace d'art contemporain, 7, rue de Lille (42-60-22-99). T.l.j. sf dim., lun., mar. de 12 h à 17 h, sam. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 25 juillet.

JÉROME TOURON. Hôpital Ephémère, 2-4, rue Carpeaux (46-27-82-82). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 14 juin.

GOUIDER TRIKI. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 28 juin.

VISIONS D'EUROPE. De la tour Eiffel, 50 artistes européens et 30 villes capitales. Tour Eiffel, premier étage, champ de Mars (43-07-28-00). T.l.j. de 9 h 30 à 23 h. Entrée : 17 F (accès au premier étage), escaliers : 8 F. Jusqu'au 30 juin.

GALERIES

AGUT, JUGNET, KASIMIR, KOSUTH, MCCRACKEN, MARCEL, TURRELL. Galerie Froment et Putman, 33, rue Charlot (42-76-03-50). Jusqu'au 6 juin.

PIERRE ALECHINSKY. Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 24 juin.

AREZKI AOUN. Galerie Lucien Durand, 19, rue Mazarine (43-26-25-35). Jusqu'au 19 juin.

LES ATELIERS ET LES USINES DE BELLEVILLE. Galerie de la SFP, 17, rue Ramponeau (43-49-21-49). Jusqu'au 14 juin.

FRANÇOIS AUBRUN. Galerie Jean-Claude Riedel, 12, rue Guénégaud (46-33-25-73). Jusqu'au 10 juin.

RICHARD BAQUIÉ. Galerie de Paris, 6, rue du Pont-de-Lodi (43-25-42-63). Jusqu'au 6 juin.

BEAUFORD DELANEY. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (43-54-78-41). Jusqu'au 1 juillet.

ROSS BLECKNER. Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Jusqu'au 18 juin. / Galerie Samia Saouma, 16, rue des Coutures-Saint-Gervais (42-78-40-44). Jusqu'au 27 juin.

FRAN.OIS BOISROND. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 13 juin.

VACLAV BOSTIK. Galerie Lamaignère Saint-Germain, 43, rue de Saintonge (48-04-59-44). Jusqu'au 11 juillet.

CLAUDE ET FRANÇOIS-XAVIER LALANNE. Les portes du jardins. JGM Galerie, 8 bis, rue Jacques-Callot (43-26-12-05). Jusqu'au 27 juillet.

CLAVÉ. Galerie Patrice Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts (46-34-15-01). Jusqu'au 18 juillet.

JEAN CLERTÉ ET JEAN CORTOT. Galerie Erval, 16, rue de Seine (43-54-73-49). Jusqu'au 13 juin.

RICHARD CONTE. Galerie Nicole Ferry, 57, quai des Grands-Augustins (46-33-52-45). Jusqu'au 18 juin.

LE CORPS DU SYMBOLE. Galerie Philippe Casini, 13, rue Chapon (48-04-00-34). Jusqu'au 27 juin.

ROCHA DA SILVA. Human Patterns. Galerie Claude Samuel, 18, pl. des Vosges (42-77-16-77). Jusqu'au 13 juin.

ERIK DIETMAN. Galerie Barbier-Beltz, 7 et 8, rue Pecquay (40-27-84-14). Jusqu'au 30 juin.

ADRIAN DOURA. Galerie Catherine Fletcher, 116, rue Vieille-du-Temple (40-29-01-12). Jusqu'au 10 juillet.

ARTURO DUCLOS. Galerie Jean-Marc Patras, 9, rue Sainte-Anastase (42-72-22-04). Jusqu'au 11 juillet.

MICHEL DUPORT. Galerie Jacob, 28, rue Jacob (46-33-90-66). Jusqu'au 3 juin.

PASCAL DUSAPIN. Vraies et fausses musiques, partitions et dessins. Espace temporaire Orcofi, 48 bis, av. Montaigne (44-43-40-00). Jusqu'au 15 juin.

ESPAGNE, 23 ARTISTES POUR L'AN 2000. Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 11 juillet.

ET L'EUROPE CRÉA HOLLYWOOD. Espace Kronenbourg aventure, 30, avenue George-V (44-31-16-00). Jusqu'au 31 juillet.

BARRY FLANAGAN. Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe (48-06-92-23). Jusqu'au 20 juin.

THOMAS FLORSCHUETZ. Galerie du Jour Agnès B, 6, rue du Jour (42-33-43-40). Jusqu'au 20 juin.

ELISABETH FUFFOLI, CLAUDE CUSSINET. Galerie Jacqueline Felman Bastille, 8, rue Popincourt (47-00-87-71). Jusqu'au 20 juin.

PATRICIA GABAS. Galerie Jean-Pierre Lambert, 3, place du Marché-Sainte-Catherine (42-78-62-74). Jusqu'au 27 juin.

MICHÈLE GIRAULT. Galerie Coard, 12, rue Jacques-Callot (43-26-99-73). Jusqu'au 12 juin.

PAUL GRAHAM. Galerie Claire Burrus, 16, rue de Lappe (43-55-36-90). Jusqu'au 27 juin.

GUYOMARD ET SES AMIS. Galerie du Centre, 5, rue Pierre-au-Lard (42-77-37-92). Jusqu'au 11 juillet.

MICHEL HAAS. Galerie Di Meo, 5, rue des Beaux-Arts (43-54-10-98). Jusqu'au 11 juillet.

DERYCK HEALEY. Galerie Claude Fain, 14, rue Debelleyme (42-72-09-17). Jusqu'au 6 juin.

PHILIPPE HURTEAU. Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Jusqu'au 6 juin.

IVACKOVIC. Galerie Mostini, 18, rue de Seine (43-25-32-18). Jusqu'au 27 juin.

ILYA KABAKOV. Galerie Dina Vierny, 36, rue Jacob (42-60-23-18). Jusqu'au 18 juillet.

KAZUO SHIRAGA. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (43-26-91-10). Jusqu'au 17 juin.

KENJI. Galerie Horloge, 23, rue Beaubourg - passage des Ménétriers (42-77-27-81). Jusqu'au 13 juin.

ALAIN KLEINMANN. Galerie Catherine Guérard, 82, rue Saint-Louis-en-L'Ile (46-33-73-11). Jusqu'au 7 juin.

MARTIN KNIPPHALS, PATRICK RAMETTE. Galerie Lucette Herzog, 23, passage Molière - 157, rue Saint-Martin (48-87-39-94). Jusqu'au 13 juin.

JIRI KOLAR. Dictionnaire des méthodes. Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 24 juin.

NATTA KONYCHEVA. Galerie Vidal - Saint Phalle, 10, rue du Trésor (42-76-06-05). Jusqu'au 27 juin.

MARIE-JO LAFONTAINE. Galerie Montaigne, 36, avenue Montaigne (47-23-32-35). Jusqu'au 18 juillet.

PATRICK LANNEAU. Galerie Mostini Bastille, 23, rue Basfroi (44-93-93-64). Jusqu'au 30 juillet. / Galerie Area, 10, rue de Picardie (42-72-68-66). Jusqu'au 11 juillet.

DENIS LANZENBERG. Galerie Isabelle Bongard, 4, rue de Rivoli (42-78-13-44). Jusqu'au 11 juillet. / Galerie d'art Ror Volmar, 6, rue Miromesnil (42-66-69-60). Jusqu'au 11 juillet.

MICHAEL LEIBOVICI. Galerie Anne Robin, 18, rue Charlot (48-87-22-85). Jusqu'au 7 juillet.

COLETTE LEVINE. Galerie Marie-Thérèse Cochin, 49, rue Quincampoix (48-04-94-16). Jusqu'au 20 juin.

WOLFGANG LUY. Galerie Gilles-Peyroulet, 18, rue Keller (48-07-04-41). Jusqu'au 11 juillet.

DAVID MACH. Galerie Nikki Diana Marquardt, 9, place des Vosges (42-78-21-00). Jusqu'au 29 août.

MICHEL MACRÉAU. Galerie Fanny Guillon-Laffaille, 4, avenue de Messine (45-63-52-00). Jusqu'au 27 juin.

MAIS QUI EST DONC GASTON LACHAISE ET CÉLÉBRATION LYRIQUE DU NU ÉMINI. Féminin. Irving Penn. Galerie Gérald Piltzer, 78, avenue des Champs-Elysées (43-59-90-07). Jusqu'au 15 juillet.

MAÎTRES FRANÇAIS DES XIXe ET XXe SIÈCLES. Galerie Schmit, 396, rue Saint-Honoré (42-60-36-36). Jusqu'au 16 juillet.

MICHEL MARDORE. Galerie Caroline Corre, 14, rue Guénégaud (43-54-57-67). Jusqu'au 13 juin.

AGNÈS MARTIN, RICHARD TUTTLE. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 20 juin.

ANDRÉ MASSON. Et l'univers de ses livres. Galerie Fisk, 8, rue des Beaux-Arts (46-33-77-77). Jusqu'au 8 juin.

MATHIEUX-MARIE. Voyage en Ponge. Galerie Michèle Broutta, 31, rue des Bergers (45-77-93-79). Jusqu'au 20 juin.

OLIVIER MÉRIEL. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 27 juin.

YUJIRO MIFUNE. Galerie Jeanne Castel, 3, rue du Cirque (43-59-71-24). Jusqu'au 30 juin.

MOORE INTIME. Galerie Didier Imbert Fine Arts, 19, av. Matignon (45-62-10-40). Jusqu'au 24 juillet.

OMBRES & LUMIÈRES. Galerie de l'Etoile, 22, rue d'Umont-d'Urville (40-67-72-66). Jusqu'au 11 juillet.

MAX PAM. Photographies 1971-1992. Fnac Montparnasse, 136, rue de Rennes (49-54-30-00). Jusqu'au 27 juin.

PASTORALES, PHOTOGRAPHIES PRIMITIVES 1847-1857. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 27 juin.

ALAIN PÉCLARD. Galerie de l'Udac, 55, rue de la Mare (40-33-46-73). Jusqu'au 27 juin.

LUC PEIRE. Galerie Saint-Charles de Rose, 15, rue Keller (47-00-11-54). Jusqu'au 30 juin. / Galerie Art mouvement, 34, rue Keller (49-29-94-19). Jusqu'au 30 juin.

ANNE ET PATRICK POIRIER. Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme (42-72-99-00). Jusqu'au 6 juin.

PRESSE-PAPIER. Galerie d'Orsay, 73 bis, quai d'Orsay (47-05-82-67). Jusqu'au 5 juin.

MARKUS RAETZ. Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 15 juillet.

MAN RAY. Galerie Couvrat-Desvergnes, 15, rue des Beaux-Arts (43-54-28-08). Jusqu'au 15 juillet.

GARCIA ROSSI. Galerie Lelia Mordoch, 17, rue des Grands-Augustins (46-33-29-30). Jusqu'au 13 juin.

ROUGEMONT. Galerie Pascal Gabert, 80, rue Quincampoix (48-04-94-84). Jusqu'au 28 juin.

ERNESTO SABATO. La Galerie, 9, rue Guénégaud (43-54-85-85). Jusqu'au 15 juin.

VOLKER SAUL. Galerie Gutharc Ballin, 47, rue de Lappe (47-00-32-10). Jusqu'au 19 juin.

JEAN-MARC SCANREIGH. Galerie Claudine Lustman, 111, rue Quincampoix (42-77-78-00). Jusqu'au 13 juin.

ROBERT SEGUINEAU. Galerie Christine Colas, 12, rue Sainte-Anasrase (48-04-73-00). Du 2 juin au 30 juin.

SIMPLY RED. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 9, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 25 juillet.

SUPPORT-SURFACE. Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 13 juin.

KAYOKO TADA. Galerie Christine Marquet de Vasselot, 18, rue Charlot (42-76-00-31). Jusqu'au 10 juillet.

YVON TAILLANDIER. Galerie Sylvie Resche, 53, rue de Seine (43-26-93-48). Jusqu'au 15 juin.

TCHINE-YU-YEUNG. Galerie Philippe Boulakia, 20, rue Bonaparte (43-26-86-36). Jusqu'au 5 juillet.

RICHARD TISSERAND. Galerie Pierre Lescot, 153, rue Saint-Martin (48-87-81-71). Du 2 juin au 2 juillet.

CY TWOMBLY. Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme (42-77-19-37). Du 30 mai au 31 août.

UBAC. DESSINS A L'ENCRE DE CHINE, ARDOISES TAILLÉES. Galerie Lambert Rouland, 7, rue Saint-Sabin (40-21-87-64). Jusqu'au 18 juillet.

KEIJI UEMATSU. Galerie Baudoin Lebon, 38, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-72-09-10). Jusqu'au 10 juillet.

JACK VANARSKY. Galerie de Poche, 3, rue Bonaparte (43-29-76-23). Jusqu'au 8 juin.

FELICE VARINI. Galerie Jennifer Flay, 7, rue Debelleyme (48-87-40-02). Jusqu'au 6 juin.

PÉRIPHÉRIE

CLAMART. Esther Hess. Centre d'arts plastiques Albert Chanot, 33, rue Brissard (47-36-05-89). T.l.j. sf lun. de 15 h à 19 h, sam. 23 et dim. 24 mai de 14 h à 20 h. Jusqu'au 5 juin.

CORBEIL-ESSONNES. Mark Brusse. Commanderie Saint-Jean, 24 rue Widmer (60-88-01-52). T.l.j. sf lun., mar. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 22 juin.

HERBLAY. Simon Crump. Galerie d'art contemporain du centre Saint-Vincent, 40, rue du Général-de-Gaulle (39-78-93-83). T.l.j. sf dim. et lun. de 16 h à 19 h. Du 30 mai au 10 juillet.

JOUY-EN-JOSAS. Danse et musique dans les toiles imprimées. Musée de la toile de Jouy, château de l'Eglantine - 54, rue Charles-de-Gaulle (39-56-48-64). T.l.j. sf lun. de 14 h à 18 h, jeu. de 10 h à 18 h, mer. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 50 F. Jusqu'au 9 juillet.

MAGNY-LES-HAMEAUX. Les Bérénices. Musée national des Granges de Port-Royal, Saint-Quentin-en-Yvelines (30-43-73-05). T.l.j. sf mar. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 12 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 15 juin.

MARLY-LE-ROI. Madame du Barry, de Versailles à Louveciennes. Musée promenade de Marly-le-Roi, grille royale du parc de Marly (39-69-06-26). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 29 juin.

MONTIGNY-LÈS-CORMEILLES. Utrillo. Centre Picasso, rue Guy-de-Maupassant (39-78-44-01). T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 14 juin.

MONTREUIL. Annick Bailly. Maison populaire, 9 bis, rue Dombasle (42-87-08-68). T.l.j. de 10 h à 20 h, sam. de 10 h à 17 h. Du 2 juin au 13 juin.

MONTROUGE. 37e Salon de Montrouge. Centre culturel et artistique, 2, avenue Emile-Boutroux (46-56-52-52). T.l.j. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 15 juin. L'Autre salon no 2. L'Anex, 1, rue Racine (46-55-15-03). T.l.j. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 14 juin.

NANTERRE. Machines musicales. Théâtre des Amandiers, 7, av. Pablo-Picasso (47-21-18-81). Jusqu'au 14 juin.

NEUILLY-SUR-MARNE. André Robillard, Jean Smilowski. Art et bricolage. L'Aracine - musée d'art brut, château Guérin, 39, av. du Général-de-Gaulle (43-09-62-73). T.l.j. sf lun., mar., mer. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 30 août.

NOISIEL. Piotr Kowalski. Genèse d'une commande publique, l'Axe de la Terre. La Ferme du buisson, allée de la Ferme (64-62-77-00). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 18 h, les soirs de spectacles jusqu'à 21 h. Jusqu'au 28 juin.

PONTOISE. Alcide Le Beau 1873-1943. Œuvres des années 1900-1907. Musée Pissarro de Pontoise, 17, rue du Château (30-38-02-40). T.l.j. sf lun., mar. et jours fériés de 14 h à 18 h. Jusqu'au 14 juin. Geer van Velde 1898-1977. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (30-38-02-40). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 7 juin.

RUEIL-MALMAISON. Livres précieux du musée de Malmaison. Musée national des châteaux de Malmaison et de Bois-Préau, 1, avenue de l'Impératrice-Joséphine (47-49-20-07). T.l.j. sf mar. de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Entrée : 12 F. Du 28 mai au 15 septembre.

SAINT-DENIS. Nouvelles acquisitions du Fonds départemental d'art contemporain. Musée d'art et d'histoire, 22 bis, rue Gabriel-Péri (42-43-05-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, dim. de 14 h à 18 h 30. Visite commentée sur rendez-vous. Jusqu'au 5 juin.

SUCY-EN-BRIE. Christine Stévenot. Centre culturel de Sucy, Orangerie, ferme de Grand-Val (45-90-25-12). Mer., sam., dim., lun. de 14 h à 18 h. Du 30 mai au 28 juin.

LA VARENNE-SAINT-HILAIRE. Isabelle Bonzom. Musée de Saint-Maur-des-Fossés, villa Médicis, 5, rue Saint-Hilaire (48-86-33-28). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 6 septembre.

VERSAILLES. Jardins de Versailles. Musée national du château de Versailles (30-84-74-00). T.l.j. sf lun. de 9 h à 17 h. Entrée : 31 F (donnant l'accès au château). Du 2 juin au 27 septembre. Versailles vu par les peintres de Damachy à Lévy-Dhurmer. Musée Lambinet, 54, boulevard de la Reine (39-50-30-32). T.l.j. sf lun. et le 7 juin de 14 h à 18 h. Jusqu'au 12 juillet.

SOCIÉTÉ

MÉDECINE

Dans l'attente de la loi sur la bioéthique

M. Kouchner prend des mesures pour les prélèvements de cornée

En réponse à une question posée, mercredi 27 mai à l'Assemblée nationale, par M. Bernard Bioulac, député PS de la Dordogne, M. Bernard Kouchner, ministre de la santé, a tiré les premières leçons de l'affaire d'Amiens, née des conditions controversées dans lesquelles on a prélevé en août 1991, au CHR de cette ville, une série d'organes sur le cadavre d'un jeune adolescent de dix-neuf ans (*le Monde daté 17-18 mai*).

Reconnaissant l'existence d'un vide juridique, M. Kouchner a annoncé qu'il allait adresser aux DDASS (directeurs départementaux de l'action sanitaire et sociale) une lettre-circulaire demandant que toutes les dispositions soient prises pour qu'une véritable autorisation soit obtenue dès lors qu'une équipe chirurgicale souhaite effectuer un prélèvement de cornée.

Déjà la veille, devant la commission spéciale de l'Assemblée nationale, chargée d'examiner les trois projets de loi sur la bioéthique, M. Kouchner avait souligné qu'il était *« nécessaire de réfléchir à la notion de consentement présumé pour les prélèvements d'organes* post mortem, *aux modalités d'inscription des oppositions sur un registre et à la détermination de la qualité du détenteur du consentement en l'absence d'expression d'une volonté »*. L'affaire d'Amiens, avait ajouté en substance M. Kouchner, pose le problème de l'harmonisation entre la loi de 1949 (loi Lafay) et la loi Caillavet de 1976 (le Monde Sciences-Médecine du 27 mai). Pour lui, dans l'attente de l'entrée en application de la loi sur la bioéthique, il convient de s'en tenir aux principes du consentement explicite de la famille ou des proches de la victime pour les prélèvements de cornée.

Jusqu'à quand ? Dans l'entourage de M. Kouchner, on souligne que le projet de loi sur la bioéthique ne devrait pas être adopté par le Parlement au cours de la session de printemps. Dans le meilleur des cas, il pourrait être examiné en première lecture. Par ailleurs, M. Kouchner a qualifié de *« particulièrement déplacé, déplorable, choquant et complètement irresponsable »* le fait que la famille de la victime ait reçu, du CHR d'Amiens, des factures correspondant au forfait hospitalier équivalant au séjour de leur fils.

J.-Y. N.

JUSTICE

Inculpé de complicité et recel d'abus de biens sociaux

M. Bernard Tapie entend « se battre » devant le tribunal de commerce

Ancien ministre de la ville, M. Bernard Tapie a été inculpé, mercredi 27 mai, par *Mme Edith Boizette*, juge d'instruction à Paris, de complicité et recel d'abus de biens *sociaux* dans l'information judiciaire ouverte depuis le 9 janvier, après le dépôt d'une *plainte avec constitution de* partie civile de M. Georges Tranchant, *député RPR des Hauts-de-Seine* et ancien associé de M. Tapie. M. Tranchant affirme que M. Tapie *aurait « détourné » une somme* de 13 millions de francs lors de la revente à Toshiba du fonds de commerce dans lequel ils étaient associés (*le Monde* du 23 mai). L'annonce publique de la probable inculpation de l'homme d'affaires avait provoqué sa démission du gouvernement Bérégovoy, samedi 23 mai.

Arrivé mercredi à 17 h 20 au palais de justice de Paris, M. Tapie est sorti du cabinet de Mme Boizette à 17 h 50. Accompagné d'un de ses quatre avocats, l'ancien bâtonnier Philippe Lafarge, il n'a fait aucune déclaration à propos de l'inculpation qui venait de lui être signifiée. La complicité d'abus de biens sociaux est punissable des mêmes peines que le délit lui-même : un à cinq ans de prison et 2 000 francs à 2,5 millions de francs d'amende.

M. Tapie est considéré par le juge d'instruction, en l'état actuel du dossier, comme complice par fourniture d'instructions. Signataire des documents litigieux au nom de la société Nippon Audi Video System (NAVS) dans laquelle MM. Tapie et Tranchant étaient associés.

« Le début d'un match »

M. Jean-Pierre Vayer, président de NAVS et salarié du Groupe Bernard Tapie, avait déclaré en 1989, lors de l'enquête préliminaire de police, avoir *« agi sur ordre de Bernard Tapie ou Gilbert Delhorbe »*, ce dernier étant directeur financier du Groupe Bernard Tapie. D'autres convocations et inculpations pourraient donc suivre celle de l'ancien ministre.

A l'issue de l'inculpation de son client, Me Lafarge a notamment déclaré : *« Bernard Tapie a été inculpé. L'entrevue a duré quelques minutes ainsi qu'il est normal pour une inculpation qui ne signifie rien d'autre que le début d'un match que M. Tapie va gagner (...). Il va se battre, nous nous battrons avec lui (...). Le fait qu'il soit inculpé ne signifie rien, et surtout pas qu'il est coupable. Je me fais de la justice une autre idée. »*

Le litige qui oppose M. Tapie et M. Tranchant se prolongera, dans les prochains jours, devant les tribunaux de commerce de Paris et de Corbeil (Essonne). Le 1er juin, le tribunal de commerce de Paris examinera la requête de M. Tapie, qui conteste les qualités de la société de M. Tranchant, Investold, à porter plainte dans cette affaire puisqu'elle a été radiée du registre du commerce au plus tard le 11 janvier 1989. Le 9 juin, le tribunal de commerce de Corbeil examinera une autre requête de M. Tapie qui estime nulle la réimmatriculation le 6 novembre 1989 d'Investold par M. Tranchant, pour les besoins de sa cause, au registre de commerce de Corbeil.

Au conseil des ministres

M. Mitterrand rend hommage à l'« énergie » et à l'« imagination » de l'ancien ministre de la ville

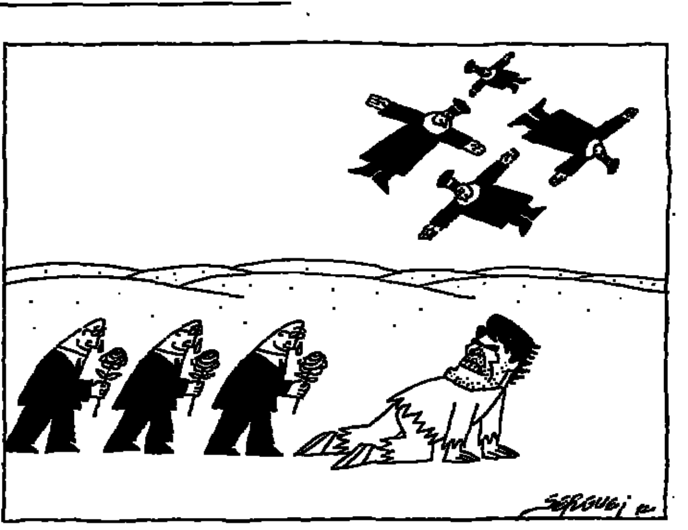
Au cours des délibérations du conseil des ministres, mercredi 27 mai, M. Pierre Bérégovoy a fait approuver un décret transférant au premier ministre les attributions précédemment exercées par le ministre de la ville *(nos dernières éditions du 28 mai)*. A cette occasion il a rappelé, selon M. Martin Malvy, porte-parole du gouvernement, *qu'il avait eu l'occasion de* dire à M. Tapie *« sa gratitude pour son action et pour ses compétences »*.

A la fin des travaux du conseil, M. François Mitterrand a souligné, pour sa part, l'importance qu'il attache à la politique de la ville en déclarant – ainsi que l'a rapporté M. Malvy – que celle-ci reste *« une véritable priorité de ce gouvernement »*. Il a aussi rappelé que M. Delebarre en avait accepté la responsabilité et *« fait du bon travail »* avant que M. Bernard Tapie reprenne *« le chantier »* en y mettant *« beaucoup d'énergie et d'imagination » : « on devait lui en être reconnaissant »*, a conclu le président de la République.

□ **M. Dray propose que les députés menacés d'inculpation ne soient pas candidats en 1993.** – M. Julien Dray, député socialiste de l'Essonne, animateur du courant Gauche socialiste au PS, a proposé, mardi 26 mai, lors d'une réunion de ce courant à laquelle ont participé deux cents personnes à la salle de la Mutualité, à Paris, que *« tous les candidats socialistes en situation d'inculpation »* cèdent leur circonscription à un candidat écologiste ou communiste lors des législatives de mars 1993. Il a défendu l'idée d'une alliance « rouges-roses-verts », qui présenterait un candidat unique dans chaque circonscription sur la base d'un programme commun.

□ **M. Jean-Luc Mélenchon regrette ses attaques passées.** – M. Jean-Luc Mélenchon, député socialiste de l'Essonne, a critiqué mercredi 27 mai, sur Radio Shalom, la manière dont certains socialistes ont jugé M. Bernard Tapie et regretté ses propres attaques contre l'ex-ministre de la Ville. *« Il est assez grossièrement immoral de brûler aujourd'hui ce qu'on a adoré hier*, a-t-il notamment déclaré. *Les manières de faire de Bernard Tapie ne me plaisaient pas. Mais je l'ai vu à l'œuvre, j'ai entendu ce qu'il a essayé de faire au ministère de la ville et, d'une certaine manière, je regrette les excès de langage auxquels j'ai pu me livrer sur son compte »*. M. Mélenchon a également vanté les orientations de M. Tapie au ministère de la ville. *« L'énergie qu'il y mettait*, a-t-il souligné, *d'autres, qui sont de petits prix de vertu, ne la mettent pas dans leur tâche. Il mérite au minimum qu'on lui reconnaisse cette vertu, et je le fais. »*

□ **M. Mazeaud (RPR) : « inadmissible ».** – M. Pierre Mazeaud, député RPR de la Haute-Savoie, a souhaité, mercredi 27 mai, après l'inculpation de M. Bernard Tapie, *« que la justice suive son cours »*, mais il a jugé *« inadmissible qu'avant cette inculpation qui n'appartient qu'au seul juge d'instruction, on ait fait savoir à la France entière qu'elle aurait lieu. Dans la mesure où il faut redonner confiance à la justice, on ne saurait aller à l'encontre de cette même confiance en laissant entendre à l'avance ce que l'on va faire, ou ce que fera nécessairement le juge d'instruction »*, a ajouté M. Mazeaud, qui s'exprimait dans les couloirs du Palais-Bourbon.



Le secret des juges

Suite de la première page

Isolé, soumis à de multiples pressions contradictoires, conscient du caractère exceptionnel de son dossier, le magistrat instructeur a en effet fait connaître publiquement ses intentions dès le jeudi 21 mai. D'abord au parquet, évidemment, puis aux parties intéressées, par correction et parce que l'on ne saurait inculper un ministre par surprise, ensuite à ceux, journalistes notamment, qui lui demandaient de confirmer la nouvelle répandue par les avocats des uns et des autres.

Ce que l'on sait des nombreuses intrigues organisées pour faire obstacle aux intentions de Mme Boizette ou pour la faire changer d'avis explique cette entorse aux habituelles règles de procédure. Dans une partie inégale, le juge d'instruction a en quelque sorte tenu à créer un état de fait, pour éviter de nouvelles manœuvres dilatoires. Mais le problème de fond reste entier : ce cas-limite révèle au grand jour la crise, plus générale et plus profonde, de la procédure pénale française. D'Urba à Toshiba, il a fallu cette succession d'affaires mettant en cause des responsables politiques pour que ceux-ci prennent conscience d'une situation dont les juristes discutent à perte de vue depuis une dizaine d'années.

Magistrat, ancien président de l'Association des juges d'instruction et aujourd'hui membre de la commission nommée par M. Bérégovoy pour dresser l'état des lieux de la *« corruption »*, M. Marcel Lemonde en faisait ainsi le constat avec Serge Lasvignes, en 1991 : *« C'est dans une cause plus profonde qu'il faut chercher la source des problèmes persistants que connaît le système procédural français. On condamne l'abus des détentions provisoires, on critique l'excessive lenteur de la procédure, on s'indigne des violations quotidiennes d'un secret pourtant solennellement affirmé, on déplore l'insuffisance des garanties offertes à la défense, on s'inquiète de la solitude ou de l'omnipotence du juge d'instruction, etc. En fait, on observe que la double tâche extrêmement lourde de ce magistrat le conduit à sacrifier tantôt ses fonctions d'investigation par un abus des commissions rogatoires, tantôt ses fonctions juridictionnelles, notamment par un simulacre de débat contradictoire avant le placement en détention ou par une fâcheuse tendance à se contenter d'une motivation des plus sommaires (1). »*

La question du secret est en fait la plaque sensible qui dévoile les ambiguïtés de la procédure pénale française. Les 566 juges d'instruction sont sommés d'être de véritables Janus, d'instruire *« à charge et à décharge »* – selon la formule consacrée, – de bousculer sans cesse leurs propres certitudes, d'enquêter pour confondre d'éventuels coupables tout en recherchant ce qui pourrait les innocenter. Il y a là de quoi rendre schizophrène l'individu le plus sensé. Et, logiquement, le système sécrète ses parades et ses dérives. Les journalistes sont ainsi, le plus souvent, destinataires de confidences organisées par les parties en cause, les avocats ayant recours à ce stratagème pour remédier à une situation qui leur semble défavorable aux droits de la défense.

L'équilibre des pouvoirs

Que faire ? Fidèle aux propositions, aujourd'hui enterrées, de la commission Delmas-Marty, M. Lemonde proposait de *« repenser la cohérence de l'ensemble »*. Plus modestement, le projet Sapin, que le nouveau garde des sceaux entend reprendre, s'efforce de changer les pratiques actuelles, en supprimant notamment l'inculpation, remplacée par la double étape de la *« mise en cause »* et de la *« mise en examen »*. Mais, dans l'immédiat, il importe que les juges, dans leur désir de prendre une revanche sur un pouvoir qui, ces dernières années, a multiplié les entraves dans les dossiers politiquement sensibles, ne succombent pas à la tentation d'un abus de pouvoir judiciaire.

Quand la justice est parée de toutes les vertus, c'est que le politique est en crise. Mais ce n'est pas pour autant une situation saine. Rendre les juges seuls comptables de la morale, de la propreté et de la pureté, ce serait simplifier l'exercice quotidien de la démocratie qui est, au contraire, fait de complexité, de conflits et de contradictions, bref d'équilibre des pouvoirs. La justice doit passer, y compris à l'égard des puissants du jour. Mais elle ne doit pas sortir de son rôle. Une République des juges serait une République à l'abandon. S'ils doivent enfin pouvoir retrouver leur place, sans entraves ni pressions, ce ne peut être que toute leur place, c'est-à-dire rien que leur place.

EDWY PLENEL

(1) Serge Lasvignes et Marcel Lemonde, « Le procès pénal en France », dans *Procès pénal et droits de l'homme*, PUF, 1992.

□ **Le maire de Fleury-sur-Orne (Calvados) inculpé et écroué.** – M. Jean-François Richard, quarante-neuf ans, maire (PS) de Fleury-sur-Orne, a été inculpé d'abus de confiance, escroquerie, faux et usage de faux, mercredi 27 mai, par M. Régis Cavelier, juge d'instruction à Caen *(nos dernières éditions du 28 mai)*. Il a été écroué. Directeur du centre d'aide par le travail (CAT) de Saint-André-sur-Orne, M. Richard avait été placé en garde à vue à la suite d'une plainte déposée par l'Association des parents d'enfants inadaptés (APEI), qui assure la gestion du CAT. L'enquête a fait apparaître des détournements de plusieurs centaines de milliers de francs, notamment à des fins privées. Mardi soir, M. Richard a été exclu du PS par le secrétariat fédéral du parti.

EN BREF

□ **La FNAP dénonce la mission confiée à la police dans l'affaire des sans-logis de Vincennes.** – La Fédération nationale autonome de la police (majoritaire chez les policiers en civil) a dénoncé *« le rôle que l'on a fait jouer à la police dans l'affaire des sans-logis de Vincennes »*, à la suite des incidents survenus, dimanche 24 mai, sur l'esplanade du château de Vincennes (Paris). *« La mission de la police ne doit pas déboucher sur une atteinte à la dignité de la personne humaine »*, a ajouté la FNAP.

□ **Saisie de 713 kilos de résine de cannabis dans le Val-d'Oise.** – M. Michel Charasse, ministre du budget, a annoncé la saisie de 713 kilos de résine de cannabis par les agents des douanes de Paris, le 22 mai, au Thillay (Val-d'Oise). *« Sous couvert de circuits commerciaux réguliers entre la France et le Maroc, l'organisation de contrebande utilisait des transports de location »*, a indiqué M. Charasse. Le contrôle d'un camion venant du Maroc et transportant des vêtements, stationné dans une zone industrielle et gardé par des hommes armés, a permis aux douaniers de découvrir une cache contenant la drogue.

□ **Le parquet fait appel de la condamnation de Jocelyn Delecour.** – Le parquet a fait appel, mardi 26 mai, de la décision du tribunal correctionnel de Saverne (Bas-Rhin), qui avait condamné à huit mois de prison ferme l'ancien champion d'athlétisme Jocelyn Delecour, reconnu responsable de la mort de trois personnes dans un accident, alors qu'il conduisait en état d'ivresse (*le Monde* du 16 mai). *« Il y a une grosse distorsion entre la peine encourue et la peine prononcée »*, a déclaré M. Bernard Marchal, procureur de la République à Saverne. Le ministère public avait, au cours du procès, requis trente mois d'emprisonnement dont quinze avec sursis.

□ **Arrêt définitif des réacteurs nucléaires A de Saint-Laurent-des-Eaux.** – Le réacteur nucléaire A2 de Saint-Laurent-des-Eaux (Loir-et-Cher), mis en service en juin 1971, a été définitivement stoppé mercredi 27 mai. Décidée par le conseil d'administration d'EDF, en mars 1988, *« pour des raisons économiques »*, cette décision signe sur ce site l'arrêt définitif de la filière uranium naturel graphite-gaz (UNGG), la tranche A1 ayant été arrêtée le 18 avril 1990. En France, un seul réacteur UNGG reste en activité à la centrale de Bugey (Ain), sur les neuf mis en service depuis 1956.

□ **Création d'une agence pour la diffusion de l'information technologique.** – Un établissement public à caractère industriel et commercial a été créé, par décret du 25 mai, sous le nom d'Agence pour la diffusion de l'information technologique. Placée sous la tutelle des ministres chargés des affaires étrangères et de la recherche, cette agence est chargée de mettre en œuvre une politique de veille technologique, *« afin de valoriser des travaux de recherche à finalité civile et commerciale et d'aider le développement des entreprises »*.

ÉDUCATION

Réactions mesurées des syndicats au plan Lang pour la sécurité à l'école

Les deux principaux syndicats d'enseignants, le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) et le Syndicat national des instituteurs (SNI-PEGC), ont réagi avec mesure aux décisions sur la sécurité dans les collèges et les lycées annoncées au conseil des *ministres, mercredi 27 mai, par le* ministre de l'éducation nationale, M. Jack Lang *(le Monde* du 28 mai).

Le SNES estime *« que les préoccupations des personnels se retrouvent dans l'esprit des annonces faites par le ministre »* et prend acte de la création de 750 postes supplémentaires d'ATOSS (personnels de service), tout en s'interrogeant sur *« les modes de financement »*. En revanche, le SNES *« condamne »* l'introduction *« de procédures de recrutement de personnels confiées aux chefs d'établissement tant pour les emplois précaires que pour ceux des enseignants »*.

De son côté, le SNI-PEGC estime que les mesures annoncées sont *« insuffisantes »*, malgré les *« moyens nouveaux en personnels ATOSS »* dans les zones difficiles. *« Des dispositions sont envisagées pour assurer la stabilité des personnels enseignants*, ajoute le syndicat, *mais leurs conditions de travail ne seront pas considérablement améliorées. »*

Mort de Robert Boiteux ancien agent britannique en France en 1942-1944

Ancien agent britannique pendant la seconde guerre mondiale et organisateur de réseaux de résistance en France, Robert René Burdett, plus connu sous le nom de Robert Boiteux, *alias* Nicholas, vient de mourir à Melbourne, en Australie. Il était âgé de quatre-vingt-cinq ans.

Né le 22 février 1907 à Londres, mais ayant la double nationalité britannique et française, Robert Boiteux fut un personnage étonnant, qui eut plusieurs vies – chercheur d'or, puis champion de boxe au Kenya, barman à Paris et à Monte-Carlo – avant de tenir un salon de coiffure de Bond Street. C'est néanmoins à Paris que la dernière guerre mondiale le trouve. Il réussit à franchir les Pyrénées, à rejoindre le Royaume-Uni, *via* le Portugal, et il entre au Special Operations Executive (SOE) britannique, après avoir échoué à se faire engager dans l'armée de terre britannique en raison de sa petite taille. Parachuté en mai 1942 dans la vallée de la Saône avec un autre agent, il atterrit sur le toit d'une gendarmerie et échappe de justesse à une chasse à l'homme.

Accompagné d'un radio, *alias* Grégoire, Robert Boiteux devait être l'adjoint d'un autre agent du SOE, Georges Dubourdin, *alias* Alain, en Bourgogne et dans la région lyonnaise. Mais les deux hommes s'entendent mal et, dès juillet 1942, Robert Boiteux, dit Nicholas, monte son propre réseau avec lequel, pour le compte de groupes francs et de groupes FTP (francs-tireurs et partisans), il repère des terrains d'atterrissage, met en place des opérations aériennes et organise des actions de sabotage. En octobre de la même année, Georges Dubourdin est rappelé à Londres et Robert Boiteux peut récupérer son réseau, baptisé Spruce, à Lyon.

En 1943, il regagne Londres, d'où il repartira, après de nouvelles instructions, pour être parachuté non loin de Marseille, à charge pour lui d'organiser les maquis en Provence et sur la Côte d'Azur avant le débarquement allié.

Promu major (commandant), Robert Boiteux participera ensuite aux combats, sur les lignes arrière, dans les îles indonésiennes de Burma et Sumatra, où il est chargé de ramener des prisonniers *britanniques. Il sera, après la* guerre, parmi ceux qui se consacreront, au titre de l'ONU, aux personnes déplacées en Europe. C'est à cette occasion qu'il se mariera avec une réfugiée yougoslave – décédée en 1961 – avec laquelle il s'établira en Australie où il fera du commerce.

SOCIÉTÉ

Le pacte de mort de « Zoé » et « Julie »

Berthe Paire a été condamnée à cinq années de réclusion criminelle par la cour d'assises de la Loire pour avoir tué sa codétenue

SAINT-ÉTIENNE

de notre envoyée spéciale

Le président de la cour d'assises de la Loire, M. Jean-Marie Fayol-Noireterre, aimerait bien que Berthe Paire parle. Alors, il lui dit gentiment, sans se rendre compte de l'énormité du propos : *« Racontez vous-même, c'est plus vivant. »* Mais depuis longtemps, Berthe Paire n'a plus l'habitude du vivant et donc elle se tait ou presque.

Ce qu'elle connaît, c'est l'enfermement en elle-même et la mort tant côtoyée et par deux fois déjà donnée. Avec ses cheveux courts et son teint gris, on dirait un vieux petit garçon. Elle a quarante-quatre ans. De temps en temps, elle détourne la tête ou écarte les doigts devant son visage pour s'absenter un peu plus encore de ce qui, ici, se joue sans elle. Absente à elle-même, elle restera absente aux autres.

En prison, on l'appelle « Zoé », parce que c'est plus joli que Berthe, et on la sait homosexuelle. On sait aussi qu'elle est serviable et ne pose pas de vrai problème aux surveillantes. Invalide – elle s'est tranché les tendons de la main droite en la passant à travers une vitre, – elle touche une pension assez confortable pour vivre en détention dans une aisance relative. Aussi, lorsque, le 19 mars 1990, elle demande à la direction de la maison d'arrêt de la Talaudière de partager la cellule d'une jeune femme qu'elle vient de rencontrer, Joëlle Scortani, de onze ans sa cadette, la faveur lui est bien volontiers accordée. Deux détenues prêtes à si bien s'entendre, c'est, croit-on à tort, un peu de calme assuré. Et, sept mois durant, l'administration pénitentiaire complaisante fermera les yeux sur le huis clos de la cellule 601, devenue chambre d'amour avant de se transformer en chambre de mort.

Berthe et Joëlle n'étaient pas faites pour se rencontrer. Berthe ne sait plus très bien combien elle a eu de frères et de sœurs, neuf peut-être, dont quatre sont morts. Son père ramonait les chaudières, buvait et faisait des enfants à droite ou à gauche quand il ne battait pas la mère. Malade toute petite et difficile, Berthe est placée dans des institutions religieuses où on la trouve régulièrement insupportable. A dix ans, elle commence à se sentir attirée par les femmes. A treize ans, elle commet sa première agression en cognant sur une vieille dame. De dix-huit à vingt-six ans, elle vit dans un hôpital psychiatrique. Au cours d'un bref séjour à l'extérieur, elle est violée et une petite fille naît de ce viol – le bébé, à l'âge de trois mois, est placé.

Roman noir

Après trois ans de relative autonomie, de vingt-six à vingt-neuf ans, elle commence des séjours de plus en plus longs en prison. Quand elle est dehors, elle met le feu aux portes des gens qui l'énervent ou détruit des rétroviseurs de voitures. Jusqu'au jour où chez sa copine Mimi, elle ne supporte pas l'intrusion de « la Cloche », un RMiste alcoolique qui lui rappelle son père. De deux coups de couteau, elle croit effacer le gêneur. La voilà meurtrière.

Joëlle, elle, est la fille unique d'un couple qui aurait dû être heureux si un carambolage n'avait ratatiné sa voiture. Le père, installateur de chauffage central, est mort, la mère a été grièvement blessée et Joëlle, à onze ans, victime d'un traumatisme crânien, découvre la souffrance.

Bachelière à dix-sept ans, titulaire d'une maîtrise de droit à vingt et un ans, elle rate son premier mariage avec un ami d'enfance. Faute d'être magistrat ou avocat, comme elle l'aurait, dit-on, rêvé, elle passe des concours administratifs et devient inspecteur des PTT. Elle se remarie, grâce à une petite annonce, avec un homme qui a dix-sept ans de plus qu'elle et lui apporte le petit déjeuner au lit. Ensemble, ils ont un petit garçon, Alex, qu'elle adore. Mais son mari, fou de culturisme, la délaisse, pense-t-elle, au profit de compétitions qui l'ennuient. Ils se séparent. Elle a la garde d'Alex.

Dans quel invraisemblable bovarysme tombe-t-elle alors ? Dans son bureau des PTT, Joëlle se transforme en « Julie » quand elle pianote sur le Minitel rose. Et « Julie » prend des amants, puis rencontre Pierre Mancuso, un Italien aux larges épaules qui vend des camions. Depuis une bonne année déjà, Joëlle et son ex-mari se disputent la garde d'Alex. Le petit garçon est confié à son père sur la base de fausses attestations, puis placé dans une institution. La jeune femme ne le supporte pas et c'est alors que naît le projet complètement farfelu d'éliminer le père grâce... à la Mafia.

Longtemps, la jeune femme prétendra qu'il ne s'agissait que de lui infliger une correction. Mais le résultat est là : Mancuso, qui n'avait pas d'antécédent judiciaire, entre, un mois seulement après leur rencontre, dans un roman noir. Il part pour Turin recruter les tueurs et il les trouve. Ceux-ci le dirigent sur leur « correspondant » grenoblois. Un contrat est passé, payé de trente millions de lires et d'un camion à bon prix. Une nuit de février 1989, un tueur masqué décharge son fusil sur le père du petit Alex dans la boîte de nuit où il est devenu le videur. Il ne faut pas longtemps aux enquêteurs pour mettre la main sur les commanditaires du crime – Joëlle, sa mère et son amant – et sur la bande de bras cassés qui ont organisé l'assassinat, laissant derrière eux tous les indices qu'il fallait pour les coincer. Joëlle, comme sa mère, comme son amant, est incarcérée à la Talaudière.

Elle le dit à qui veut l'entendre : elle ne veut pas comparaître aux assises, car elle refuse d'être considérée comme l'instigatrice de l'assassinat de son ex-mari et rejette sur un amant qu'elle se prend à détester la responsabilité du cauchemar dans lequel elle est entrée. Elle ne met que quelques jours pour repérer Berthe. Une codétenue sert d'intermédiaire : *« Elle m'a fait dire qu'elle voulait sortir avec moi. C'est-à-dire être en cellule avec moi. »* C'est la plus longue des phrases que prononcera Berthe devant la cour d'assises. Berthe accepte : l'administration pénitentiaire aussi. Elles se parlent et font l'amour. Bientôt elles ne sortent plus du tout de leur cellule.

Joëlle, qui continue à voir Mancuso au parloir une fois par semaine, ne lui cache pas cette liaison qui le rend malade de jalousie. Et le voilà qui tempête, alerte les autorités pénitentiaires, judiciaires. Lui est un homme de « morale ». Il est temps, peut-être, de mettre le holà. Les deux jeunes femmes entendent parler d'un éventuel transfert dans un autre établissement pénitentiaire et donc d'une séparation. Le psychiatre de la prison l'évoque avec Joëlle qui, bouleversée, aurait regagné sa cellule en larmes, en fin d'après-midi le 23 octobre 1990.

Dans ce *« monde clos de deux moi identiques qui se complètent l'un l'autre »*, selon le docteur Pierre Barlet, le psychiatre qui dépose devant la cour d'assises, Berthe, *« qui n'a jamais su de quelle aberration elle était née, ni ce qu'elle fait là »*, scelle avec Joëlle un pacte de mort. Berthe et Joëlle, « Zoé » et « Julie », si dissemblables et si pareilles, sortent de leur évidente cachette – un bout de carton sous le lit – les deux cents comprimés et gélules qu'elles stockent laborieusement depuis des mois. On écrase les médicaments. On réunit la poudre dans du papier hygiénique que Berthe transforme en boulettes et que Joëlle avale.

« Marché de dupes »

La nuit est longue, elles fument des cigarettes. Joëlle écrit à ses avocats, au directeur de la prison, au procureur de la République : *« J'ai l'honneur de vous faire connaître que je me donne la mort (...) Je n'y survis pas (...) Si ces cachets s'avèrent insuffisants, Mme Berthe Paire m'aidera à en terminer mais il s'agit bel et bien d'un suicide. »* Vers 5 heures du matin, les médicaments n'ont pas entraîné autre chose qu'un léger engourdissement. Joëlle aurait dit ; *« C'est l'heure »* et, après avoir montré à Berthe ce qu'il fallait faire, s'est rallongée. Berthe prend les ceintures de leurs deux peignoirs, les enroule autour du cou de son amie et pendant trois ou quatre minutes serre en donnant, pour plus de sûreté, un coup sur sa gorge avec le tranchant de la main. Avant, elle l'a embrassée.

Il faut encore, dans cette prison où il n'y a aucune surveillance la nuit, attendre le matin. Berthe, elle, n'a pas choisi de mourir comme il en avait été question. C'est son avocat, Me Michel Dealberti, qui livre, face à son silence, le « secret » que Berthe Paire lui a confié : Joëlle Scortani, qui voulait *« une sortie digne de son personnage »*, aurait fait promettre à Berthe de tuer au matin deux surveillantes, et Berthe, déjà meurtrière par deux fois en huit mois, aurait promis, puis renoncé. *« Elle n'a jamais osé. »*

Cette thèse, l'avocat général, Mme Catherine Parola, ne veut pas y croire. Elle n'est pas *« convaincue que Joëlle voulait vraiment mourir cette nuit-là. Une fois de plus elle a joué à imaginer sa mort »*, imposant à la justice un faux suicide, un nouveau chantage à la mise en liberté. Selon l'accusation, c'est Berthe qui, *« préférant la mort de Joëlle à la rupture de leurs rapports fusionnels »*, l'aurait délibérément *« avec sang-froid et détermination »* entraînée de l'autre côté de ce miroir où elles se renvoyaient l'une l'autre leurs images de femmes déracinées. Le pacte de mort n'aurait été qu'un marché de dupes. Berthe Paire ne dit rien, elle fixe seulement l'avocat général avec des yeux qui paraissent immenses dans son visage creux.

Les jurés de la cour d'assises de la Loire ont condamné Berthe Paire à cinq années de réclusion criminelle – qui ne seront pas confondues avec la peine de sept ans déjà prononcée pour le meurtre de « la Cloche », – une peine inférieure d'un an aux réquisitions de l'avocat général.

Depuis la mort de Joëlle, Berthe a trouvé en prison une autre compagne. Une nouvelle fois elle a écrit à l'administration pénitentiaire pour lui demander de les réunir dans la même cellule. Cette fois, on lui a opposé un refus.

AGATHE LOGEART



TENNIS : les Internationaux de France

Les Mousquetaires sont fatigués

La troisième journée du tournoi des Internationaux de France a été marquée, mercredi 27 mai, par l'élimination de Guy Forget, battu par le Belge Bart Wuyts (6-3, 6-3, 6-3) et la qualification surprise du jeune Français Lionel Roux face à l'Argentin Martin Jaite (4-6, 3-6, 6-4, 6-4, 6-3). Malgré son échec contre Michael Stich (7-5, 3-6, 6-7, 6-1, 6-2), Jimmy Connors a remporté un véritable triomphe auprès du public du court central.

Exposé sous un écrin de verre au cœur du stade de Roland-Garros, le saladier d'argent de la Coupe Davis, remporté il y a six mois par l'équipe de France aux dépens des Américains, semble déjà un objet de musée. Et les photos géantes qui retracent la victoire des nouveaux Mousquetaires frisent l'insolence, tristes vestiges d'une gloire éphémère. *« C'est si loin, tout cela ! »*, soupire un gamin en contemplant les visages de ses héros irradiés de bonheur et de fatigue.

En cette fin de journée de mercredi, brouillée par la pluie, le tennis français n'est pas à la fête. Son chef de file, Guy Forget, vient d'être « sorti » au deuxième tour par Bart Wuyts, Belge, 97e joueur mondial : un tour de moins que l'an dernier où il s'était incliné face à Michael Chang. La tête de série numéro six du tournoi rejoint dans la défaite ses copains de l'équipe de France, Boetsch, Champion, Santoro ou Delaitre, éliminés au premier tour.

Seul rescapé des Mousquetaires : Henri Leconte. L'éternel convalescent du tennis français a sorti de sa raquette son plus beau jeu pour éliminer l'Italien Massimo Cierro. Un vrai feu d'artifice de volées, de revers croisés, services gagnants et coups droits frappés en bout de course. Avec le label « Riton » en prime. Riton qui peste, grogne, s'amuse et réussit, fidèle à sa légende, des coups miraculeux.

Le supplice de Forget

Partie de plaisir pour Leconte, triste et terne supplice pour Forget. Lorsqu'il pénètre sur le court, il est déjà ailleurs, décalé, sur un nuage, mais pas le bon. Il accumule les fautes, balance la balle quatre mètres derrière la ligne de fond de court, la flanque dans le filet. Même les piaillements des gosses mortifiés – mercredi est le jour des enfants à Roland-Garros – ne parviennent pas à le tirer de sa torpeur. En face de lui, Bart Wuyts exulte. Il vient de réaliser un premier set de rêve et regarde, interloqué, le Français lui offrir les deux manches suivantes : le plus beau cadeau de sa jeune carrière.

« J'étais à côté du match. J'ai fait des fautes, des fautes et encore des fautes, reconnaît Guy Forget, dépité. *Je n'avais pas envie de rester trop longtemps sur le court et faire de longs échanges. J'ai voulu attaquer, mais j'étais très en dessous de mon niveau de jeu. »* Mitraillé par les coups, flirtant de manière éhontée avec les lignes, le Français ne peut pas construire son jeu à la volée. Relégué en fond de court, il renvoit la balle n'importe où. Un cauchemar.

Roux la surprise

De sa victoire, Bart Wuyts ne revient pas. *« J'ai tout le temps eu peur que Forget revienne dans le match*, explique le joueur belge. *Je pensais à ce match de Coupe Davis contre Karel Novacek. Je menais deux sets à zéro, et j'ai perdu. Une partie peut se jouer sur un ou deux points, mais sur ces points-là il a fait trop d'erreurs quand, moi, je m'accrochais sur toutes les balles. »* Un match, c'est vrai, ça ne tient à rien, une baisse de régime, une petite crise d'angoisse, et la partie s'envole. Ainsi, l'étonnante rencontre entre Martin Jaite et un illustre inconnu, perdu dans les profondeurs du classement, le Français Lionel Roux. Vainqueur facile des deux premières manches, l'Argentin se voyait déjà sur le chemin des douches, quand son adversaire se révolta. Comme un animal furieux, il est revenu dans la partie et a assené ses coups comme autant de directs au menton. Jaite sortira K.O.

A l'image de Thierry Champion, parvenu en quarts de finale en 1990, Lionel Roux est sacré Petit Poucet du tennis français. Cet inconnu n'apparaît même pas dans les guides de l'association des joueurs professionnels tenus à la disposition des journalistes : trop mal classé. En quelques mots, ce Lyonnais de dix-neuf ans foule la terre battue parisienne pour la première fois. Il a bénéficié d'une invitation au tournoi grâce à son titre de champion de France juniors.

Son jeu est fondé sur la force, la ténacité, comme... Jim Courier : service de cogneur, coup droit ravageur, endurance, et tignasse rousse. La comparaison avec le numéro un mondial le flatte. *« D'accord, je vais essayer de jouer comme lui*, sourit-il. *J'aime les joueurs américains pour leur hargne et le spectacle qu'ils offrent sur le court. Ils semblent avoir plus soif de victoire que les autres. J'aime cela et j'essaie de me battre comme eux »*. Fera t-il partie de la relève française ? *« Je pense parfois à la succession des « anciens ». Mais je crois qu'ils n'ont pas l'intention de me laisser prendre leur place »*.

BÉNÉDICTE MATHIEU

Jimmy à qui perd gagne

Interrogé après le match, sa première réaction a été de dire : *« Je ne sais pas si j'ai du sang français, mais ce public est formidable. »* La bouche en cœur, Jimmy avait conversé quelques minutes avant, en direct à la télévision, avec Chris Evert, son ancienne fiancée : *« Et comment va ton fils ? Il a regardé oncle Jimmy, j'espère. »* Puis Jumbo a essayé de faire craquer sa traductrice dans un fou rire, en sautillant de bonne humeur, dans une envie furieuse de s'amuser et de se moquer.

Jimmy Connors savoure le paradoxe : il est épuisé, éliminé. Pourtant il a triomphé, quittant le central comme un torero fier de ses estocades, abandonnant l'arène en grand perdant dans un tonnerre d'applaudissements, de rappels et de cris, tandis que le vainqueur du match, Michaël Stich, s'en va, la mine d'enterrement.

Artiste du qui perd gagne, Jimmy triompherait donc de tout. De l'âge, d'un tennis technologique, de l'évidence des pronostics. Cet homme à la bouille de castor grignoterait impunément les limites de l'impossible et se bâtirait une cabane au paradis, loin de ces contraintes de style, au-dessus du monde, de la logique et du temps. Regardez-le ce bougre inoxydé. On le donnait pour mort il y a un an à Roland-Garros. Deux matches contre Ronald Agenor et Michael Chang, et il était d'un coup ressuscité, passant de la 322e place à la 38e au classement ATP ! *« Merci Paris ! »*, chantait Jimmy.

Le voici aujourd'hui, ce vétéran entêté. A lui seul, il a l'âge d'un Courier et d'une Capriati additionnés et il ose les affronter, ces enfants sages, bien éduqués, imbibés de tennis sophistiqué, que d'aucuns jugeraient même aseptisé, robotisé, désincarné. Lui, le vieux cheval et ses combines, ses raquettes démodées et un style qui fait rigoler, impossible à imiter.

Il a en face de lui Michael Stich, volleyeur de première, numéro 7 mondial, le vainqueur de Wimbledon et le demi-finaliste de Roland-Garros l'année dernière. Et en vieux briscard, encouragé par un public d'écoliers déchaînés, « Jumbo » donne une leçon de malice à un joueur un peu dégingandé, subissant, malgré son excellent service, les retours incroyables de ce renard roublard, et obligé de rester enfermé en fond de court par ces séries de balles frappées à plat, ajustées au ras du filet, profilées comme des boulets de canon. Stich le grand est obligé de se baisser et de plier les jambes pour s'adapter au jeu de Connors.

Stich, l'une des plus belles envergures au filet, se voit incapable d'user de cette providence et de relancer des attaques aériennes. Après un set gagné (7-5), il est bel et bien prisonnier d'un système que construit Jimmy, pas à pas, l'entraînant dans un rythme qu'il n'a pas choisi. Jimmy bûcheronne. Rustique et malin comme un joueur de billard, il emmène l'Allemand par sa vélocité, tapant de son célèbre revers à deux mains, rendant l'Allemand méconnaissable et le public du central abominable de parti pris.

« Pluie, pluie... »

Jimmy Connors en usera et en abusera pour déconcentrer Stich sur ses services. Remontant une chaussette, allant cueillir une fleur pour l'offrir à une vieille dame au deuxième rang, s'asseyant sur une jardinière pour faire un brin de causette à un spectateur, roulant des hanches comme Aldo Maccione après un joli point, Connors ne fait pas seulement que s'amuser. Il achève Stich, déjà décontenancé, furieux au point de protester à sa manière en allant s'assoir sur une chaise de juge de ligne et attendre que Jimmy termine son numéro.

L'Américain gagnera ainsi deux sets (6-3, 7-6) et laissera délibérément filer la quatrième manche, refusant de jouer, ne bougeant plus, offrant à Stich le soin d'aligner les points. Connors se repose, prenant le pari de recharger ses batteries pour le set décisif. *« J'étais fatigué, je pensais récupérer mon énergie, mais en fait celle-ci n'est jamais revenue au cinquième set*, expliqua-t-il. *Pourquoi ? Probablement parce que j'ai quarante ans. C'est une bonne raison, non ? »* Les écoliers d'Auteuil, eux, ne veulent pas y croire. Jimmy leur montre pourtant qu'il n'en peut plus et mime le type qui vacille.

Michael Stich ne s'offre pas pour autant une revanche éblouissante. Il accumule les points laborieusement, tandis que le spectacle est déjà ailleurs. Les caméras et les télé-objectifs poursuivent la silhouette de Jimmy. Celui-ci implore le ciel, tente quelques pirouettes, réalise que les gros nuages noirs menacent le court central. *« J'ai prié, mais apparemment les nuages ne m'ont pas compris. J'ai pourtant bien dit : pluie, pluie. Mais peut-être qu'en français, ça veut dire aussi autre chose ! »*, s'amuse Jimmy. Celui-ci compte *« bien sûr »* revenir l'année prochaine à Roland-Garros. En fondant un espoir : *« Peut-être que pour moi, les organisateurs me permettront de jouer les matches en trois sets, non ? »*

DOMINIQUE LE GUILLEDOUX

Les résultats du mercredi 27 mai

SIMPLES MESSIEURS

(Premier tour)

Troisième quart du tableau

M. Chang (E-U., nº 5) b. T. Haarhuis (P-B), 6-4, 6-3, 6-3 ; M. Gorriz (Esp.) b. O. Camporese (It.), 3-6, 6-4, 6-4, 6-4 ; M. Zillner (All.) b. A. Mansdorf (Isr.), 1-6, 5-7, 7-6, 6-0, 6-3 ; D. Perez (Ur.) b. S. Pescolido (Ita.), 3-6, 6-4, 6-3, 7-5 ; A. Krickstein (E-U, nº 13) b. M. Koevermans (P-B), 3-6, 6-3, 6-1, 6-3. G. Lopez (Esp.) b. T. Carbonell (Esp.), 6-3, 6-4, 6-0 ; D. Nargiso (It.) b. F. Davin (Arg.), 6-4, 3-6, 6-3, 0-6, 6-1 ; M. Washington (E-U) b. F. Roig (Esp.), 6-3, 7-6, 4-6, 6-2. M. Filippini (Ur.) b. W. Woodforde (Aus.), 7-6, 7-6, 6-1 ; H. Leconte (Fr.) b. M. Cierro (It.), 6-1, 7-5, 6-0 ; L. Roux (Fra.) b. M. Jaite (Arg.), 4-6, 3-6, 6-4, 6-4, 6-3 ; J. Grabb (E-U) b. J.-P. Fleurian (Fra.), 2-6, 6-2, 7-6, 6-3 ; M. Stich (All., nº 4) b. J. Connors (E-U), 7-5, 3-6, 6-7, 6-1, 6-2.

Quatrième quart du tableau

J. Oncins (Br.) b. B. Karbacher (All.), 6-3, 2-6, 7-5, 4-6, 6-4.

(Deuxième tour)

Deuxième quart du tableau

B. Wuyts (Belg) b. G. Forget (Fra., 6), 6-3, 6-3, 6-3.

SIMPLES DAMES

(Premier tour)

Premier quart du tableau

A. Kijimuta (Jap.) b. E. Reinach (R-S-A), 7-6, 4-6, 9-7 ; C. Tessi (Arg.) b. A. Fusai (Fr.) 6-1, 6-0 ; J. Durie (G-B) b. N. Dahlman Fin), 7-6, 6-2 ; A. Huber (All, 9) b. R. Zrubakova (Tch.), 6-2, 6-2.

Deuxième quart du tableau

R. Fairbank-Nideffer (E-U) b. K. Po (E-U), 6-3, 4-6, 6-2 ; M. Bollegraf (P-B) b. P. Thoren (Fin.), 6-2, 4-6, 7-5 ; S. Gomer (G-B) b. C. Lindqvist (Suè.), 7-5, 6-4 ; A. Grossman (E-U) b. P. Fendick (E-U), 6-3, 6-3.

(Deuxième tour)

Troisième quart du tableau

M. Maleeva-Fragniere (Sui., 8) b. B. Rittner (All.), 5-7, 6-1, 6-2 ; M. Endo (Jap.) b. K. Piccolini (Ita.), 7-6 . 6-0 ; S. Wasserman (Belg.) b. D. Faber (E-U), 7-5, 6-4 ; A. Sanchez Vicario (Esp, 4) b. E. Zardo (Sui.), 6-3, 6-2.

Quatrième quart du tableau

M.-J. Fernandez (E-U, nº 6) b. S. Stafford (E-U), 6-1, 6-4 ; S. Hack (All.) b. Mariaan de Swardt (R-S-A), 0-6, 6-4, 6-4 ; J. Novotna (Tch., 10), b. N. Medvedeva (Ukr.), 6-2, 6-2 ; A. Coetzer (R-S-A) b. S. Dopfer (Aut.), 7-6, 4-6, 6-3 S. Graf (All. nº 2) b. N. Housset (Fra.), 6-2, 6-1.

(Entre parenthèses, la nationalité des joueurs et joueuses et, éventuellement, leur rang parmi les têtes de série.)

FOOTBALL : la Suisse bat la France (2-1). – A deux semaines du championnat d'Europe de football en Suède (10 au 26 juin), l'équipe de France, a été battue par la Suisse (2-1), mercredi 27 mai à Lausanne. Fabrice Divert, qui remplaçait Jean-Pierre Papin, a inscrit son premier but en équipe nationale (20e minute), mais les Suisses, beaucoup plus motivés, ont vite égalisé par Christophe Bonvin (28e), qui a ensuite récidivé (78e).

BILLET

Les risques d'un échec du GATT

On a probablement tort de penser qu'un échec provisoire des négociations commerciales internationales de l'Uruguay Round n'entraînerait aucune conséquence fâcheuse pour l'Europe en général et la France en particulier.

Cette thèse – qui est celle du gouvernement français, et en particulier celle de M. Mermaz, le ministre de l'agriculture – ne tient pas assez compte de la nécessité où se trouve M. Bush d'inscrire à son bilan, en matière agricole, un succès vis-à-vis de l'Europe, exportateur redouté des agriculteurs américains. L'élection de novembre dépend beaucoup des assurances qui pourront être données par M. Bush aux fermiers d'outre-Atlantique.

Faute d'un succès au GATT, le président américain pourrait laisser son administration multiplier les mesures de rétorsion. Hypothèse d'autant plus vraisemblable que M. Bush se trouve en position difficile sur un autre point important de sa politique extérieure, à savoir les négociations avec le Mexique pour la création d'une grande zone de libre-échange (NAFTA), un projet auquel il tient énormément. Difficile de croire que le candidat à la Maison Blanche pourra échouer sans réagir sur deux points aussi essentiels de sa politique.

De l'Airbus à l'acier, les Etats-Unis ont montré qu'ils pouvaient attaquer nos pratiques commerciales pour les motifs les plus divers. Signe inquiétant : six grands producteurs d'acier américains ont fait savoir qu'ils allaient déposer plainte. Outre le Brésil, ce sont surtout la France, l'Allemagne et la Grande-Bretagne qui seraient visés. Le comportement des Etats-Unis vis-à-vis du Canada en dit long sur la détermination de la Maison Blanche quand elle veut l'emporter : les producteurs canadiens – de bois en particulier – continuent d'être assignés devant les panels internationaux comme si aucun accord de libre-échange n'avait été signé entre les deux pays, comme si aucune promesse de paix commerciale n'avait été conclue.

L'engagement pris par l'Europe de réformer sa PAC (politique agricole commune) est probablement un pas en avant dans la solution du conflit qui l'oppose aux Etats-Unis. Encore qu'il ne faille pas en exagérer les conséquences immédiates sur l'Uruguay Round : les Américains contestent fondamentalement à l'Europe, et donc à la France, sa position de grand exportateur de produits agricoles. Difficile d'accepter cette vision des choses, sauf à limiter d'une façon ou d'une autre l'entrée en Europe des produits agricoles américains. Une solution que Washington rejette avec horreur.

ALAIN VERNHOLES

Rupture entre le gouvernement et les syndicats

La grève générale en Espagne marque la fin d'un consensus politique

Les deux grandes organisations syndicales espagnoles appellent les salariés à faire grève jeudi 28 mai pour protester contre l'instauration d'un régime moins favorable d'assurance-chômage. Cette grève générale confirme la rupture entre le gouvernement socialiste et les syndicats qui le soutenaient jusqu'à présent.

MADRID

de notre correspondant

Le pouvoir socialiste en place depuis presque dix ans fait face, jeudi 28 mai, à sa troisième grève générale. La dernière remonte au 14 décembre 1988. A l'époque les syndicats critiquaient un plan d'emploi des jeunes. Aujourd'hui, le déclic a été le *decretazo* (le coup du décret), un texte adopté par le Parlement au début du mois dernier qui réduit le montant et la durée des prestations en cas de chômage. La grève générale n'a été décrétée que pour la matinée mais les deux grandes centrales syndicales, l'UGT (Union générale des travailleurs) et les Commissions ouvrières menacent de récidiver en octobre à l'occasion du dixième anniversaire de l'arrivée au pouvoir des socialistes. Cet arrêt de travail national marque un tournant dans les relations entre le gouvernement et les syndicats.

« La société espagnole dans son ensemble ne veut pas la grève », a affirmé, mardi 26 mai, le chef du gouvernement, M. Felipe Gonzalez, alors que les sondages font pourtant état d'un pourcentage important de la population (43 % à 46 %) qui *« comprend »* ou est *« favorable »* au mouvement. Tout en restant ouvert au dialogue, le chef de l'exécutif a adopté une attitude de fermeté, assurant que *« la position du gouvernement ne varierait pas »*. Pas question de retirer le texte. Pas question de reculer sur la mise en application du service minimum, notamment dans les transports : la liberté du travail doit être respectée. Le pouvoir ne cédera pas devant la rue. M. Gonzalez a été parfaitement clair et s'est déclaré prêt *« à aller jusqu'au bout dans l'affrontement avec les dirigeants syndicaux – qui dans le passé furent proches et qui furent mes amis – pour faire avancer la politique que je considère bénéfique pour l'Espagne »*.

Cette politique vise les objectifs que Madrid doit atteindre pour entrer dans l'union politique et monétaire en 1997 ou 1999. Elle a pour nom les critères de convergence, prévus dans le traité de Maastricht en matière de déficits publics, d'inflation, de taux de change et d'intérêt. *« Ce projet*, a déclaré à Séville M. Gonzalez, *se réalisera même si certains secteurs font preuve d'incompréhension »*.

Un changement de protection sociale

Les restrictions apportées aux allocations-chômage constituent l'un des premiers *« efforts »* demandés aux Espagnols pour mettre l'économie à niveau, en réduisant les dépenses sociales et le déficit de l'INEM (l'équivalent de notre Agence nationale pour l'emploi) qui s'est considérablement alourdi. Pour l'essentiel, la période minimum de cotisation passe de six mois à un an, les pourcentages de base des prestations sont abaissés de 10 % et le refus d'une offre d'emploi adéquate entraîne l'extinction des droits.

Ces mesures ont provoqué un tollé parmi les syndicats même si l'on admet en privé qu'il y avait des abus et qu'il fallait réduire la « fraude » au chômage. Mais de là à accepter une réduction des prestations... Pour M. José-Maria Zufiaur, secrétaire confédéral de l'UGT, il s'agit *« d'un tournant, d'un authentique changement de modèle du système de protection sociale. »* De plus, le gouvernement vient d'approuver un projet de loi réglementant le droit de grève de façon plus stricte sans accepter aucune des propositions syndicales. Ce texte définit notamment les services essentiels et fixe un minimum à respecter. Les syndicats ont crié à *« la provocation »* et M. Nicolas Redondo, secrétaire général de l'UGT, a parlé de *« profonde déviation idéologique qui va faire les délices de la droite économique et politique »*. Pour le gouvernement, il ne s'agit que *« d'équilibrer le droit de grève avec ceux des autres citoyens, lesquels sont défendus par la Constitution »*.

En quelques mois, le climat social s'est beaucoup dégradé. Le divorce entre le gouvernement et les syndicats paraît pratiquement consommé, notamment avec le socialiste M. Redondo, qui estime aujourd'hui que le PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol) *« creuse sa propre tombe »*. Finie la relation *« fraternelle »*. Terminé le modèle commun élaboré pour la victoire aux élections de 1982. La cassure ne date pas d'aujourd'hui mais d'avant la précédente grève générale. Désormais, les ponts sont rompus avec les syndicats, qui accusent les socialistes d'utiliser le double langage : celui de la gauche pour les élections et celui de la droite pour gouverner.

Pour M. Gonzalez, la grève du 28 mai ne signifie pas *« qu'il y ait une dégradation du climat social »*. L'ampleur de la mobilisation apportera la réponse. Elle sera un test de la température sociale qui indiquera si le 28 mai est une répétition avant la *« grande grève »* de l'automne. Le pouvoir a pris toutes les dispositions pour que ceux qui veulentaller travailler puissent le faire.

Seuls les militaires ne sont pas concernés par cette agitation. Deux mille cinq cents d'entre eux défileront dans la capitale au cours de la matinée. Le 28 mai est en effet le jour des forces armées.

MICHEL BOLE-RICHARD

A l'occasion de la fusion avec Eridania

M. Jean-Marc Vernes quitte la présidence de Béghin-Say

« J'ai toujours déclaré qu'il fallait fixer des limites à la durée des mandats, notamment dans des sociétés où l'on n'est ni fondateur, ni actionnaire principal. Je ne veux pas déroger à ce principe, car je veux éviter le travers de ceux qui se croient indispensables à cause de leur âge. »

Par ses propos, tenus lors de l'assemblée générale de Béghin-Say le 27 mai, M. Jean-Marc Vernes a annoncé son départ à la fin de l'année du groupe agro-alimentaire qu'il préside depuis maintenant seize ans. Il aura alors soixante-dix ans *(nos dernières éditions du 28 mai)*. Cette décision a surpris les actionnaires, qui étaient venus approuver la fusion de Béghin-Say avec sa maison mère Eridania, premier producteur italien de sucre (*le Monde* du 16 novembre 1991).

Retour à la banque

Le nouvel ensemble, appelé Eridania-Béghin-Say, est désormais le seul pôle agro-industriel du groupe Ferruzzi, pesant quelque 46 milliards de francs de chiffre d'affaires et centré sur cinq activités : sucre et alcool, amidon, trituration, raffinage, alimentation animale, produits grand public (Lesieur, Ducros...). Aux premiers jours de 1993, ce groupe devrait être dirigé par M. Renato Picco, cinquante-huit ans, président d'Eridania où il entré en 1953. Cet Italien, nommé récemment vice-président du nouvel ensemble Eridania-Béghin-Say, a la réputation d'être le stratège du groupe Ferruzzi en matière d'agro-alimentaire.

Banquier, figure de l'establishment français, M. Vernes se retire donc d'une affaire qu'il dirigeait depuis 1976, ayant succédé à l'époque à M. Ferdinand Béghin. Dès l'année suivante, il se heurtait à M. Raul Gardini, lequel, au nom de Ferruzzi, ne cessait alors de grignoter son capital. Après avoir tenté de résister, M. Vernes finissait par s'entendre avec lui au point de lui céder le contrôle en 1986 tout en conservant son poste de président de Béghin-Say. Les deux hommes ne cessent depuis ce temps de s'entraider.

A la veille de l'été 1991, une crise éclate au sein de la famille Ferruzzi et M. Raul Gardini est évincé des affaires au profit de son beau-frère, M. Arturo Ferruzzi. Malgré ce divorce et ses liens avec M. Gardini, M. Vernes demeure président de Béghin-Say. Son rôle de conciliateur entre les factions du clan y est certainement pour beaucoup . Loyal avec les Ferruzzi, le banquier n'abandonne pas pour autant son ami *« il contadino »*, le paysan.

Au contraire, M. Gardini et lui s'associent dans la SCI (société centrale d'investissement), donnant au premier le contrôle de l'affaire et au second la présidence. Ce holding est conçu comme l'un des maillons permettant à l'ancien patron italien déchu de se relancer dans l'agro-alimentaire. Les acquisitions ont depuis débuté et se sont opérées dans des domaines d'activité très proches du groupe Ferruzzi.

Outre la fidélité à ses principes, M. Vernes a peut-être voulu, par son départ, prévenir tout conflit d'intérêt que pourrait entraîner un jour sa présence dans deux camps concurrents. Partant sans se brouiller avec la famille Ferruzzi et après avoir participé à la constitution du groupe Eridania-Béghin-Say, il n'entend pas pour autant s'arrêter de travailler. Il se consacrera à la SCI mais aussi, tradition familiale oblige, à la banque qui porte son nom.

DOMINIQUE GALLOIS

Une première à l'Est

Privatisation « sauvage » de la deuxième chaîne publique roumaine

Alors que la loi sur l'audiovisuel n'a toujours pas été adoptée par le Parlement de Bucarest, une société privée britannique a obtenu le droit *d'exploiter la deuxième chaîne* de la télévision d'Etat roumaine.

BUCAREST

de notre correspondant

En l'absence de tout cadre législatif – puisque la loi sur l'audiovisuel s'est perdue dans les méandres d'un Parlement qui n'a pas encore voté l'urgente loi électorale, – la télévision d'Etat roumaine a réalisé, de sa propre initiative, une première à l'Est : privatiser une chaîne publique, le second canal. Un peu comme si, sans en référer à personne, Antenne 2 cédait le droit d'exploitation de FR3 à CBS !

La télévision roumaine a signé, mardi 19 avril, un contrat avec la firme britannique Atlantis Television ltd, afin de constituer une société mixte d'exploitation du second canal. Filiale d'European Business Communication, Atlantis Television exploite la chaîne locale anglaise South Western Television. La société mixte, Canal 2 Télé Roumanie (dans laquelle la partie anglaise détient 80 % des 31 millions de dollars de capital, contre 20 % pour la télévision roumaine) pourra exploiter pendant quinze ans le canal deux de la télévision d'Etat. A charge pour la nouvelle société d'installer dans les trois ans des émetteurs, afin que le second canal soit capté par 60 % de la population contre 25 % actuellement.

Le capital fourni par la partie roumaine – à savoir la mise à disposition de terrains et de bâtiments – devant être remis en état, le représentant d'Atlantis Television à Bucarest, M. Eugen Chantal, espère émettre *« avant la fin de cette année et, pour commencer, six heures par jour »*. La nouvelle télévision, qui se présente comme *« indépendante, commerciale et apolitique »*, se veut généraliste (films, variétés, jeux, informations). Evidemment, les actuels programmes – dont ceux de la télévision indépendante (opposition) SOTI – diffusés aujourd'hui sur le canal deux disparaîtront (*le Monde* du 28 décembre 1991).

Cette joint-venture *« va nous permettre de construire de nouveaux équipements techniques et créer une concurence »*, explique le directeur adjoint de la télévision roumaine, M. Nicolae Stanciu. *« Si la société, qui doit signer un accord avec le ministère des télécommunications, ne réalise pas les objectifs fixés, elle perdra ses droits »*, ajoute-t-il.

Une expérience « dans le vide »

Apparement rebutés par le poids des investissements et les turbulences politiques (en septembre dernier les mineurs ont attaqué la télévision), peu d'investisseurs étrangers se sont intéressés au projet. Le représentant d'*Atlantis*, tout en admettant tenter une expérience *« dans le vide »*, estime *« qu'il a obtenu toutes les garanties que l'on peut obtenir dans ce pays »*. La classe politique, déchirée et divisée par les ambitions à l'approche des élections, est restée silencieuse : le bureau de presse du gouvernement ne s'estimait *« pas concerné »*. Et le président de la télé roumaine avait l'air tout heureux d'avoir inventé un bon début de programme : la télévision publique qui se privatise toute seule.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

Baisse des ventes de semi-conducteurs et d'ordinateurs

Les profits des fabricants japonais d'électronique ont chuté en 1991

Les fabricants de produits électroniques japonais ont enregistré des diminutions de leurs profits de l'ordre de 40 % à 60 % au cours de l'exercice fiscal achevé en mars. La chute des ventes des semi-conducteurs et des ordinateurs en est la principale cause.

TOKYO

de notre correspondant

Aux facteurs affectant l'ensemble du secteur (contraction des marchés intérieur et extérieur en raison de la valorisation du yen) s'ajoutent pour les grands fabricants de produits électroniques la stagnation des ventes de semi-conducteurs en raison de la surproduction mondiale. Une stagnation qui a particulièrement touché NEC, premier producteur mondial, qui enregistre une chute de ses profits avant impôt de 61 %. C'est également le cas de Fujitsu (– 65,3 %) et de Toshiba (– 55,6 %). De manière inhabituelle, cette dernière entreprise envisage une diminution de 3 % de ses dépenses en recherche et développement (qui s'élèveront néanmoins à 2,1 milliards de dollars).

Hitachi Ltd, premier groupe nippon de matériel électrique, a été également affecté par la crise des semi-conducteurs et a annoncé, jeudi 28 mai, une baisse de 33,3 % de son bénéfice imposable consolidé. Sharp, plus orienté vers les produits grand public, enregistre également des diminutions de ses profits (– 19 %), comme Matsushita et Sony, également tournés vers le marché de consommation (*le Monde* du 26 mai).

La maniabilité d'abord

Dernier facteur qui a affecté les fabricants électroniques : la contraction du marché des ordinateurs. La récession s'est traduite par un recul des achats de gros systèmes par les entreprises (ce qui a particulièrement touché Fujitsu) mais aussi des ordinateurs personnels. Dans le cas de Toshiba, en tête pour ce genre de produits, les ventes de micro-ordinateurs ont baissé en 1991 de 22 % (pour atteindre 560 000 unités) et devraient décroître à nouveau cette année de 17 %.

Selon l'Association pour le développement de l'industrie électronique, les ventes d'ordinateurs personnels ont globalement diminué de 13 % en 1991. Ce marché avait enregistré une augmentation rapide au cours de ces dix dernières années.

Selon les spécialistes, ce recul est certes dû à une conjoncture morose, mais aussi à la sophistication trop poussée des produits, les fabricants s'étant lancés dans une course à la performance au détriment d'un souci d'adaptation au marché grand public grâce à une simplicité d'utilisation. Pour séduire la clientèle, les fabricants tendent aujourd'hui à se préoccuper davantage de la maniabilité de leurs produits : NEC, par exemple, travaille en collaboration avec AT&T à la prochaine génération de micro-ordinateurs sans clavier.

A plus court terme, trois des quatre « grands » (Fujitsu, NEC, Toshiba) s'attendent à une reprise au cours de l'année en cours, celle-ci ne sera pas suffisante pour compenser les reculs des profits enregistrés en 1991. Mitsubishi Electric craint, en revanche, que le recul de ses ventes se poursuive.

Ph. P.

INDICATEURS

ÉTATS-UNIS

• **Biens durables : + 1,4 % des commandes en avril.** – Les commandes de biens durables ont enregistré en avril pour le quatrième mois consécutif une hausse de 1,4 % par rapport au mois précédent, a annoncé mercredi 27 mai le département américain du commerce. Sur un an (avril 1991-avril 1992), la hausse est de 4,6 %. La croissance d'avril est largement due au bond des commandes militaires (+ 21,6 %), les commandes civiles n'ayant progressé que de 0,2 %. Hormis le secteur des transports, où les commandes augmentent de 6,1 % après une hausse de 7 % en mars, elles chutent de 0,2 % dans le reste des secteurs d'activité.

FRANCE

• **Prix : +0,3 % en avril.** – Les prix de détail ont augmenté en France de 0,3 % en avril par rapport à mars, l'indice calculé par l'INSEE sur la base 100 en 1980 s'étant inscrit à 194,1 contre 193,6 le mois précédent. En un an (avril 1991-avril 1992) la hausse est de 3,1 %. Les prix de l'alimentation ont augmenté de 0,2 % en un mois (+3,1 % sur un an), ceux des services privés de 0,4 % (+4,9 % en un an). Les prix des produits manufacturés privés ont, quant à eux, baissé de 0,1 % en un mois, la hausse annuelle se limitant à 2,3 % .

La rénovation immobilière dans les quartiers sauvegardés

L'application de la loi Malraux est limitée

Contrairement au régime de droit commun, la « loi Malraux » permet aux propriétaires qui rénovent un immeuble dans un secteur sauvegardé d'une commune de déduire le déficit foncier occasionné par les travaux engagés. Un décret, publié au *Journal officiel* du 23 mai, encadre plus strictement cette possibilité, qui remonte à 1976, en plafonnant les loyers et les revenus des locataires auxquels le propriétaire loue son bien.

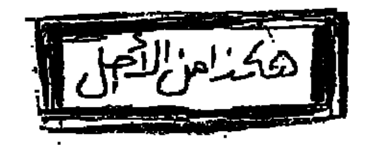
Ainsi, pour les baux conclus avant le 31 décembre 1992, les plafonds de loyer, charges non comprises, sont fixés à 788 F annuels par mètre carré de surface habitable en Ile-de-France (soit 3 940 F par mois pour un 60 mètres carrés) et 561 F par mètre carré dans les autres régions (soit 2 805 F par mois). Ces chiffres seront réévalués chaque année en fonction de l'ICC (indice du coût de la construction).

D'autre part, les ressources annuelles des locataires sont désormais limitées, pour une personne seule à 144 000 F en Ile-de-France et à 112 000 F dans les autres régions en 1991. Ces montants, doublés pour un couple marié, sont relevés chaque année dans la même proportion que la limite supérieure de la septième tranche du barème de l'impôt sur le revenu.

Ces dispositions – qui devraient permettre d'éviter que des quartiers entiers rénovés se vident de leurs habitants d'origine – étaient prévues par la LOV (loi d'orientation sur la ville).

Santé dégradée pour les compagnies aériennes nippones

Les compagnies aériennes japonaises ne sont pas épargnées par la crise qui sévit dans le transport aérien. Jeudi 28 mai, Japan Air Lines, numéro un nippon, a annoncé une perte avant impôt de six milliards de yens (245 millions de francs) pour l'année fiscale 1991 (close le 31 mars dernier), ce qui ne lui était pas arrivé depuis 1985, et un chiffre d'affaires en baisse de 0,4 % à 1 115 milliards de yens (45,36 milliards de francs). De son côté, All Nippon Airways continue d'afficher un bénéfice, mais il est en baisse de 11,6 % à 22,4 milliards de yens (905 millions de francs). Son chiffre d'affaires a continué de progresser de 9 % à 799,2 milliards de yens (32,4 milliards de francs).



ÉCONOMIE

La BERD adopte un plan d'action pour la Russie

La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) a adopté mercredi 27 mai un plan d'action pour la Russie, centrée sur les privatisations, la conversion des industries militaires, le développement du secteur financier et énergétique, la protection nucléaire et l'agriculture.

Le président de la banque, M. Jacques Attali, a estimé que le succès des réformes engagées en Russie aura un impact favorable sur tous les autres pays d'Europe centrale et occidentale. *« Si elles devaient échouer, cela aurait des implications pour la stabilité économique et politique du monde entier »*, a-t-il ajouté. – *(AFP.)*

□ **La CFDT souhaite « une amélioration du bilan » de Renault.** – Les représentants CFDT de Renault ont souhaité, mardi 26 mai, que M. Louis Schweitzer, nommé PDG du groupe automobile au conseil des ministres du 27 mai, s'attache à améliorer *« le bilan de l'entreprise, notamment par l'abaissement de l'endettement et l'amélioration de l'excédent d'exploitation »*. De son côté, la CGT a réclamé *« l'arrêt des licenciements »* et appelé le nouveau PDG à *« refuser toute fusion avec Volvo »*.

□ **Canal Plus consolide sa présence en Belgique.** – Canal Plus-Belgique et Filmnet, chaîne scandinave par câble et satellite, ont conclu lundi 25 mai un accord pour la retransmission de matches de football en Belgique. Les droits que Canal Plus possède sur les vingt-six matches de championnat de football profiteront dès le mois d'août aux habitants du pays flamand. Grâce au décodeur Filmnet, les téléspectateurs flamands pourront suivre dans leur langue les matches de division 1 du championnat de Belgique et ceux de la Coupe. Les deux diffuseurs vont étudier également le lancement, pour la Belgique et les Pays-Bas, de chaînes thématiques inspirées de celles auxquelles participe Canal Plus en France : Canal J, Ciné-Cinéma, Ciné-Cinéfil, Planète et Canal Jimmy. Pour certains observateurs, l'idée un temps avancée de créer un Canal Plus en Flandre devrait, par cet accord, n'avoir plus de raison d'être.

MARCHÉS FINANCIERS

NEW-YORK, 27 mai ⬆

Petite reprise

La Bourse américaine s'est légèrement redressée, mercredi 27 mai, notamment parce que les craintes d'une reprise de l'inflation se sont en partie dissipées. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a ainsi terminé la séance à 3 370,46 points, en hausse de 6,25 points (+ 0,19 %). L'activité a été assez soutenue avec quelque 180 millions d'actions échangées. Le nombre de titres en hausse a très modestement dépassé celui des valeurs en baisse : 839 contre 794.

C'est la forte remontée mardi du prix du pétrole, provoquée par la décision de l'organisation des pays producteurs et exportateurs (OPEP) de geler jusqu'à la fin septembre la production de tous ses membres sauf au Koweït, qui a ravivé la peur de l'inflation. Les investisseurs ont été surpris. Le marché pétrolier s'est toutefois calmé mercredi 27 mai, permettant au valeurs américaines de se reprendre.

LONDRES, 27 mai ⬇

Effritement

Les valeurs ont clôturé dans le rouge mercredi 27 mai au Stock Exchange, réduisant toutefois leurs pertes en fin de séance après l'ouverture en légère hausse de Wall Street. En clôture, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a perdu 6 points (0,2 %) à 2 698,6 points. Le volume des échanges s'est élevé à 607,9 millions de titres contre 402,8 millions la veille.

TOKYO, 28 mai ⬆

Sursaut

Après être passée mercredi sous la barre des 18 000 points de l'indice Nikkei, la Bourse de Tokyo s'est reprise jeudi 28 mai, mais sans réussir pour autant à repasser au-dessus de ce seuil symbolique. En fin de séance, le Nikkei gagnait 108,89 points, soit 0,6 %, à 17 931,25 points dans un marché peu animé.

Compte tenu de la faiblesse du volume des transactions, les opérateurs évoquaient une reprise technique plutôt qu'un véritable redressement du Kabuto-cho.

CARNET

Décès

– L'Association française des anthropologues
a la douleur d'annoncer le décès accidentel, à l'âge de trente-neuf ans, d'un membre de son bureau,

Rita CORDONNIER,
maître de conférences
aux universités Paris-X et de Bordeaux,
auteur de l'ouvrage
Femmes africaines et commerce. Les revendeuses de tissu de la ville de Lomé (Togo).

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 1er juin 1992, à 10 h 30, en l'église Saint-Joseph, 164, rue Saint-Maur, Paris-11e.

– Le président,
Le conseil d'administration,
Et les membres de la Société des amis des universités de Paris,
ont la tristesse de faire part du décès de leur ancien président, le

recteur Jean ROCHE,

décédé le 24 mai 1992,

et de leur vice-président, le

professeur Robert GARAPON,

décédé le 23 mai 1992.

(Le Monde du 27 mai.)

Ramon VALLÈS

nous a quittés le 18 mai 1992.

Il avait cinquante et un ans.

M.-F. Vallès-Soto,
85400 Luçon.

Anniversaires

– Il y a douze ans,

Liora

nous fut enlevée parce que deux automobilistes avaient brûlé un feu rouge.

Elle avait douze ans.

Sa famille
Et ses amis
se retrouveront au cimetière de Pantin, entrée principale, le 1er juin, à 14 h 30.

Familles CICUREL et WIENER.

– Le 29 mai 1991,

Mme Monique ZAZ

fut rappelée à Dieu.

Fidèles à sa mémoire,
Son époux,
Ses enfants,
Sa maman,
Et ses proches,
prient tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pensée pour la disparue et implorent Dieu tout-puissant de l'avoir en sa sainte miséricorde.

Messes anniversaires

Il y a un an

Jean COUTY

nous quittait.

Une messe anniversaire sera célébrée en l'église de Saint-Rambert, l'Ile-Barbe, Lyon-9e, le 31 mai 1992, à 9 h 15.

Ceux qui l'ont connu et aimé sont priés de s'unir d'intention.

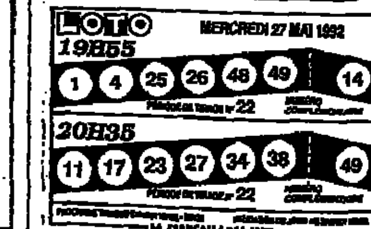
Avis de messe

– Le 6 mai 1987, disparaissait

Me Julien CARNET.

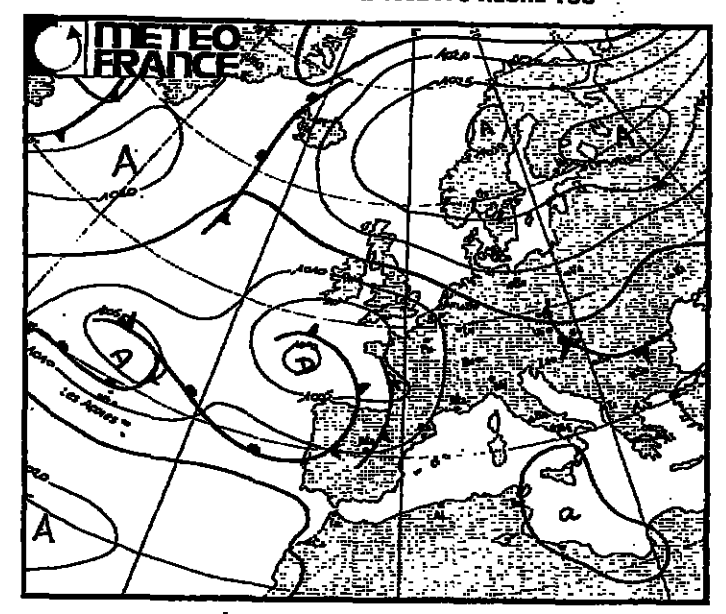
A tous ceux qui l'ont apprécié,
Jean Carnet,
son fils,
Et toute la famille,
demandent de se souvenir.

Une messe anniversaire sera dite le 14 juin 1992, à 11 h 15, au prieuré Saint-James (Manche).

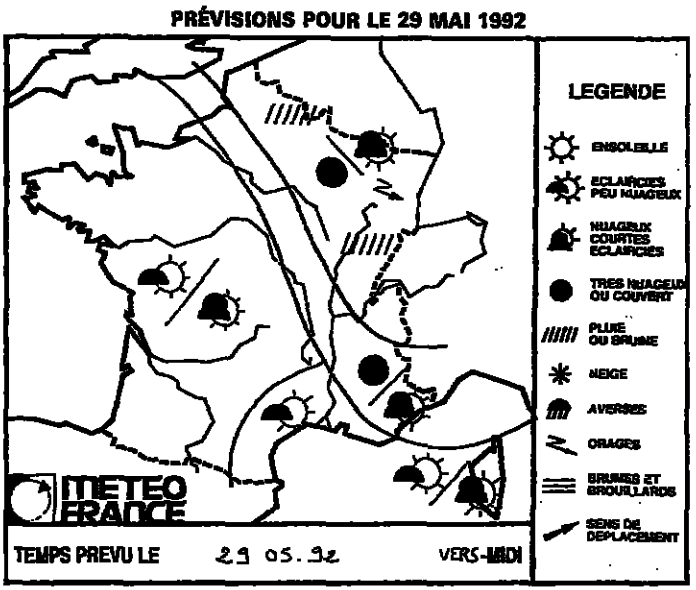


MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 28 MAI 1992 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 29 MAI 1992

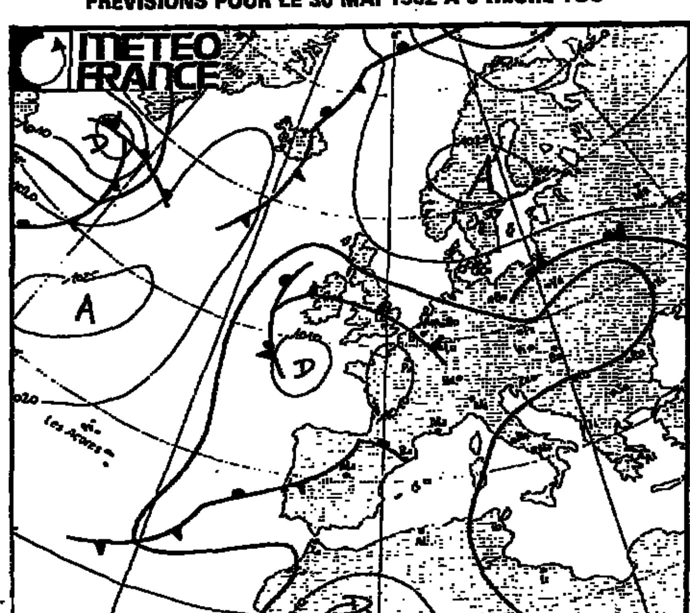


Vendredi : orageux à l'est, timide retour du soleil ailleurs. – La zone pluvio-instable qui a déjà sévi sur la moitié ouest de la France, jeudi, affectera la moitié est de l'Hexagone vendredi. Le matin, ce corps pluvio-orageux s'étendra de la Haute-Normandie et des frontières du nord au Massif central, à la Provence et aux Alpes. Il se décalera vers l'est dans la journée pour ne plus toucher en soirée que les régions du nord-est et des Alpes du Nord. Cette masse nuageuse provoquera de fortes précipitations orageuses surtout sur le nord du pays.

Les éclaircies reviendront dès le matin sur l'ouest de la France, puis gagneront progressivement toutes les régions qui ne seront plus concernées par les orages. Mais les nuages se développeront de nouveau en cours de journée si bien que des averses pourront se déclencher ici ou là dans l'après-midi. On pourra même entendre en fin d'après-midi et en soirée le tonnerre près du Massif central. Enfin, des nuages élevés viendront de nouveau voilé, dans l'après-midi, le ciel du sud de l'Aquitaine.

Les températures minimales oscilleront entre 11 degrés et 14 degrés. Le mercure pourrait néanmoins ne pas descendre sous la graduation des 16 degrés près de la Méditerranée. Les températures maximales seront généralement comprises entre 20 degrés et 25 degrés. Le thermomètre aura néanmoins du mal à indiquer plus de 20 degrés sur les littoraux de la Normandie et de la Bretagne tandis qu'il dépassera parfois 25 degrés sur le Sud-Ouest et les Charentes.

PRÉVISIONS POUR LE 30 MAI 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 28-5-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 27-5-1992 à 18 heures TUC et le 28-5-1992 à 6 heures TUC

FRANCE

AJACCIO	22	14	D
BIARRITZ	27	19	C
BORDEAUX	28	20	N
BOURGES	27	16	O
BREST	24	16	O
CAEN	25	15	C
CHERBOURG	20	15	C
CLERMONT-FER	27	16	A
DIJON	24	17	O
GRENOBLE	26	16	N
LILLE	22	19	N
LIMOGES	21	14	O
LYON	24	18	N
MARSEILLE	24	17	D
NANCY	24	16	N
NANTES	21	14	N
NICE	21	17	D
PARIS-MONTS	25	17	N
PAU	27	19	N
PERPIGNAN	23	18	N
RENNES	26	16	A
ST-ETIENNE	25	16	D
STRASBOURG	24	15	N
TOULOUSE	25	17	N
TOURS	21	16	N
POINTE-A-PITRE	32	23	D

ÉTRANGER

ALGER	23	17	N
AMSTERDAM	25	16	N
ATHÈNES	19	12	N
BANGKOK	36	26	C
BARCELONE	22	15	N
BELGRADE	23	8	D
BERLIN	22	5	D
BRUXELLES	24	15	N
COPENHAGUE	23	13	D
DAKAR	27	22	N
DJERBA	26	17	N
GENÈVE	24	12	D
HONGKONG	26	23	D
ISTANBUL	17	13	A
JÉRUSALEM	34	20	D
LE CAIRE	40	21	N
LISBONNE	20	15	A
LONDRES	23	16	N
LOS ANGELES	21	17	C
LUXEMBOURG	23	13	N
MADRID	25	12	N
MARRAKECH	27	16	N
MEXICO	23	11	P
MILAN	24	12	D
MONTRÉAL	15	5	A
MOSCOU	24	9	D
NAIROBI	24	11	N
NEW-DELHI	35	27	D
NEW-YORK	18	9	C
OSLO	28	13	C
PALMA-DE-MAJ	27	13	D
PÉKIN	33	19	D
RIO-DE-JANEIRO	26	19	–
ROME	25	16	N
SINGAPOUR	33	25	C
STOCKHOLM	25	10	D
SYDNEY	17	3	D
TOKYO	22	15	C
TUNIS	27	17	D
VARSOVIE	15	6	D
VENISE	24	17	N
VIENNE	21	12	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

Maastricht raconté aux enfants

DANIEL SCHNEIDERMANN

Jusqu'au dernier jour, Valéry Giscard d'Estaing restera donc fidèle à l'accordéon et au pull-over. On l'attendait sur Maastricht, chez Jean-Marie Cavada. Tout le monde ayant couru son tour de piste depuis deux mois (au passage, messieurs et mesdames les Producteurs, nous tenons à vous signaler que nous nous estimons désormais informés ; ceux qui n'ont pas suivi y ont vraiment mis de la mauvaise volonté), tout le monde, donc, s'étant rangé sous l'un des deux oriflammes rivaux, il ne restait qu'à attendre que l'ancien président vînt, bon dernier, rejoindre son camp.

Sur le fond, le suspense n'était pas insoutenable. Mais on était curieux des mots qu'il trouverait. Il fut, comment dire ? Giscardien. Son premier souvenir européen ? En 1944-45, alors qu'il commandait un char au cours de la campagne d'Allemagne. Un beau jour, un vieux *soldat allemand vient se rendre* à son char. Son équipier s'empresse de faire pivoter la tourelle en direction de l'homme. Mais d'un geste, VGE l'arrête. Le combattant ennemi sera, comme il se doit, fait prisonnier. On n'osait tirer les conclusions de ce «premier geste européen». Est-ce à dire que si l'homme avait été japonais ou africain, VGE eût laissé faire son équipier ?

Le deuxième souvenir européen de VGE avait pour cadre l'église de Montfort-l'Amaury. *« Les Français connaissent cette église, puisque Clouzot y a tourné une scène de son film* le Corbeau », précisa-t-il. C'était vraiment gentil, de nous prendre ainsi par la main, de s'efforcer de capter notre attention vacillante de gamins dissipés. En cette église cinéphilique, donc, on célébrait les obsèques de *Jean Monnet. Giscard s'attendait* à n'y rencontrer que des Français . Or qui voit-il débarquer ? Des Européens. Plein d'Européens. Moment d'émotion.

Pour nous intéresser encore davantage, il avait apporté avec lui le traité de Maastricht, justement ! Il nous le confessa franchement, il avait eu peur : on lui avait dit que le document était long de cinq cents pages. Eh bien non, les annexes ôtées, il n'en faisait que cent quarante-quatre.

Restait un dernier argument : le bas de laine. Il n'avait pas apporté un écu avec lui, mais, regardant la France au fond des yeux, il répéta à plusieurs reprises en détachant les mots : *« Avec l'écu, les Français auront dans leur poche la monnaie la plus sûre du monde. »* En quelques minutes, on avait soudain vieilli. Du statut d'écoliers, on était passé directement à celui de crédirentiers.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 28 mai

TF 1

20.50 **Variétés : Sacrée soirée.** Les enfants et l'adoption.
22.45 **Magazine : Ex libris.**
23.50 **Sport : Boxe.** Championnat d'Europe des poids légers.
1.00 **Journal et Météo.**

A 2

20.55 ▶ **Magazine : Envoyé spécial.** Spécial environnement. Les poubelles ; L'archange noir ; Montchanin, cri d'alarme ; Satellite-environnement.
22.40 **Sport : Côté court.** Résumé des Internationaux de tennis de Roland-Garros.
23.00 **Cinéma : Hidden.** ■ Film américain de Jack Sholder (1987).
0.45 **Magazine : Merci et encore Bravo.**
1.45 **Journal et Météo.**

FR 3

20.45 **Cinéma : Les Granges brûlées.** ■■ Film français de Jean Chapot (1973).
22.25 **Journal et Météo.**
22.45 **Cinéma : Diaboliquement vôtre.** ■ Film français de Julien Duvivier (1967).
0.15 **Musique : Mélomanuit.** Invité : Jean-Pierre Coffe. *Nocturne nº 2 en fa dièse, op. 15, de Chopin, par Brigitte* Engerer, piano.

CANAL PLUS

20.35 **Cinéma : Et Dieu créa la femme.** ■ Film américain de Roger Vadim (1988).
22.05 **Flash d'informations.**
22.15 **Cinéma : La Guerre des Rose.** ■ Film américain de Danny De Vito (1989).
0.10 **Cinéma : Cabal.** ■ Film américano-britannique de Clive Barker (1989).

M 6

20.40 **Cinéma : Une créature de rêve.** □ Film américain de John Hughes (1985).
22.20 **Cinéma : Sandokan, le tigre de Bornéo.** ■ Film italien d'Umberto Lenzi (1964).
0.15 **Six minutes d'informations.**

ARTE

20.05 **Documentaire : Histoire parallèle.**
20.55 **Informations : Dépêches.**
21.00 **Magazine : Carnets d'Europe.**
21.05 **Magazine : Mégamix.**
21.55 **Informations : Dépêches.**
22.00 **Magazine : Objectif amateur.**
22.55 **Informations : Dépêches.**
23.00 **Documentaire : Les Musiques noires en Afrique du Sud.**
23.55 **Informations : Dépêches.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Dramatique.** Marion, de Philippe Auger.
21.30 **Profils perdus.** Julian Beck, le Living Theater, l'esprit d'un moment (1).
22.40 **Les Nuits magnétiques.**
0.05 **Du jour au lendemain.** Avec Roger Dragonetti (Un fantôme dans le kiosque).
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (en direct de Prague) : Praga, poème symphonique op. 26, de Suk ; Concerto pour piano et orchestre en sol mineur op. 33, de Dvorak ; Sinfonietta pour orchestre, de Janacek, par la Philharmonie tchèque, dir. Jiri Belohlavek ; Rudolf Firkunsy, piano.
23.10 **Ainsi la nuit...** Œuvres de Mendelssohn, Brahms, Reger.
0.30 **Dépêche-notes.**
0.35 **L'Heure bleue.**

Vendredi 29 mai

TF 1

13.35 **Cinéma : Katia.** □ Film français de Robert Siodmak (1959). Avec Romy Schneider, Curd Jurgens, Pierre Blanchar.
15.15 **Feuilleton : Scandales à l'amirauté** (4e épisode).
17.00 **Club Dorothée.**
17.30 **Série : Parker Lewis ne perd jamais.**
17.55 **Série : Hélène et les garçons.**
18.25 **Jeu : Une famille en or.**
18.55 **Feuilleton : Santa Barbara.**
19.20 **Jeu : La Roue de la fortune.**
20.00 **Journal, Météo et Tapis vert.**
20.45 **Variétés : Tous à la Une.** Spécial Fête des mères.
22.40 ▶ **Magazine : 52 sur la Une.** Graine de gagneur.
23.40 **Divertissement : Arthur, émission impossible.**
0.45 **Journal et Météo.**

A 2

13.45 **Sport : Tennis.** Internationaux de Roland-Garros, en direct.
19.59 **Journal, Côté court. Journal des courses et Météo.**
20.55 **Jeu : La Piste de Xapatan.**
22.15 **Sport : Côté court.** Résumé des Internationaux de tennis de Roland-Garros.
22.35 **Sport : Boxe.** Championnat d'Europe : Bénichou (France)-Davison (Grande-Bretagne), en direct de Metz.
23.50 **Magazine : Lumière.**
0.20 **Cinéma : Léon Morin, prêtre.** ■ Film français de Jean-Pierre Melville (1961). Avec Jean-Paul Belmondo, Emmanuelle Riva, Irène Tunc.
2.25 **Journal des courses, Journal et Météo.**

FR 3

13.00 **Sport : Tennis.** Internationaux de Roland-Garros, en direct.
18.00 **Magazine : Une pêche d'enfer.**
18.30 **Jeu : Questions pour un champion.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.00 **Un livre, un jour.** *Les Villas de Palladio, de Vincent Scully et Philip Trager.*
20.10 **Divertissement : La Classe.**
20.45 **Magazine : Thalassa.** Jour de chance à Valparaiso. *La pêche à l'espadon au Chili.*
21.40 **Magazine : Caractères.** Figures. Invités : Jung Chang *(les Cygnes sauvages)* ; Guy Georgy *(le Petit Soldat de l'empire)* ; Frédéric Mitterrand *(Destins d'étoiles,* tome 3) ; Jorge Semprun parle du *Cahier gris-Journal 1917-1918,* de Josep Pla.
22.45 **Journal et Météo.**
23.05 **Magazine : Musicales.** Cycle Brahms. Deux *sonates pour violoncelle et piano,* par Yo Yo Ma, violoncelle, Emmanuel Ax, piano.
0.05 ▶ **Océaniques.** Loxin ou l'initiation d'un jeune chaman de l'Himalaya, de Franz-Christoph Giercke et Harald Vogl. *Un berger de seize ans initié aux traditions chamanes.*
1.00 **Musique : Mélomanuit.**

CANAL PLUS

13.35 **Cinéma : Pour Sacha.** □ Film français d'Alexandre Arcady (1990). Avec Sophie Marceau.
15.25 **Magazine : 24 heures.**
16.20 **Cinéma : Mettons les voiles !** ■ Film britannique de Jonathan Lynn (1990). Avec Eric Idle, Robbie Coltrane, Camille Coduri.
18.00 **Canaille peluche.**

En clair jusqu'à 20.30

18.30 **Le Top.**
19.20 **Magazine : Nulle part ailleurs.**
20.30 **Téléfilm : Un flic à abattre.** De Dick Lowry.
22.00 **Documentaire : Patagonie du bout du monde.** De John Waters.
22.40 **Flash d'informations.**
22.55 **Le Journal du cinéma.**
23.00 **Cinéma : Full Contact.** ■ Film américain de Sheldon Lettich (1990). Avec Jean-Claude Van Damme, Deborah Rennard, Harisson Page.
0.45 **Cinéma : Les Secrets professionnels du docteur Apfelgluck.** □ Film français de Hervé Palud, Alessandro Capone, Mathias Ledoux, Stéphane Clavier, Thierry Lhermitte (1991). Avec Thierry Lhermitte, Valérie Mairesse.

M 6

13.25 **Série : Madame est servie** (rediff.).
13.50 **Série : L'Homme de fer.**
14.40 **Série : Destination danger.**
16.45 **Jeu : Zygomusic.**
17.15 **Magazine : Zygomachine.**
17.35 **Série : Ohara.**
18.30 **Série : Vic Daniels.**
19.00 **Série : La Petite Maison dans la prairie.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo, M 6 Finances.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.30 **Capital.**
20.40 **Série : Equalizer.** Des loups dans la nuit.
22.25 **Série : Mission impossible, vingt ans après.**
23.20 **Magazine : Emotions, charme et érotisme.**
23.50 **Capital.**
0.10 **Six minutes d'informations.**

ARTE

17.05 **Danse : La Fille mal gardée ou il n'est qu'un pas du mal au bien.** Chorégraphie d'Ivo Cramer.
18.15 **Concert.** Requiem, de Fauré, par l'Orchestre de Lille, dir. : Jean-Claude Casadesus ; sol. : Barbara Hendricks, José Van Dam.
18.55 **Informations : Dépêches.**
19.00 **Documentaire : Réflexions faites.** Jacques Derrida. *Portrait du philosophe et panorama de son œuvre.*
19.55 **Informations : Dépêches.**
20.00 **Chronique : Le Dessous des cartes.**
20.05 **Documentaire : Grand reporter.** 4. Le pouvoir de l'investigation.
20.55 **Informations : Dépêches.**
21.00 **Magazine : Carnets d'Europe.**
21.05 **Cinéma : Boulevard d'Afrique.** ■■ Film franco-africain de Jean Rouch et Tam-Sir Doueb (1988). Avec Mouna Ndiaye, Sotigui Kouyaté, Irène Tassembedo.
22.10 **Informations : Dépêches.**
22.15 **Téléfilm : Les lendemains qui chantent.** *Dans les années 50 à Paris. Un juif d'origine lituanienne, communiste fervent, accueille son neveu moscovite.*
23.45 **Informations : Dépêches.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Radio-archives.** Autour de Victor Hugo... de l'immortalité...
21.30 **Musique : Black and Blue.** Le monde de l'édition : bonnes nouvelles.
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Histoires de rêves (4).
0.05 **Du jour au lendemain.** Dans la bibliothèque de... A VENIR.
0.50 **Musique : Coda.** Bestiaire (5).
2.00 **Les Nuits de France-Musique.** Programme Hector. Œuvres de Schumann, Debussy, Schmitt, Dvorak, Satie, Schwarz, Pierné, Boccherini, Andrieu, Mundy, Sibelius, Schoenberg, Haendel, Beethoven, et musique traditionnelle russe.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 7 avril à Leipzig) : La Nuit transfigurée, de Schoenberg ; Concerto pour piano et orchestre nº 2 en sol mineur op. 22 ; Hary-Janos, suite pour orchestre, de Kodaly, par l'Orchestre symphonique des MDR Mitteldeutschrundfund, dir. Gilbert Varga.
23.10 **Jazz club.** Par Claude Carrière et Jean Delmas. En direct de La Villa à Paris : le saxophoniste Jesse Davis avec Jacky Terrasson, piano, Wayne Dockery, contrebasse, Léon Parker, batterie.
1.00 **Les Voix de la nuit.** Par Henri Goraïeb. Louise, extrait de l'acte I, de Charpentier.

Le Monde

Coupant court aux rumeurs de « grande coalition » en Allemagne

Le gouvernement et l'opposition constatent leur désaccord sur le financement de l'unification

La mise en place officielle, cette semaine au Bade-Wurtemberg – après Berlin, – de la deuxième « grande coalition » entre chrétiens démocrates de la CDU et sociaux-démocrates du SPD à la tête d'une région allemande n'a pas eu de répercussion sur le climat politique à Bonn.

La rencontre, tant attendue, mercredi 27 mai à la Chancellerie, entre les partis de la coalition et l'opposition s'est achevée par un constat de total désaccord sur les moyens de financer les coûts de l'unification allemande.

BONN

de notre correspondant

A deux ans des prochaines échéances électorales, l' « union sacrée » évoquée au lendemain des élections régionales du 5 avril, qui avaient vu les deux grands partis perdre du terrain au profit de l'extrême droite et, dans une moindre mesure, des Verts, est moins à l'ordre du jour que jamais.

Conscients, cependant, du danger de laisser s'établir dans l'opinion l'idée que les formations classiques privilégient leur lutte pour le pouvoir au détriment de la résolution des problèmes du pays, les dirigeants des deux camps ont estimé que leurs discussions de mercredi n'ont pas été inutiles.

Ils sont globalement d'accord sur la ratification du traité de Maastricht et un rapprochement s'amorce sur deux questions qui préoccupent beaucoup les Allemands actuellement. Premier point : le problème de la restitution des propriétés expropriées ou abandonnées à l'est de l'Allemagne – pendant les régimes nazi, puis communiste – qui bloque les investissements et panique des milliers de petits propriétaires de l'Est. Sans remettre en cause le principe de la priorité à la restitution sur l'indemnisation, le nouveau projet de loi veillera à ce que les investissements n'en souffrent pas.

D'autre part, le Parti social-démocrate a confirmé – c'est le second point – qu'il ne s'opposait plus par principe à une modification de la Constitution sur le droit d'asile politique, dont l'utilisation abusive par tous les immigrés arrivant en Allemagne suscite une véritable psychose dans l'opinion publique de l'Ouest.

Volontarisme économique

En revanche, opposition et gouvernement restent diamétralement opposés, comme l'ont souligné leur représentants, sur la politique à mettre en œuvre pour consolider l'est de l'Allemagne et rendre la charge financière supportable à l'Ouest.

Le SPD souhaite une politique industrielle volontariste de la part du gouvernement pour assurer les investissements nécessaires à l'Est et veut mettre davantage à contribution les entreprises et les hauts revenus. pour trouver les financements. Le chancelier Kohl et ses partenaires de la coalition estiment, pour leur part, que le rôle de l'Etat doit se limiter à maintenir un climat financier et social propice aux investissements.

A l'issue de la rencontre, les représentants du gouvernement ont réaffirmé leur appui au plan d'austérité annoncé au début du mois par le ministre des finances, M. Theo Waigel.

Ce plan prévoit essentiellement une limitation draconienne de la croissance des dépenses de l'État à 2,5 % par an, sans augmentation de la pression fiscale. Le ministre des finances a fait appel, mercredi, aux communes et aux Länder, dominés par les sociaux-démocrates, afin qu'ils fassent preuve de la même sagesse et réduisent la croissance de leurs dépenses à 3 % par an.

Cette réunion aura eu, au moins, le mérite de clarifier le climat politique en coupant court aux rumeurs de rupture de la coalition gouvernementale et de recomposition du paysage politique.

Le président du SPD, M. Björn Engholm, a estimé que son parti représentait une « alternative ». *« Cette société,* a-t-il dit, *est menacée par une situation sociale explosive dont on sous-estime le danger. »*

Le chancelier Kohl joue plus que jamais son va-tout sur la capacité de l'investissement privé à faire repartir la machine à l'Est.

Il n'a pas ménagé son engagement en faveur des entreprises, notamment dans les négociations salariales, sans que les milieux d'affaires aient donné, jusqu'à présent, le sentiment d'avoir bien compris l'enjeu.

HENRI DE BRESSON

□ **Début du retrait des chars américains de Berlin.** – Un bataillon de chars américains, qui était destiné autrefois à contrer une éventuelle offensive soviétique à Checkpoint Charlie, à Berlin, a entamé, mercredi 27 mai, son retrait de la cité réunifiée. Les deux cent vingt-six véhicules et trois cent cinquante soldats du 6e bataillon du 40e régiment blindé – disposés à Berlin après la construction du Mur en 1961 – auront tous été retirés en août prochain. – *(Reuter.)*

Pour le projet londonien de Canary Wharf

Olympia and York demande la nomination d'administrateurs judiciaires

Olympia and York, premier promoteur immobilier du monde, a demandé jeudi 28 mai la nomination d'administrateurs judiciaires pour sa filiale chargé de l'énorme projet londonien de Canary Wharf, a annoncé une porte-parole du groupe à Londres. Cette mesure place une société en faillite sous la protection d'administrateurs qui sont chargés de la protéger contre ses créanciers.

Canary Wharf est le « navire amiral » du projet de rénovation des Docklands de Londres lancé par les frères Reichmann et qui a tourné au désastre (*le Monde* du 28 avril).

Un militaire israélien tué dans une embuscade

Jérusalem « ne souhaite pas l'escalade » au Liban sud

Au sixième jour des combats au Liban sud, un sous-officier israélien et trois combattants du Hezbollah ont été tués mercredi 27 mai, lors d'une embuscade tendue par un commando de ce mouvement à un convoi militaire. Des tirs d'artillerie nourris – quatre obus israéliens à la minute, en fin de soirée – ont été à nouveau échangés pendant plusieurs heures. Les affrontements de ces derniers jours, entrecoupés d'au moins cinq raids de l'aviation israélienne sur des villages et des camps, supposés tenus par le Hezbollah, ont fait au total vingt et un morts et plusieurs dizaines de blessés.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Répondant aux inquiétudes internationales exprimées, entre autres, par Paris et Washington, les dirigeants israéliens ont continué de se montrer apaisants toute la journée de mercredi, réitérant sur tous les tons, leur volonté de ne pas se laisser entraîner dans une nouvelle aventure libanaise. Après M. David Lévy, le ministre des affaires étrangères, pour qui *« Israël ne souhaite pas l'escalade »*, M. Moshe Arens, son collègue de la défense, s'est déclaré convaincu que la Syrie *« ne projette pas la guerre »*. M. Arens a démenti que des renforts aient été déployés dans la fameuse « zone de sécurité », une bande de terre libanaise située à la frontière nord d'Israël et occupée par l'armée israélienne depuis plus d'une demi-douzaine d'années.

« Attention ! Nous sommes là ! »

C'est cependant M. Uri Lubrani, le « Monsieur Liban » du ministère de la défense à Tel-Aviv, qui s'est montré le plus rassurant. Dans un entretien accordé mercredi au *Monde*, le coordonnateur des activités d'Israël au pays du Cèdre, a laissé clairement comprendre que les choses devraient rapidement se calmer. *« Vous voyez*, remarquait-il dans la matinée (avant l'embuscade de la soirée), *la situation est calme maintenant. Il est peut-être encore un peu tôt pour en être sûr, mais je pense qu'ils ont compris notre message. »*

Selon M. Lubrani, l'offensive aérienne déclenchée jeudi dernier répondait directement à l'attaque réussie, opérée deux jours plus tôt, par des combattants du Hezbollah sur un poste de l'Armée du Liban sud (ALS).

La milice libanaise de trois mille hommes, créée, entraînée et équipée par Israël, pour seconder ses mille et quelques soldats qui sont chargés de contrôler la « zone de sécurité ». *« Ce n'était pas une punition »*, a insisté notre interlocuteur, notant au passage que le Hezbollah n'avait pas enregistré pareille victoire dans la « zone de sécurité » depuis 1987. *« Nous leur avons donc envoyé ce message* [les raids aériens] *pour leur dire : attention ! Nous sommes là ! Et nous ne laisserons personne bousculer le* statu quo *dans cette zone. Si vous continuez, quelque chose de plus grave pourrait se produire. »*

La position officielle de l'Etat hébreu est la suivante : *« Nous sommes actuellement engagés dans un processus de paix et dans des négociations bilatérales directes avec le Liban. Pendant les négociations, c'est le* statu quo. *Nous ne permettrons pas qu'on tente de le remettre en cause par la force. »* Pour M. Lubrani, *« c'est l'Iran, par l'intermédiaire de sa créature* [le Hezbollah], *qui essaie d'arrêter le processus en cours »*.

Une riposte « minutieusement dosée »

La Syrie, qui, avec ses quarante mille soldats stationnés sur place, contrôle à peu près tout ce qui se passe au pays du Cèdre, se serait contentée, en l'occurrence, *« de laisser »* les combattants chiites agir à leur guise.

« Le président Assad est un politicien retors qui fait parfois des erreurs, commente doucereusement M. Lubrani. *Les Syriens aiment bien nous tester parfois. »* M. Lubrani, qui est aussi le négociateur secret de toutes les affaires d'échanges d'otages entre l'Etat hébreu et ses ennemis arabes, est convaincu lui aussi que *« les Syriens ne veulent pas la guerre »* et que *« à aucun moment »*, ces derniers jours, *« il n'y a eu de risque sérieux de guerre »* avec Damas. Selon lui, *« aucun Israélien »* même en cette période électorale, *« ne souhaite intervenir plus profondément au Liban »*.

Agé de cinquante-six ans, chargé du dossier « Liban » depuis 1983, M. Lubrani estime que son rôle consiste précisément à ne jamais laisser la situation se dégrader. Si des obus ou des roquettes tirés par le Hezbollah explosaient régulièrement du côté israélien, sur les villages civils du nord de la Galilée, *« l'armée serait contrainte d'entrer à nouveau au Liban. Appelez cela un exercice futile ou inutile, appelez cela comme vous voulez : politiquement nous aurions à le faire. Mon travail consiste précisément à prévenir l'émergence d'un climat qui nous contraindrait à employer des moyens massifs »*.

« Je connais bien mes Libanais », déclare M. Lubrani avec un sourire... *Croyez-moi, il vaut mieux que nous leur tapions un peu sur les doigts comme nous l'avons fait, plutôt que de laisser les choses s'aggraver au point d'être contraints, par la suite, d'employer un marteau. »* Toutes les parties en cause, jure-t-il, *« avaient été averties »* : *« Nous avons fait savoir, plusieurs jours à l'avance, y compris par des messages sous la table, que nous allions réagir, et que seul le Hezbollah serait frappé. Ni l'armée nationale libanaise, ni les populations civiles n'étaient visées. »*

Bien que *« minutieusement dosée »*, affirme encore M. Lubrani, la réaction israélienne, ne constituait pas, à proprement parler, *« une opération chirurgicale »* – *« C'est impossible »*, ajoute-t-il, regrettant que *« d'autres gens »* aient pu être touchés. Quant aux échanges d'obus, M. Lubrani ne s'affole pas : *« Ils nous tirent dessus, on leur tire dessus, ça c'est la routine... »*

PATRICE CLAUDE

Après l'assassinat d'un rabbin près de Gaza

Nouvelle vague de violences entre Israéliens et Palestiniens

JÉRUSALEM

de notre correspondant

La journée du mercredi 27 mai en Israël et dans les territoires occupés aura été encore plus lourde de tensions que les précédentes. Le rabbin Shimon Biran (trente deux ans) a été poignardé par un jeune Palestinien de dix-neuf ans alors qu'il sortait de l'implantation juive de Kfar Darom, dans la bande de Gaza, territoire qui abrite quelque trois mille colons juifs pour sept cent cinquante mille Palestiniens. L'agresseur, qui appartiendrait à la famille de l'un des trois activistes islamistes du Hamas, tués dimanche au cours d'une opération de l'armée (*le Monde* du 26 mai), a été grièvement blessé par un soldat. Dans la nuit de mercredi à jeudi, la maison familiale du jeune homme a été démolie par l'armée.

Peu après le meurtre, qui porte à 88, dont 23 civils, le nombre d'Israéliens tués par des Palestiniens depuis le début de l'Intifada en décembre 1987, des centaines de colons criant vengeance sont descendus dans les quartiers arabes. Ils ont roué de coups plusieurs passants, saccagé des vergers, et incendié des champs appartenant à des paysans palestiniens avant de s'en prendre, à coups de bulldozer, à une école administrée par l'agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA).

Un peu plus tard dans la journée, alors que le gouvernement faisait savoir la prorogation de trois jours de l'interdiction faite aux Palestiniens de sortir de la bande de Gaza depuis dimanche, des centaines de manifestants, arabes cette fois, s'en prenaient aux forces militaires d'occupation jetant des pierres et des bouteilles incendiaires sur les patrouilles. Les soldats ont parfois tiré, faisant une demi-douzaine de blessés, dont un enfant de dix ans qui se trouve dans un état désespéré.

La flambée de violence s'est poursuivie jusque tard dans la nuit, notamment à Bat-Yam, cité balnéaire proche de Tel-Aviv, où plusieurs milliers d'Israéliens se sont littéralement révoltés contre les autorités, se livrant à diverses déprédations. Bat-Yam avait été le théâtre dimanche de l'assassinat d'une jeune fille par un Palestinien et de premières et violentes manifestations de vengeance de la part d'Israéliens.

P. C.

Destiné à l'armée de terre

L'hélicoptère NH-90 serait retardé de deux ans

L'armée de terre française prendra livraison de ses premiers hélicoptères NH-90 *« au début des années 2000 »*, soit avec quelque deux ans de retard sur les prévisions. C'est ce qu'a laissé entendre, mardi 26 mai, à Valence (Drôme), le chef d'état-major de l'armée de terre, le général Amédée Monchal, lors d'un symposium consacré à l'emploi des hélicoptères dans l'Aviation légère de l'armée de terre (ALAT). Ce programme NH-90 concerne un hélicoptère biturbine de 9 tonnes pour le transport d'un véhicule de combat ou de vingt-quatre hommes.

Pour remplacer ses Puma à partir de 1998, l'ALAT a conçu le projet d'un hélicoptère, baptisé NH-90, à la construction duquel sont associées les armées italienne, néerlandaise et allemande, et la marine française pour ses frégates et ses porte-avions. Les besoins de l'armée de terre française sont de 160 exemplaires (à un coût global estimé en 1991 de 23 milliards de francs) et ceux de la marine nationale de 60.

Expliquant que l'armée de terre prendra livraison de ses premiers NH-90 *« au début des années 2000 »*, le général Monchal a indiqué que *« la future loi de programmation militaire* [en discussion cette semaine au sein d'un conseil de défense] *conditionnera l'arrivée de ces matériels »*, car *« il y a un lien assez étroit entre les ressources de cette loi et la date de lancement »* d'un programme qui n'a toujours pas été décidé.

Un décalage de deux ans des premières livraisons du NH-90, lié à la décélération des crédits militaires annoncée par le ministre de la défense, M. Pierre Joxe, ne devrait pas entraîner une rénovation des Puma, grâce, dit-on de source militaire, à un ralentissement des cadences annuelles de vol de ces hélicoptères. Néanmoins, le général Monchal a mis en garde les industriels – il s'agit du groupe franco-allemand Eurocopter – sur la trop grande sophistication des matériels. *« Sachons raisonner*, a t-il déclaré, *en termes de suffisance dans nos spécifications, car nous risquons à l'avenir de ne pas pouvoir supporter la charge financière »* de tels projets.

Interrogé sur le programme Horizon, d'un hélicoptère porteur d'un radar de surveillance du champ de bataille (*le Monde* du 26 mai), le chef d'état-major n'a pas caché qu'il avait ses faveurs et qu'il était prioritaire par rapport à un projet, dénommé Brevel, d'avion de reconnaissance sans pilote en cours d'étude entre la France et l'Allemagne. Horizon est un hélicoptère Super-Puma, qui embarque un radar pouvant détecter des mouvements à 70 kilomètres de distance.

« Horizon, a ajouté le général Monchal, *est un outil indispensable pour une armée qui veut participer à la gestion des crises et avoir sa place dans le recueil du renseignement. »* Il a toutefois indiqué que *« la décision formelle »* d'acquérir ce matériel *« n'avait pas été prise »*. *« Je pense que, dans la future loi de programmation militaire, il y aura une orientation sur ce projet »*, a-t-il affirmé, qui *« permet de voir loin et large »* et qui complète les radars et les moyens humains pour *« voir plus précis »*. L'armée de terre pourrait acquérir cinq ou six exemplaires de ce porte-radar.

Evoquant le prêt par la France d'une escadrille d'une dizaine d'hélicoptères Gazelle armés de missiles anti-chars Hot aux Pays-Bas, qui souhaitent étudier la mise sur pied d'une force aéromobile d'action rapide (*le Monde* du 31 janvier), le général Monchal a expliqué que ce projet *« avait été décalé dans le temps, d'un ou deux ans »*; à la demande des Néerlandais. *« Les contacts continuent »*, a-t-il précisé.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « le Monde des livres » folioté 15 à 22

Le numéro du « Monde » daté 28 mai 1992 a été tiré à 470 643 exemplaires.

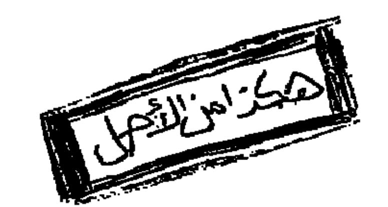
Demain dans *« le Monde »*

« Sans Visa » : Rio, l'envers de la nuit

A la veille de la conférence des chefs d'Etat pour l'environnement, une visite à Rio, où la nuit révèle plus crûment la dérive d'une cité dépouillée de son mythe. Lire également : Lyon, palais des fièvres et Paris entre en gare

POINT/Les « primaires » en Californie

Le plus riche et le plus peuplé de l'Union, la Californie « boucle », mardi 2 juin, la campagne des primaires, entamée en février dans les neiges du New-Hampshire. Un test électoral après les émeutes.



DES LIVRES





PHOTOS : F. HILAIRE D'AROIS/NATIONAL PORTRAIT GALLERY



Ce que savait Henry

Les intrigues, ténues et mathématiques, l'intéressaient plus que les personnages, souvent « frappés d'irréalité »
Est-ce la clé de son insuccès ? A moins que le génie de James ait été plus de notre temps que du sien

NOUVELLES
tome II (1876-1888)
de Henry James.
Traduit de l'anglais
par Jean Pavans.
La Différence, 814 p., 198 F.

Jamais, peut-être, la gloire ne se sera montrée moins empressée de rejoindre un écrivain. Henry James lui-même se désignait, sans plaisir excessif on le suppose, par la formule de *« vieillard solitaire »*.

Le fait est qu'à sa mort, nombre des ouvrages constituant son œuvre immense étaient épuisés, bien qu'il eût fait éditer l'ensemble en vingt-quatre volumes, après avoir effectué des retranchements et rédigé de scrupuleuses préfaces : ce qu'on appelle « l'édition de New-York ».

Négligeant la chronologie, préférant à celle-ci les affinités thématiques de ses livres, James avait donné aux différents volets de sa compilation des titres balzaciens : *Scènes de la vie d'artiste*, *Scènes de la vie internationale*, *Scènes de la vie anglaise*... Car Balzac était son Dieu ; le critiquer lui semblait aussi ridicule que de critiquer la nature.

Depuis, aucune édition complète n'a vu le jour dans le domaine anglo-saxon. En France, si l'on excepte un recueil publié en 1886, les premières traductions remontent à la fin des années 20, alors que Charles Du Bos, le découvreur passionné de James, qui avait conçu le projet démesuré de publier la totalité de l'œuvre, s'employait à faire partager son enthousiasme à Gide et à Edmond Jaloux, entre autres. Mais ce n'est que depuis une trentaine d'années que, bon an mal an, des éditeurs inscrivent tel ou tel des ouvrages de l'Américain à leur catalogue.

Et cela au petit bonheur la chance, avec les conséquences que l'on peut imaginer : lorsque le nom d'un écrivain devient familier au public, le lecteur qui commence par un livre mineur court le risque d'un découragement définitif. On court ce risque avec *la Muse tragique* (1) où James tâche, sans succès, de rendre dramatique le conflit entre la politique et l'art et que l'on ne saurait compter parmi ses réussites, malgré un portrait d'actrice brossé avec maestria. Idem avec les deux nouvelles, exquises mais fragiles, qu'Evelyne Clavaud a traduites avec tant de soin (2).

Saluons donc, et sans réserve, l'entreprise de Jean Pavans, attelé, à en juger par la qualité de son travail, avec amour – mais, aussi, avec quel trésor de patience ! – à la traduction intégrale des nouvelles de notre New-Yorkais qui passe pour un Bostonien (3). A partir de l'édition jadis établie par Leon Edel, le grand biographe, qui a réuni les cent douze pièces du genre, en respectant leur date de parution (4). Ce qui constitue une sorte de *gradus ad Parnassum* permettant, par degrés, justement, l'appréhension des thèmes qui vont sous-tendre l'œuvre tout entière de James. Et, d'abord, la confrontation de l'esprit américain – *dont la simplicité et, pour ainsi dire, l'innocence découragent le romancier en herbe* – à la complexité de mœurs et de cultures de l'Europe qui, seule, paraît à James apte à nourrir la fiction – celle-ci, comme le lierre, ayant besoin de ruines pour proliférer en beauté.

Ainsi voit-on, au fil des années et des pages, une sensibilité en train de devenir un système, une manière d'observatoire auquel rien ne saurait échapper. On dirait que, sous nos yeux, le génie de l'Américain mûrit, comme à *travers les siècles un cristal se* consolide.

Son frère William, le philosophe – dont Henry disait qu'il avait acquis une telle expérience de la vie qu'il l'avait devancé, lui, pour toujours, – affirme que personne n'a jamais éprouvé une simple sensation isolée ; que, depuis le jour de notre naissance, la conscience est une multiplicité d'objets et de relations, et que ce que l'on appelle une sensation simple n'est que le résultat d'une *attention discriminatoire*.

En lui faisant écho, Henry définit la sensibilité propre au romancier comme une énorme toile d'araignée, faite des fils de soie les plus subtils, suspendue dans la chambre de la conscience, et qui retient dans sa trame tous les atomes flottant dans l'air. Son obsession majeure ? Percevoir le monde à un paroxysme d'intensité... être curieux à l'excès et patient sans limites. Imaginait-il, sans y croire, l'au-delà ? Il se rêvait esprit hypertrophié, poursuivant, pour l'éternité, une loupe *de bijoutier vissée à l'œil*, les sinuosités de la nature humaine... D'où ses créatures infiniment perplexes et civilisées, qui n'arrivent pas à être de vrais personnages : ils manquent d'étoffe.

Ce qui intéresse James, ce sont les situations, les intrigues, à la *fois ténues et mathématiques*, dont quelque mince anecdote glanée dans un salon lui a fourni le germe, et qu'il manie de façon magistrale. Les personnages, eux, sont au service de l'histoire ; ils *jouent, comme on dit dans le jargon* du théâtre, les « utilités ». Borges, qui admirait tant le conteur, disait que James ne les eût pas reconnus dans la rue, qu'ils *« souffrent d'irréalité »*.

Est-ce bien là que se trouve la clé de l'insuccès qui, sans parvenir néanmoins à le décourager, assombrit les jours de l'écrivain ? La faute revient-elle à son style labyrinthique de *« mandarin expansif »*, pour reprendre le mot de Leon Edel ? Ou, encore, au fait qu'il élude, comme l'a observé Stevenson, la véritable tragédie, la *« scène à faire »*, qui se passe, invisible, *« derrière une porte verrouillée »* ?

Il serait sans doute plus raisonnable d'avancer que James n'était pas de son temps, mais plutôt du nôtre, familier des coups de sonde dans les régions indécises entre conscient et inconscient.

Hector Bianciotti

Lire la suite page 22

(1) Traduit par Marie-Odile Probst-Gledhill. Belfond, 690 p., 149 F.

(2) *Le Troisième Personnage*, suivi de *Un lieu de rêve*. Mare Nostrum, 123 p., 80 F.

(3) *L'édition complète des nouvelles par* La Différence comptera cinq volumes. Le tome I, paru en 1990, couvrait la période 1864-1875 (792 p., 198 F.).

(4) Rupert Hart-Davies, 1962-1964 ; Oxford, Clarendon Press, 1973. Seuil, 1990.

Le flacon de quinine de Puccini

Un inédit de Michel Leiris consacré à l'opéra, mais pas seulement,
qui montre comment se tricote la mémoire d'un écrivain

OPERRATIQUES
de Michel Leiris
POL, 207 p., 110 F.

Sartre fut un enfant de bibliothèques, Michel Leiris est un enfant d'opéras. Son inédit, *Operratiques*, dont il a suggéré l'édition à Jean Jamin – opéra + erratique, le titre valise s'impose à lui le 23 mars 1959 – en est le trésor. Comme une collection de buvards ou d'images. Il y livre les fiches d'un ethnologue incité à l'écriture par les taureaux et amateur d'opéra depuis toujours. Avec détour par le jazz, ce ghetto de gaieté.

A chacun sa méthode. Celle de Leiris relève de la recherche ou du temps retrouvé. *La Règle du jeu*, dont les quatre volumes viennent d'être réédités dans la collection « L'Imaginaire » (Gallimard), se fonde également sur une série de fiches. Cette fois, la partie est inversée. Fragments et souvenirs se succèdent dans l'ordre capricieux d'un jeu qu'on n'aurait pas encore distribué : *Opéra et pataphysique*, *Travestis*, *l'Enfer guilleret*, *Opéras « engagés »*, *Vérisme*, *Monstres sacrés*, *Accidents heureux et gags*, etc. Au miroir de l'opéra, il nous manque le livre. A nous de jouer.

Le premier titre abandonné, moqueur comme un enfantillage, est *« Pour l'amélioration de la race opérine »*. En fait, l'objectif est de livrer des vues d'amateur. Un amateur qu'aucune compétence particulière, ni musicale ni scénique, ne justifie. Ce serait donc le premier recueil à usage des spécialistes, d'un matériau tiré presque au hasard du « bon public »... Presque. Par un juste retour des choses, Michel Leiris, naïf, banal, s'offre en informateur spontané aux ethnologues et en objet de réflexion aux critiques. On comprend que ceux-ci s'intimident.

On comprend, parce que le naïf (enfin, admettons : comme il se le demande lui-même, s'agit-il de naïveté ou d'outrecuidance ?) n'omet pas de préciser le premier qu'il est un cas particulier. Cet amateur singulier est un écrivain. Il *« se pose donc des problèmes esthétiques que de telles réflexions – bien que portant sur un acte qui n'est pas le sien – peuvent l'aider à résoudre. »* Allons, bon !

Du coup, on a droit au fil des fiches, comme devant un peintre attelé au croquis, à toute une acrobatie ludique. A sa mise à plat. Ça relève de la répétition et de l'esquisse. Comme prévu, cela déçoit les enfants. C'est fait pour. Trop près ou trop loin d'eux. Fiche par fiche, sans rien de préconçu sinon les gambades du souvenir, on classe, on définit, on différencie, on établit des critères, des typologies, des listes, des catalogues, on joue, on bricole, on pense. Le résultat tient à la fois de l'anatomie de la mémoire et du Meccano des générales (d'opéras).

Le lecteur ? Il a tout en main pour deviner les agencements de cette écriture-là. Si attentif qu'il soit, les yeux fixés sur les mains et les poches, il ne refera pas du premier coup le tour de cartes mais il peut s'y essayer. L'opéra n'est d'ailleurs pas le sujet du livre : pas seulement. Pas seulement ce modèle abstrait, culturel, social, affectif qui permettrait d'adroites transpositions, à chacun sa lacune, vers d'autres obscurs objets de désir (le cinéma, le cyclisme, le jazz, le rugby, les fêtes). L'opéra est une incitation. Il donne le branle à l'imaginaire, appel, invitation, provocation, comme on « cite » un taureau.

Francis Marmande

Lire la suite page 17

LE FEUILLETON
de Michel Braudeau

Le génie en tranches

A quels signes reconnaît-on le génie ? Des spécialistes se sont penchés sur la question à plusieurs époques, mais il y a eu une sorte de record battu dans la frénésie scientifique, dont *le Cerveau de Lénine* raconte l'épopée. Dans ce roman, Tilman Spengler fait revivre le *neurologue Oskar Vogt qui* fut chargé de découper le cerveau du révolutionnaire en 30 000 lamelles.

Page 16

HISTOIRES LITTÉRAIRES
par François Bott

L'art de rajeunir

Dans ses *Lettres aux petites fermières*, Colette se montre pleine de fraîcheur, malgré les misères de l'âge et les tourments de l'époque. Ecrire, pour elle, c'était rajeunir. *« Souvent, je pense que je voudrais vivre parmi une autre race que la race humaine »*, avouait cette amoureuse des chats. Louis Nucera vient de consacrer un éloge à ces félins domestiques.

Page 16

LETTRES ÉTRANGÈRES

Mémoires d'Asie

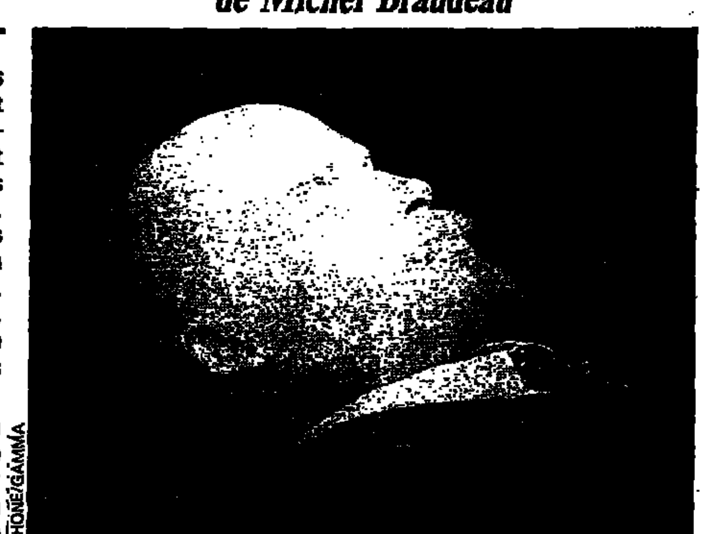
Jung Chang a longtemps vécu en Chine, avant de partir pour l'Angleterre, où elle a publié *les Cygnes sauvages*, une saga familiale qui retrace l'histoire de la Chine du XXe siècle, à travers trois générations de femmes : celles de sa grand-mère, de sa mère et la sienne. Au Vietnam, Duong Thu Huong est une romancière qui dérange. Elle montre la guerre, débarrassée de ses slogans, dans un pays coupé en deux : entre les sans-nom et la nomenklatura.

Page 21



LE CERVEAU DE LÉNINE
de Tilman Spengler.
Traduit de l'allemand par Françoise Toraille et Michel-François Demet, Alinéa, 320 p., 149 F.

LE FEUILLETON
de Michel Braudeau



SHONE/GAMMA

Lénine embaumé dans le mausolée de la place Rouge.

Le génie en tranches

La médecine ayant constaté depuis la nuit des temps qu'un homme dont on coupe la tête présente un net et durable ralentissement de ses activités intellectuelles, l'idée a fait son chemin que le cerveau devait être le siège de la pensée. Comme les yeux sont les organes de la vue et les pieds les instruments de la marche. Or il y a des yeux de différentes couleurs et plus ou moins perçants, des marcheurs plus agiles que d'autres, et l'on peut expliquer pourquoi, mesurer la vue, la taille des pieds. Donc, ne pourrait-on pas étudier rigoureusement le cerveau, voir en quoi celui des uns diffère de celui des autres, par le volume, les circonvolutions, le poids, la couleur? A quels signes reconnaît-on le génie?

Des spécialistes se sont penchés sur la question à diverses époques, avec plus ou moins de persévérance et de sérieux, et tout porte à croire que ce n'est pas fini. Il y a eu quand même au début de ce siècle une sorte de record battu dans la frénésie scientifique et dont *le Cerveau de Lénine* raconte l'épopée véridique et bouffonne. Tilman Spengler. quarante-cinq ans, sinologue et historien, ancien collaborateur de l'Institut Max-Planck de Starnberg, a choisi pour héros de son premier roman un neurologue célèbre, Oskar Vogt, né en 1870, mort en 1959, dont la longue vie fut bien remplie par le travail, l'ambition, les femmes, et d'illustres patients, dont les Krupp et, à titre posthume, Lénine.

Oskar Vogt est un personnage irrésistible dont le parcours est exemplaire comme une planche d'anatomie. On suit dans son existence toutes les folies de son temps, toutes les menaces, les interrogations sur la nature de l'homme. Ces questions éminemment faustiennes, Tilman Spengler les traite avec beaucoup d'humour et de dérision, non qu'elles soient toutes mal posées, ni qu'il ait une meilleure réponse à leur donner, mais parce qu'elles ne sont jamais purement intellectuelles. Spengler montre avec une drôlerie impitoyable comment les superstructures du savoir sont intimement articulées aux structures du pouvoir politique et de l'économie, comment elles en émanent et les servent en retour. Naguère on aurait trouvé la démonstration marxisante, voire althussérienne. Aujourd'hui on ne s'embarrasse plus trop de l'étiquette et l'on rit avec un peu d'effroi aux péripéties de ce roman-feuilleton alerte et de grande envergure, qui fit sensation en Allemagne à sa parution en 1991, mais que l'on rapprochera plus du *Parfum* de Süsskind que de *l'Homme sans qualités*, comme le firent certains lecteurs enthousiastes.

Tout d'abord, Oskar Vogt n'est pas vraiment un médecin, un savant diplômé de l'establishment, ses collègues le lui font sentir et il a l'habileté d'être humble dans la réussite. Il a une clientèle choisie qu'il hypnotise contre un peu tout, migraine, nervosité, insomnie, mais sa passion, son obsession, c'est le cerveau humain, ce mystère. « *Jusque-là le cerveau était encore quasiment aussi inconnu qu'une usine dont on ne connaîtrait que la production et dont on ne verrait tout au plus que quelques cheminées...* » Si l'on pouvait découvrir ses mécanismes, les perspectives seraient infinies. Pour cela, Vogt en est persuadé, il faudrait se consacrer exclusivement à l'étude de cerveaux exceptionnels, et élaborer une théorie des performances du génie. La « génialité », voilà ce qu'il faut isoler.

En attendant, Vogt est contacté par une certaine Amanda, dame de compagnie d'une personne qui désire rester secrète et qui a les nerfs très détraqués. Vogt promet le secret et se voit introduit dans l'intimité de Margarethe Krupp, femme du grand marchand de canons Friedrich Krupp, proche de l'empereur. Vogt, diplomate, s'occupera aussi des migraines du mari. Après tout, c'est lui qui a la fortune et qui pourrait financer ses travaux, son projet d'institut sur le cerveau. En 1890 on parle beaucoup de la dégénérescence moderne, du trop grand nombre de gauchers et de rouquins dans la jeunesse et de cette déplorable vogue du patin à roulettes qui procure des sensations de facilité bien éloignées de ce que l'on attend d'un futur soldat. Non seulement il faudrait une bonne guerre, mais si, en plus, on pouvait améliorer la race humaine... Patience.

C'est aussi l'époque où tout le monde est malade, bizarrement, d'une « langueur américaine » (quatre-vingts ans avant la fameuse fatigue des yuppies...), qui ressemble fort à un phénomène de mode. Un processus économique en tout cas, avec ses traitements, ses écoles, ses produits, de la cure de sommeil au bain de siège, en passant par l'hypnose. Les médecins s'entraident subtilement, se renvoient les patients, ponctionnent largement les plus riches et gèrent harmonieusement entre eux la péréquation du mal de vivre général. Vogt éprouve cependant quelques difficultés à mener sa barque, installer sa clinique.

A vrai dire, il a misé sur le mauvais cheval. Margarethe est une névrosée particulièrement coincée, certes, mais elle n'est pas folle. Moins que son mari en tout cas, dont les frasques avec les jeunes pêcheurs de Capri font les délices de la presse. Quand le scandale éclate, énorme, Vogt a le tort de jouer contre Margarethe et d'aider à son internement provisoire. Elle sort libre et c'est Friedrich qui se réfugie dans la mort. Entre-temps Spengler nous aura donné un superbe échantillon de l'hypocrisie médicale qui permet, avec le jargon juridique et pseudo savant nécessaire, de conduire un individu sain d'esprit, Mme Krupp en l'occurrence, en clinique pour aliénés. L'hypocrisie de la presse n'est pas en reste au demeurant, puisque c'est en prétendant faire annuler un article du code pénal condamnant l'homosexualité que l'on accable Krupp. Qu'il se taise, il est fichu. Qu'il attaque, il est totalement fichu. Ce qui doit bien faire l'affaire de quelqu'un dans la Ruhr plus sûrement qu'à Capri.

La suite de la carrière de Vogt, toujours étonnante, le conduira à Moscou, où les camarades marxistes, notamment le professeur Bechterew, professent le même matérialisme délirant. Puisque Lénine fut un grand homme de pensée et d'action, on doit trouver dans son cerveau l'explication de son génie. Sitôt Lénine mort, Vogt est invité à prélever le précieux organe révolutionnaire. Il en fera 30 000 lamelles, assez décevantes, dont on ne sait trop ce qu'il est advenu, si les Russes les ont gardées, si on ne les a pas mélangées à celles d'un autre, si Vogt ne les a pas mises à l'abri. Le cocasse de l'affaire étant que les nazis, amis des Krupp, ont persécuté Vogt pour ces lamelles, désireux de trouver dans le cerveau de Lénine les atteintes de la syphilis : le communisme vérole mentale, c'était pain béni...

On le voit, la matière historique que brasse Spengler est assez riche, incroyable par moments, pour faire passer un long roman plutôt vif, mais qui manque souvent de grâce littéraire. Les lièvres qu'il soulèvent courent encore. Les Américains n'ont-ils pas disséqué le cerveau d'Einstein? N'ont-ils pas récemment cru découvrir dans l'hypothalamus la petite graine qui fait dévier sexuellement, après le chromosome des assassins? Quant aux cellules de la génialité, c'est bien dommage qu'on ne les ait pas repérées chez Lénine ni Einstein. Parce qu'on aurait pour l'heure un formidable débat : comment deux génies avérés, avec leurs cellules qui pensent plus blanc que blanc, ont-ils pu se tromper (peut-être...), l'un sur le sens de l'Histoire, l'autre sur l'origine de l'Univers? Mais c'est bien parce que nous n'avons qu'une cervelle de moineau que nous pouvons nous gausser de tant de braves gens.

LETTRES AUX PETITES FERMIÈRES
de Colette.
Edition établie et présentée par Marie-Thérèse Colléaux-Chaurang
Le Castor astral. 202 p., 88 F.

SA MAJESTÉ LE CHAT
de Louis Nucera.
L'Archipel, 146 p., 89 F.

HISTOIRES LITTÉRAIRES
par François Bott

L'art de rajeunir

QUEL second métier faut-il exercer lorsqu'on est écrivain? Producteur de vin comme Montesquieu, général comme Laclos, consul comme Stendhal, diplomate comme Paul Morand, ou quincaillier comme Maurice Fourré? Les avis sont très partagés sur ce qui dérange le moins la littérature ou la favorise le plus. En 1933, Colette avait soixante ans *déjà*. C'est un adverbe que l'on utilise dans la seconde moitié de l'existence. Avant, on ne connaît que l'impatience des *pas encore*. Cet âge n'empêchait pas Colette d'essayer une nouvelle carrière. Quand elle n'écrivait pas, elle maquillait les dames dans l'institut de beauté qu'elle avait ouvert rue de Miromesnil. Après tout, le fard et la littérature, cela se mariait assez bien. Cependant, l'époque était souffreteuse, et les affaires dépérissaient. Colette fut obligée de parcourir les provinces pour faire la «réclame» de ses «produits». La mythologie littéraire française se promène ainsi à Amiens, à Toulon, à Cannes, à Bordeaux, à Pau, à La Rochelle, à Nantes, à Rennes et à Blois, tandis qu'un nommé Hitler s'empare de l'Allemagne.

Et l'on savoure, malgré tout, l'insouciance des années, le charme des paysages. Sur le quai de la gare de Nantes, Colette reçut un bouquet de violettes des mains d'une de ses admiratrices, qui s'appelait Yvonne Brochard. Celle-ci écrivit ensuite à la romancière pour lui raconter qu'elle avait adopté une louve. Colette répondit à cause de la louve. Et parce que cette jeune femme et son amie, Thérèse Sourisse, avaient décidé de vivre à la campagne.

Depuis son enfance à Saint-Sauveur-en-Puisaye, dans le département de l'Yonne, Colette avait en effet des rêves agrestes. Des chimères de paradis champêtre et, bien sûr, perdu – comme l'exigent la vocation ou la profession de tous les paradis. Et même si elle se rattrapait avec la littérature, qui est sans doute une autre manière de courir les champs, Colette fut très curieuse de l'existence que menait Yvonne Brochard. Elle prit l'habitude de lui écrire, ainsi qu'à Thérèse Sourisse, et les appela les «*petites fermières*». Cette correspondance improbable dura vingt ans. La vieille dame la poursuivit jusqu'à l'avant-dernière année de sa vie.

COLETTE épistolière... Elle y met le naturel et la gourmandise qu'on lui connaît. Je veux dire la gourmandise des mots, mais aussi la convoitise de ces nourritures qui étaient une providence dans le Paris de l'Occupation. Ravitaillée par les deux fermières, Colette leur faisait cet aveu, le 24 décembre 1940 : «*Je ne rougis pas de me réjouir de manger. Toutes les périodes d'avidité ont leur poésie secrète.*» Elle dépeignait alors les Parisiens comme «*les passagers d'un grand navire en danger*». Elle parlait à la fois des malheurs de la France et de ses rhumatismes. C'était cela, le naturel, l'honnêteté : ne pas séparer les vraies tragédies et les contrariétés ordinaires, car elles se confondent toujours. «*Ma jambe gauche,* disait Colette, *ne me permet pas l'essor ni même le vagabondage. On mène une petite vie.*»



Publiées pour la première fois, ces lettres d'une citadine à deux campagnardes sont pleines de fraîcheur, malgré les misères de l'âge et les tourments de l'époque. C'est que Colette se renouvelait à travers la langue française. Ecrire, pour elle, c'était rajeunir. On sait que l'invention littéraire est le meilleur moyen d'effacer les rides de l'âme. Cette médecine s'est confirmée depuis longtemps. Et Colette ne cesse d'avoir ou de faire des «trouvailles». Comme ce ciel de Paris «*qu'on touche de la main*», certains jours d'hiver. Ou la définition qu'elle donne du chagrin, cette «*sorte insupportable d'oisiveté, ne fût-elle que mentale*».

Dans notre littérature, Colette est la femme la plus agréable à vivre, avec Mme de Sévigné. Qu'elles évoquent les petits riens ou les grandes affaires, elles mettent à l'aise le lecteur. A propos, elles étaient mères d'une fille, toutes les deux. C'est assez connu. Elles éprouvaient peut-être le même étonnement devant les enfants que l'on a portés : ces «*étrangers venus de l'intérieur*»...

«*Souvent, je pense que je voudrais vivre parmi une autre race que la race humaine*», avouait Colette à ses amies fermières, le 8 novembre 1949. Elle avait de l'affection pour les chats. Elle vantait leur «sagesse». Il lui arrivait de les préférer à l'espèce dont elle était une représentante. Question d'affinités électives. Elle avait une manière féline d'écrire. «*Je me suis remise à mon roman,* confiait-elle en avril 1941. *J'y avance comme dans une caverne de voleurs, très lentement et sur la pointe des pieds.*»

DANS son éloge du chat, Louis Nucera fait le compte des écrivains qui furent épris de cet animal. C'est impressionnant : on y trouve La Rochefoucauld, Mme du Deffand, Jean-Jacques Rousseau, Bernardin de Saint-Pierre, Chateaubriand, Baudelaire, Flaubert, Mallarmé, Léautaud, Apollinaire, Céline, Prévert, Roger Nimier et beaucoup d'autres. C'est à croire que l'alliance de la nation littéraire et de la nation féline est reconduite chaque année. C'est peut-être que les chats et les livres chérissent également le silence. Parlant de sa chatte, Mallarmé disait : «*Elle efface mes vers avec sa queue, se promenant sur ma table pendant que j'écris.*» Et pour se distraire, lorsqu'il était ministre, Malraux «*dessinait des chats*», parmi lesquels celui de Mallarmé sans doute. Louis Nucera a tenu le «*carnet de notes d'un amoureux*». Cet homme éprouve des passions : le vélo, la littérature et les chats.

De nos jours, la chose n'est pas ordinaire, car les gens qui sont à la mode, ou ceux qui la suivent, ne connaissent que des engouements. Ni les frivolités ni les ingratitudes de notre époque ne feront démordre Louis Nucera de ses préférences. La passion favorise divers bonheurs, notamment les bonheurs d'écriture. Présentant Divine et Caruso, les «greffiers» qui partagent son existence à Montmartre, Louis Nucera les qualifie de «*superbes modelages du destin*». Parlant ensuite des félins qu'il a perdus jadis et naguère, il dit que leur mort a rendu ses mains «*orphelines*».

Il raconte des histoires de chats, mais cela le conduit naturellement à réfléchir sur l'espèce humaine. Fabuliste et moraliste, c'est la même chose. «*Si le chat n'obéit pas, c'est que, sentinelle silencieuse, il a observé que les règnes les plus injustes, les plus inhumains, se sont fortifiés sur l'obéissance aveugle*», écrit Louis Nucera. L'éloge des vertus félines sert à montrer davantage les égarements et les travers de notre espèce.

Baudelaire affirmait qu'il lisait «*l'heure dans les yeux des chats*», et que cette heure, c'était «*l'éternité*». Les chats paraissent quelquefois détenir la réponse aux devinettes que pose l'existence, et Louis Nucera a fait un bel «*exercice d'admiration*».

★ Sous le titre *Au concert*, Le Castor astral a rassemblé également les critiques musicales que publia Colette en 1903, dans le journal *Gil Blas*. Edition établie et présentée par Alain Galliari, 156 p., 78 F.

LITTÉRATURE FRANÇAISE

Tous les chemins mènent à l'homme

Claude Vigée quête passionnément ce lieu qui est « la force de toute vie »

DANS LE SILENCE DE L'ALEPH
écriture et révélations
de Claude Vigée.
Albin Michel, coll. « Spiritualité vivante », 172 p., 85 F.
COLLOQUE DE CERISY
LA TERRE ET LE SOUFFLE
rencontres
autour de Claude Vigée
« Bibliothèque des Idées », Albin Michel, 410 p., 120 F.

Arpenteur passionné et lucide du chemin qui conduit au plus profond de soi, Claude Vigée est l'auteur d'une œuvre considérable, qui comprend poèmes, essais critiques, entretiens, et aussi de nombreuses traductions. Il propose aujourd'hui une suite de méditations inspirées par la révélation donnée et reçue sur le mont Sinaï. Ce qui surprend tout au long de sa réflexion, enrichie par les trésors énigmatiques de la kabbale, c'est la symétrie absolue des concepts à la fois antinomiques et complémentaires : anarchie et ordre, barbarie et civilisation, profane et sacré, silence et parole, pluralité et unicité. En quête des harmonies secrètes de cette primordiale et permanente unité, l'écrivain les retrouve cachées sous le signe de l'aleph, lettre fondatrice de la pensée juive et de l'alphabet hébreu à partir de laquelle, selon la kabbale, l'univers fut créé.

Dans l'absence de l'aleph, de son silence qui résonne pour tous ceux *qui savent l'écouter*, l'homme, prisonnier de ses instincts, demeurera toujours l'ennemi de l'homme. La sagesse du kabbaliste, qui guide la pensée de Vigée, ne précède-t-elle pas de deux siècles celle d'Albert Cohen, lorsqu'il oppose à l'ordre « naturel » et sauvage l'observance stricte des commandements ?

A la cruauté des guerres, au néant des bavardages, aux errances du déraciné privé de repère, Vigée, fidèle à sa tradition spirituelle, répond avec la parole singulière et inaliénable du poète, d'où percent les fulgurances de l'extase. *« Cette extase, c'est en fait son identité »*, remarque avec pertinence Luc Balbont, participant à la rencontre de Cerisy, autour du poète israélien de langue française, auteur d'un livre d'entretiens intitulé *Une voix dans le défilé, vivre à Jérusalem* (1). *« En pénétrant dans l'espace de prose et de poésie qui est celui de Vigée, nous écoutons aussi Israël »*, affirme encore l'auteur de ces entretiens.

Depuis l'Alsace où il est né en 1921, au sein d'une famille juive en voie d'assimilation, à travers son combat dans la Résistance et ses premiers poèmes clandestins, jusqu'aux Etats-Unis où il trouve refuge en 1943, Claude Vigée n'abandonnera jamais son attachement au judaïsme, malgré le peu d'intérêt manifesté par les siens à l'appel du sacré. A Boston, où il enseigne la littérature française, il garde cet attachement enfoui en lui-même au milieu du confort lénifiant de cette Babylone moderne, où vivent de nombreux juifs sourds aux échos de la tragédie qui ensanglanta l'Europe. En 1960, il quitte l'Amérique et retrouve Israël, en même temps que sa propre voix, celle d'un grand poète de ce siècle.

Comme nous sommes loin, avec Vigée, de ces passions morbides et funèbres, proclamées par les thuriféraires d'un nationalisme aveugle, dont les fleurs vénéneuses refleurissent un peu partout dans le monde (et surtout sur les ruines de l'empire du froid éclaté), ce nationalisme brutal qui ignore la présence, la sensibilité, les traditions de « l'autre » ! *« La pire des idolâtries »*, écrit Vigée à juste titre, consiste *« à s'adorer soi-même, à l'exemple de Satan »*.

De ce dernier livre, lorsque le poète se laisse tourmenter par l'énigme de la mort, transparaît aussi l'intuition d'un temps circulaire, hors du néant, promesse d'une infinité de retours : *« L'épreuve de la mort... c'est au lieu le plus retrait de l'être... qu'elle peut être surmontée, ce lieu qui semble vacant et noir, mais où jaillit en réalité la force de toute vie, le flot du temps qui se renouvelle – et nous refait – à chaque instant. »*

Edgar Reichmann

(1) Editions Nouvelle Cité, Paris, 1985.

Le flacon de quinine de Puccini


MARTINE FRANCK/MAGNUM

Leiris : définitivement « dilettante ».

Suite de la page 15

Operratiques est le guide de l'amateur de base, sa *« vie quotidienne »* à partir des années 30, sa géographie, son bouquet de *« Je me souviens »*, un album de photos (Picasso, les Masson, Marcel Moré, etc.) et son almanach pittoresque : Ségalen devait écrire un *Orphée* pour Debussy ; Wagner aima *Carmen* qu'il fit connaître à Nietzsche ; Saint-Pol Roux méditait une utilisation musicale des cris de Paris ; Lénine avait refilé à Trotski des pompes trop petites, etc.

Sous une fine pluie d'anecdotes dont on pressent l'usage, inessentielles et pénétrantes, la mémoire de l'amateur tourne autour de questions obsédantes : le vérisme, l'érotisme, les aspects crus du social ou de l'économique, avec des gaietés comme venues d'un autre. Cette simplicité rapide qui fait dire, par exemple : *« Rentrant d'Afrique en 1933 après un voyage de presque deux ans, j'eus un certain mal à me réadapter à la vie de Paris. »* O fantômes d'Afrique...

Dans un tel art du banal, de l'application zen à l'objet, de l'évidence fouillée, Leiris va assez loin. On apprend comment se tricote la mémoire d'un écrivain. Sur quelles associations dérisoires (mélancolie ou sentiment précieux ?) se greffe l'émotion esthétique. De qui et de quoi on est le contemporain. Ainsi, sa découverte de Monteverdi est-elle datée par la mort d'Eluard (1952, Leiris vient de passer cinquante ans) et son souvenir d'*Ariane à Naxos* lié à un honnête tôlier de l'île visitée en 1939, répondant au nom de Nionios, charmant diminutif de Dionysos.

Quoi encore ? Tout du long, un ton spontané, finement daté ou neuf, fait de drôlerie ou de patine *comme une voix mûre d'où se dégagerait en tremblant l'anxiété souriante*. Etre spécialiste d'opéra ou de littérature peut freiner l'accès à ce retour aux vérités premières : à l'attention naïve, par exemple, portée au rôle, au maintien, mais aussi à la personne réelle qui l'habite (Callas). Peut-être faut-il une *« pure ardeur à vivre »* pour ne pas manquer ce long débat intérieur sur Puccini, saumâtrement traité dans *l'Age d'homme* (1934), et dont la réévaluation est le souci constant de ces fiches.

On raterait aussi bien la saveur du détail, une impeccable comparaison entre la Tebaldi et Fausto Coppi, ou le flacon de quinine que Leiris remarque en visitant la villa de Puccini, comme on peut voir encore, dans celle de Ravel à Monfort-l'Amaury, un tube de Razvite. C'est que, pour accéder à cette légèreté exposée de l'esprit, il faut autre chose que de la culture et du goût. Il y faut tant l'égarement de l'amateur, du « mélomane », du *« grand public »*, du *« puriste »*, du *« connaisseur »* par l'écriture que l'humble réponse de l'écrivain à son incitation. Tout à la fin, comme un torero sévillan paraphe une série montante d'une « demi-véronique », Leiris accorde le sens de la fête à celui du plaisir, en se disant, définitivement, *« dilettante »*.

Francis Marmande

Les ironies de Bosquet

Comment vivre avec soi-même ? Comment s'accommoder de soi ? Peut-on se quitter soi-même ? Trois réponses pour une même question, celle de l'identité

LES SOLITUDES
d'Alain Bosquet.
Gallimard, 460 p., 155 F.

Alain Bosquet affectionne les personnages qui se croient sans illusions sur eux-mêmes, ce qui les conduit souvent à un excès de complaisance envers eux-mêmes. Cette complaisance, il la débusque et l'épingle sans indulgence. Dans les trois histoires – *le Discours au magnolia, Un monsieur qui s'éloigne, Invitez-moi* – qu'il vient de regrouper en un seul volume, *les Solitudes*, il met en scène trois aspects d'une même question, qui l'occupe constamment : celle de l'identité. *Comment vivre avec soi-même ?* Comment s'accommoder de soi ? Peut-on se quitter soi-même ? Peut-on essayer d'être « quelqu'un d'autre » ? Autant d'interrogations qu'illustrent les héros de ces récits – deux hommes et une femme – et qui aiguisent l'ironie d'Alain Bosquet, entre la moquerie tendre et la méchanceté chère aux romancières anglaises.

Albert, l'homme du *Discours au magnolia*, un quinquagénaire veuf et désabusé, écrivain raté, avocat sans conviction, s'est regardé vivre sans enthousiasme, et avec trop de lucidité sur une société tout entière soumise au règne de la marchandise. Les péripéties n'ont pas manqué pourtant, dans son existence, à commencer par une histoire d'amour avec sa délicieuse tante Muse, de dix-sept ans son aînée, laquelle fut assassinée, officiellement par un rôdeur et en réalité par son propre mari. Albert n'est *pas dépourvu d'humour, pourtant* il choisit toujours la solution la moins excitante, comme son mariage avec l'anémique Constance, bientôt atteinte d'une maladie incurable.

Comment fuir l'immanquable désastre des couples ? *« De réticence en réticence et de béatitude calculée en cachotterie charitable, savaient-ils encore s'ils distinguaient la vérité du mensonge ? »* La mort de Constance n'apporte pas la réponse et Albert se retrouve seul en Suisse, oisif à la recherche d'un autre – n'importe lequel –, entre un magnolia et une fausse baronne recluse. Autant dire, une fois de plus, face à lui-même.

Jean-Paul, l'antiquaire d'*Un monsieur qui s'éloigne*, choisit la « fuite en avant », version XX[e] siècle, avions et cartes de crédit. Qui n'a rêvé un jour de quitter sa maison, comme tous les matins, sans un bagage, mais pour ne jamais y revenir ? Le fameux voyage d'apprentissage à travers l'Europe des jeunes gens des siècles éclairés devient ici un voyage où l'on se « désapprend », où l'on se cherche en se fuyant – et inversement – à Vienne, en Allemagne, à Londres, en Ecosse, en Italie, d'avion en avion et de femme en femme. Les femmes ne sont-elles pas toutes *« irrésistibles pendant une nuit ou deux. Après, elles deviennent ordinaires ». Le seul point d'* « ancrage » de Jean-Paul est sans doute l'amour de la peinture, un art dont Alain Bosquet parle, comme toujours, très bien. Cela ne suffit pas, pour ce personnage qui s'abîme dans l'autocontemplation et le superficiel mollement revendiqué. Qui ramènent au retour chez soi. Et sur soi...

La seule à découvrir une réponse à sa solitude et à la recherche d'une identité est la femme d'*Invitez-moi*, celle qui voudrait tant *« être quelqu'un d'autre »*. Elle se glisse dans la fiction, dans des identités multiples. Elle sait que la vie n'appartient pas à ceux qui « cherchent », mais à ceux qui « trouvent ». Donc à ceux qui créent... Voilà où voulait en venir Alain Bosquet. Et on l'a suivi avec plaisir, dans l'ambiguïté, dans la nonchalance alliée à une sorte de lassitude, dans une méchanceté qui décape l'envahissante bien-pensance ; en s'exerçant à la férocité, en s'amusant de son humour glacé, et en s'agaçant, bien sûr, de ses ironies successives et excessives.

Josyane Savigneau

Trois petits Stéfan

LA FÊTE DE LA PATRONNE
de Jude Stéfan.
Champ Vallon, 158 p., 89 F.
XENIES
de Jude Stéfan.
Gallimard, 158 p., 92 F.
SCHOLIES
de Jude Stefan.
Le temps qu'il fait, 128 p., 85 F.

Jude Stéfan vit *« dans l'ennui originel en province »*. Dans son « auto-notice » pour le *Dictionnaire de la littérature française contemporaine* (1), il se présente en se référant à son *« œuvre d'un baroquisme slavisant et fragmentée en titres ayant notoirement pour origine la jeunesse éblouie vécue tel un songe triestin qui se fût accompli dans un roman inécrit, Des adolescents »*. Cet univers imaginaire, disséminé dans la plupart des nouvelles et des poèmes de Jude Stéfan, réapparaît dans *la Fin des adolescents*, long récit d'une journée : adieux, départ, suicide. On retrouve dans les autres nouvelles de son dernier recueil, *la Fête de la patronne*, la hantise de la mort : agonie, accidents, meurtres, condamnation, jusqu'à l'ultime *Curriculum mortis*, bilan mesquin et âpre adieu à l' « horreur » d'exister.

« Je (...) n'ai aimé que les livres, la solitude, la musique, les peintres, la luxure », confie Stéfan dans les « inscriptions » en prose de *Xénies*, à l'occasion d'un éloge funèbre de sa chienne Wilma. S'il a écrit, c'est pour *« ne pas crever sans cri »*. Ses *« contemporains »* – Catulle, Scève, Grosz ou Webern – appartiennent souvent au passé. La littérature ? Une *« rageuse mise à nu »*. Les écrivains doivent être *« nécessaires »* et de préférence secrets. A Michaux, Blanchot, mais aussi Herbart, Salabreuil, il joint Suarès et le Rouault des réflexions sur l'art et la vie, ce *« peintre libre, indépendant, religieux, le frère des pitres, des filles, de tous les jugés »*.

Parmi une quarantaine d'auteurs, de Borges à Tsvetaeva, qu'évoquent les « notules » de *Scholies*, Stéfan donne une place de choix à ceux qu'on considère comme nihilistes, Cioran, Beckett ou Lu Xun (mais, selon lui, il n'y a pas d'écriture parfaitement nihiliste : *« La mauvaise herbe pousse elle aussi sa louange »*). Jude Stéfan préfère prendre des « contrepositions » et inventer à l'envi des termes négatifs comme incompromission, irréussite. Ou impoétique, comme la poésie de Corbière, qui suscite un malaise profond : *« Peut-on, doit-on même écrire mal*, se demande-t-il, *pour épouser le mouvement d'une vie mal vécue ? »*

Trois livres, trois manières (*nouvelles, fragments, notules*) d'illustrer les vertus du petit format, dont Stéfan fait l'éloge, chez Satie ou Klee ; de montrer qu'il y a dans les textes brefs *« de l'incisé contre la mort et le temps »*. C'est peut-être *Scholies* qu'on préférera, parce qu'au-delà *des dégoûts s'y affirment* les goûts et les admirations. La note, qui doit être courte, partisane, provient d'un *« contact compréhensif »*. Lire ainsi, *« ce n'est point s'ajouter à un texte, le commenter ni le réduire, c'est le marquer de son empreinte en adaptant le ton à l'œuvre,* [c'est] *se laisser choisir par ses lectures »*.

Monique Petillon

(1) Ed. François Bourin.

Les lumières de Hölderlin

HÖLDERLIN LE CHEMIN DE LUMIÈRE
d'André Alter.
Champ Vallon, 440 p., 169 F.

« Voici la Nuit, la rêveuse éperdue... dans la perfection de son indifférence à nos misères. » Mais également *« Le soir aussi a ses fleurs. Des jours clairs descendent du ciel là-bas où naissent les jours ».* Les deux Hölderlin sont là. Chantre des ténèbres et aède qui quête une clarté salvatrice. Sans négliger le chantre, c'est le quêteur qu'André Alter présente, voire débusque, dans une biographie importante. D'une grande qualité d'écriture, elle se lit comme un journal intime que viendraient éclairer des commentaires.

En suivant le poète – 1770-1843 et une première mort en 1806, démence où sont des éclairs de lucidité – qui traverse une époque bien troublée pour l'Europe, le biographe s'attache à décrypter les signes qui lient la vie et l'œuvre, à les lire en référence à quatre lumières, jalons d'un itinéraire où l'ombre ne manque pas.

Cet homme désemparé

Les lumières de Dieu, des dieux, du pays natal et de la Grèce antique définissent l'auteur de *Chants nocturnes*. Si aux années sombres du dix-huitième siècle il oppose l'époque hellénistique, c'est qu'il la voit lumineuse ; s'il veut réconcilier le Christ et les dieux de l'Olympe c'est qu'il en attend la même clarté. Il s'agit d'atteindre une plénitude que symbolise *« le fleuve enchaîné »* (pris par les glaces, il est libéré par le printemps et va à la mer où *« l'accueille son père »*).

Dans ces aspirations on verrait facilement et seulement un poète au lyrisme éthéré, loin des réalités. Sans doute n'est-il pas réaliste de ne vouloir pas de frontière entre la vie et la poésie... Toutefois, Hölderlin sait être de son temps, de la vie, relier parfois un peu de ses utopies aux événements. Il s'enthousiasme pour la Révolution française et prend, en 1792, le parti de la France contre l'Autriche. Il connaît les joies et les affres de l'amour. Il voyage – Allemagne, Suisse, France. Et, pour rejoindre une lumière divine, il emprunte les voies de la Terre.

Son culte de la nature est le premier stade d'une osmose panthéiste entre elle et l'homme. Loin d'être fin et ténèbre, la mort est *« la continuation assurée de la vie dans la vie ».*

Témoin d'un siècle finissant qui perd ses valeurs et leurs repères rassurants cependant que le siècle nouveau s'ouvre sur une Europe qui se déchire, Hölderlin est de notre actualité. Angoisses et espoir. Nuit et lumière. Hölderlin est cet homme désemparé que Heidegger voit dans un *« temps de détresse parce que ce temps est marqué d'un double manque et d'une double négation : le ne plus des dieux et le pas encore du dieu qui va venir ... Mais il tient ferme dans cette Nuit. »*

Pierre-Robert Leclercq

★ Signalons la parution de *Hölderlin, tragédie et modernité*, de Françoise Dastur (Encre Marine, Fougères 42220 La Versanne, 140 p., 110 F.). Il s'agit de la transcription d'une série de cours donnés en août 1991 où l'auteur étudie avec une très grande rigueur philosophique le problème de la renaissance tragique chez l'auteur de *la Mort d'Empédocle*. Elle écrit notamment : *« Le poète tragique accomplit le sacrifice de soi de la même manière que le héros tragique. Ce reniement est le fondement général de la tragédie. Par contraste avec l'ode tragico-lyrique. »*

La maîtresse de l'écrivain français

En 1839, Juliette Drouet célébrait son « mariage mystique » avec Victor Hugo et décidait de renoncer au monde pour se consacrer à l'adoration de son « petit piocheur »

JULIETTE DROUET ou « la dépaysée »
de Gérard Pouchain et Robert Sabourin.
Fayard, 507 p., 150 F.

Quand Victor Hugo l'a rencontrée, en janvier 1833, Juliette Drouet, née Julienne Gauvain à Fougères, avait vingt-sept ans et était alors la maîtresse d'Alphonse Karr. *« Grande actrice »* au Théâtre de la Porte Saint-Martin, elle interprétait la Princesse Négroni dans Lucrèce Borgia (un petit rôle, certes, mais *« il n'y a pas de petit rôle dans une pièce de M. Victor Hugo »*, aurait-elle dit prémonitoirement).

Avec un cynisme naïf de belle demi-mondaine, endettée jusqu'au cou, accoutumée aux *« fangeuses coulisses »* et encombrée d'une fillette née de ses amours avec le sculpteur Pradier (1), elle entreprit la conquête de ce nouvel auteur dramatique prometteur, quelque peu délaissé par son épouse. Le 16 février, ils devenaient amants. En novembre, elle renonçait, après de sévères et caricaturales critiques, à jouer le rôle de Jane dans *Marie Tudor*, que Victor Hugo avait composé pour elle.

En novembre 1839, Juliette Drouet, renonçant au théâtre, à Paris, au monde, célébrait en secret son *« mariage mystique »* avec l'écrivain, et vouait sa *« vie de prison et de réclusion perpétuelle »* à la rédemption de son passé scabreux et à l'adoration presque sans faille de son *« petit piocheur ».*

Raisonnable amante, Juliette Drouet se contentait des visites furtives mais fréquentes de Hugo, et se mit à faire avec lui de nombreux voyages, sur lesquels Adèle, alors maîtresse de Sainte-Beuve, fermait les yeux. Le reste du temps, Juliette recopiait les manuscrits de Hugo, repoussait ses créanciers, ne lisait pas les gazettes, ne décachetait pas ses lettres, ignorait la rumeur et les scènes de la rue parisienne, attendait seulement dans sa tour d'ivoire un signe de son *« amant de génie ».* Elle ne se privait cependant pas de manifester, dans ses lettres (2), un esprit jaloux, mais également une gaieté étonnante, et, dans les circonstances majeures, une grandeur d'âme impeccable. Absorbée par cette unique passion, peut-être négligeait-elle sa fille Claire, qui languissait, atteinte par la tuberculose, dans une pension de province...



COLLECTION SIROT-ANGEL

Juliette Drouet veille cinquante ans sur son « amant de génie ».

Avec dignité et sincérité, Juliette Drouet vécut les moments les plus tragiques de l'existence de Hugo : ainsi, alors qu'ils voyageaient ensemble, en septembre 1843, ils apprirent, en lisant paisiblement le journal dans un café de Rochefort, la noyade de Léopoldine et de son mari. Mais ce n'est qu'après la mort de Claire en 1846, que Hugo souhaitera aller se recueillir sur la tombe de sa propre fille.

En 1851, c'est vraiment grâce à Juliette, informée et active, que l'opposant à « Napoléon-le-Petit » et sa malle de manuscrits purent échapper aux conséquences du coup d'Etat de décembre ; elle le rejoignit en Belgique sans tarder, trouvant dans l'exil un isolement terrible, mais propre à satisfaire son besoin de dévouement à celui qu'elle nommait *« Dieu ».* A Guernesey, elle veilla donc des années sur la demeure voisine, sans manquer de respect à Adèle qui s'absentait beaucoup. En 1866, la vieille maîtresse accepta enfin de dîner en famille chez les Hugo, reçut peu après la visite officielle d'Adèle et la lui rendit bien civilement.

Longtemps après la mort de sa rivale en 1868, Juliette lut la missive exaltée d'une admiratrice, avec qui, par extraordinaire, le poète ne menait aucune intrigue : elle quitta Paris en catastrophe et ne donna plus signe de vie – histoire de rappeler que son cœur, même s'il adorait le même homme depuis plus de quatre décennies, ne s'était ni assagi ni rassuré. Le désespoir de Hugo fut si manifesté qu'elle reprit ses anciennes habitudes.

« Une femme qui souffrit... »

Par indiscrétion encore, elle découvrit plus tard, dans des carnets intimes cryptés, la trahison du vieux patriarche avec sa propre petite bonne, Blanche ; elle en éprouva une détresse et une folie dignes d'une toute jeune femme, alors qu'elle avait passé soixante-dix ans... Elle pardonna, mais figea son expression en un masque triste, lisse, qu'on lui voit sur les daguerréotypes. Elle lutta encore quelques années contre le cancer, entourée de tous les curieux cadeaux qu'il lui avait offerts : sa croix de Légion d'honneur, sa première grammaire latine, le livre de messe de Léopoldine...

Hugo n'avait jamais eu le goût, le courage peut-être, d'achever ce poème dont les deux premiers vers étaient : *« Je vais vous raconter l'histoire d'une femme/qui souffrit, qui perdit et retrouva son âme... »* Mais ses exégètes n'ont cessé d'essayer d'éclairer la personnalité et le rôle quasi-mythique de celle qui fut, pendant exactement cinquante ans, *« la maîtresse du plus célèbre écrivain d'Europe ».*

Les deux auteurs de cette nouvelle biographie, Gérard Pouchain et Robert Sabourin, se partagent le récit de son existence en deux parties : avant et après l'exil de 1851. Après avoir critiqué la légèreté des études ou l'inexactitude des témoignages publiés, ils délivrent, à travers l'exposition de documents souvent inédits (correspondances et archives dépouillées pour la première fois, etc.) leur propre thèse : cette abnégation remarquable, ce magnanime dévouement de Juliette ne prouverait rien d'autre que son désintéressement total, sa candeur absolue – elle qui fut souvent soupçonnée des pires desseins.

Il n'est cependant pas interdit de penser que Juliette, piètre actrice, piètre demi-mondaine, piètre mère, a bien pu, avec l'intuition ou l'ambition de qui a été orpheline très tôt, sans argent ni religion, discerner comment la postérité retiendrait son nom et sa qualité, par quel côté l'Histoire lui serait un jour littérairement redevable.

Claire Paulhan

(1) Juliette Drouet a posé pour la statue de la ville de Strasbourg, sculptée par James Pradier : cette robuste allégorie se trouve place de la Concorde à Paris. En revanche, à Nîmes, elle n'est pas le modèle, quoi qu'en dise la légende, de la statue représentant la ville, à la « fontaine Pradier ».

(2) *Lettres de Juliette Drouet à Victor Hugo* (et *Lettres de Victor Hugo à Juliette Drouet*), récente édition établie par Evlyn Blewer (HarPo, 1985). L'on peut également se reporter à l'ouvrage de P. Souchon, *Juliette Drouet, Mille et Une lettres d'amour à Victor Hugo* (Gallimard, 1951)

★ A consulter également, le dernier numéro de *la Revue des lettres modernes, Victor Hugo 3 : les femmes*, et en particulier l'article de Michèle Fizaine sur « L'Antre témoin ou Le Manchon de Juliette ». Editions Minard, 243 p., 155 F.

Une vie en noir

Anarchiste de toujours, Henry Poulaille fut jusqu'aux années 80 un ardent défenseur d'une « littérature de l'homme qui travaille »

HENRY POULAILLE
de Thierry Maricourt.
Manya, 275 p., 129 F.

Henry Poulaille né en 1896 d'un père charpentier et d'une mère canneuse de chaises, fut orphelin à treize ans. Commis en pharmacie, il faisait ses courses dans les rues de Paris avec un livre ouvert à la main, bousculant sans vergogne les passants. Elevé dans les idées de Jean Grave, Elisée Reclus ou Kropotkine, il se mit, tout jeune, à fréquenter les libraires libertaires et les milieux anarchistes, que la « poulaille » surveillait étroitement (la police pistait alors la bande à Bonnot).

Après la guerre de 14-18, pendant laquelle il resta résolument pacifiste, il fut amené, entre autres petits boulots, à ranger la bibliothèque de Frédéric Lefèvre. Le rédacteur en chef des *Nouvelles littéraires* le fit engager aux éditions Grasset : il allait y travailler pendant trente-trois ans – secrétaire, puis directeur du service de presse – et y publier la majorité de ses romans. Simultanément, il prit en charge la direction littéraire du quotidien de la CGT, *le Peuple.*

En 1928, Henri Barbusse, figure de proue des intellectuels communistes, l'appela à collaborer aux premiers numéros de son hebdomadaire, *Monde*. *« S'il est un écrivain,* disait Barbusse, *qui a pris sa place à la seule force du poignet, par sa seule qualité et l'énergie saine de son travail, s'il y a dans ce sens un écrivain « prolétarien », c'est bien ce manuel devenu intellectuel parce qu'il avait quelque chose à dire et était de force à le dire. »*

Dans son essai, *Nouvel Age littéraire*, paru en 1930 (1), Poulaille, héritier de Charles Péguy (dont la mère était aussi rempailleuse de chaises et le père menuisier !) et de Jules Vallès, proposa un manifeste de la littérature prolétarienne : Charles-Louis Philippe, Jules Renard, Emile Guillaumin, Marguerite Audoux, Neel Doff, Georges Chennevière, Maxime Gorki, Panaït Istrati, Jack London, et Victor Serge, parmi d'autres, en formaient le catalogue et la tradition.

Partisan d'une culture propre à la classe ouvrière, mais indépendante des partis, il définissait ainsi la collection qu'il dirigea aux éditions Valois dès 1931, « Nouvel Age » : *« Une nouvelle littérature est en formation qui va exprimer la nouvelle culture. Elle doit être la littérature de l'homme qui travaille, par opposition à la littérature de l'homme qui se bat ou qui domine. »*

La « cour des miracles »

Dans le cycle romanesque, très autobiographique, qu'il réalisa avec *le Pain quotidien* (1931), *les Damnés de la terre* (1935), *Pain de soldat* et *les Rescapés* (1937 et 1938), dans toutes les publications qu'il dirigea avant-guerre, *Nouvel Age, Prolétariat, A contre-courant, Jean-Jacques*, il mit en œuvre cette idée de la littérature.

Chef de file du Groupe prolétarien fondé en 1932, Henry Poulaille allait voir son audience d'anarchiste pur et dur attaquée, puis affaiblie, avant d'être mis sur la touche : les communistes, d'autres écrivains autodidactes (Guilloux, Guéhenno), les tenants de la littérature populiste (Lemonnier), le groupe de la *Nouvelle Revue française* (Gide, Guérin) contestèrent ses prises de positions. Si bien que le Groupe prolétarien se défit peu à peu.

Mais c'est pendant cette période, de 1935 à 1940, qu'Henry Poulaille fonda le Musée du soir : dans un local simplement meublé d'une longue table, de chaises et d'étagères surchargées de livres *« à tendances révolutionnaires »*, ouvriers, employés, habitants du quartier pouvaient se rencontrer, travailler, se documenter, hors de *« toute politique de clan ».*

Après la guerre, Henry Poulaille continua à recevoir écrivains et ouvriers, dans son bureau du service de presse que Bernard Grasset appelait la *« cour des miracles ».* Quand les éditions Grasset furent mises sous la tutelle de Hachette en 1956, il souhaita prendre sa retraite. Cet homme très actif, mais isolé de tout, oublié de presque tous, laissa, à sa mort en 1980, vingt-huit volumes d'inédits et des archives que gère actuellement une association abritée par la mairie de Cachan.

Mais il a surtout laissé derrière lui des hommes, des écrivains qui lui manifestent une vraie gratitude : Michel Ragon témoigne que Poulaille fut son *« père spirituel ».* Bénigno Cacérès, ancien compagnon charpentier, écrivit aussi, dans *Regards neufs sur les autodidactes* (2) : *« Si la reconnaissance existe [...], Henry Poulaille a droit à celle de nombreux autodidactes, du moins connu au plus célèbre, qui, grâce à lui, ont pu s'exprimer. »*

Cl. P.

(1) Réédité en fac-similé par les éditions Plein-Chant, dans la collection « Voix d'en bas » (1986).

(2) Seuil, 1960.

Le destin de Margueritte

L'auteur de « la Garçonne » fut un dandy des lettres avant d'en être le renégat

VICTOR MARGUERITTE
de Patrick de Villepin.
François Bourin, 390 p., 145 F.

Né en 1866 à Blida, Victor Margueritte pouvait s'enorgueillir d'être rattaché au prestige des lettres et des armes. Sa mère, née Eudoxie Mallarmé, était la cousine germaine du poète ; son père, militaire de carrière, mourra en héros en 1870 avec le grade de général. Est-ce la raison de son engagement à vingt ans dans l'armée qu'il quittera dix ans plus tard ? Est-ce l'exemple du maître symboliste qui l'a fait rêver, dès sa jeunesse, autant que son frère Paul, de six ans son aîné, à la gloire littéraire ?

La tentation littéraire sera la plus forte. De 1896 à 1907, les deux frères vont signer douze romans, cinq recueils de nouvelles, deux essais et trois pièces, notamment. Des thèmes apparaissent, à contre-courant des conventions de l'époque : la revendication du droit de vote pour les femmes et du divorce par consentement mutuel. Révélateur, le titre que les deux frères apposent sur la couverture d'un roman qu'ils publient en 1899 : *Femmes nouvelles.*

Volant de ses propres ailes, Victor Margueritte va, bravant tout, entreprendre une carrière tous azimuts. Avec des fortunes diverses. Il devient président de la Société des gens de lettres, échoue aux élections sénatoriales sous l'étiquette radical-socialiste, fonde une Ligue républicaine d'action nationale, réplique de gauche à la Ligue d'action française, mais gagne peu d'audience. En 1907, le premier livre qu'il signe seul, au titre provocant, *Prostituées*, heurte par la crudité de son style.

Mais le véritable scandale éclate avec *la Garçonne* qu'il publie en 1922. L'héroïne du roman rêve d'émancipation. Bafouée par son fiancé, elle le trompe avec le premier venu avant de se couper les cheveux et de glisser dans la luxure. Elle file le parfait amour avec une femme, puis avec un danseur nu... La fin du roman est cependant morale : amoureuse d'un professeur féministe, elle renoncera à ses cheveux courts et à une vie dissolue.

Un énorme succès – cinq cent mille exemplaires vendus en un an – accueille l'ouvrage. L'Eglise le met à l'index, la librairie Hachette refuse de le distribuer dans son réseau, la première version cinématographique est interdite alors que l'adaptation théâtrale sera un triomphe et, finalement, attaqué de toutes parts, l'auteur est radié de l'ordre de la Légion d'honneur. A travers un roman de mœurs qui frôle parfois la pornographie, les tenants de l'ordre moral avaient parfaitement compris qu'il s'agissait d'une dénonciation de l'hypocrisie sociale, du capitalisme sauvage, d'une démocratie dévoyée.

A compter de cette époque, on a du mal à suivre les opinions fluctuantes de l'écrivain. Il crée une revue financée en partie par des fonds allemands. Son pacifisme aveugle lui fait voir en Hitler un *« pacifiste sincère »* et préférer l'occupation étrangère à la guerre. Mais, dans le même temps, il s'érige contre le fascisme, se rapproche des communistes. Le tout avec un mélange d'idéalisme, de sincérité, d'ingénuité et de cynisme qui rend difficile l'appréhension de cette personnalité à facettes. Il meurt en 1942 dans l'oubli et la gêne.

Etrange destin d'un provocateur tourmenté, d'un rêveur brouillon qui a écrit pas moins de soixante livres. Une vie que Patrick de Villepin a su retracer avec une minutie exemplaire cristallisant, dans le sillage d'un héros déconcertant, une foule d'informations étonnantes sur les mœurs et les joutes d'idées de la IIIe République.

P. Ky.



Sur quelques vers d'Horace

Sujet classique : les rapports de la poésie et de la peinture à la Renaissance

UT PICTURA POESIS
Humanisme et théorie de la peinture XVe-XVIIIe siècles
de Rensselaer W. Lee.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Maurice Brock.
Macula, 216 p., 150 F.

DE LA PEINTURE
de Leon Battista Alberti.
Traduit du latin et préfacé par Jean-Louis Schefer, introduction de Sylvie Deswarte-Rosa.
Macula, 270 p., 120 F.

Horace, *Art poétique* : *« Ut pictura poesis. Erit quae, si propius stes, Te capiat magis, et quaedam, si longius abstes. »* Soit : *« Une poésie est comme une peinture. Il s'en trouvera une pour te séduire davantage si tu te tiens plus près, telle autre si tu t'éloignes. »* Pour ces quelques vers, et d'abord pour les trois premiers mots, Horace a obsédé artistes et penseurs du beau de la Renaissance à l'âge classique.

Les plus raisonnables se contentaient de suggérer des ressemblances assez lâches, les plus théoriciens s'acharnaient à déterminer des équivalences terme à terme. Ils voulaient démontrer que la peinture procède selon les mêmes règles et méthodes que l'art oratoire ou la tragédie et énuméraient leurs garants. Ainsi Poussin, le docte Poussin, se réclamait-il à la fois de Démosthène, de Cicéron et de Quintilien, qui attribue à l'action *« tant de vigueur et de force qu'il considère comme inutiles les concepts, les preuves et les affects s'il manque l'action, sans laquelle le tracé et la couleur sont inutiles. »*

L'importance de la lecture

Tous proclamaient, outre donc la nécessité de l'action, qui anime, émeut et instruit, celle de l'imitation. Mais imitation de quoi ? De la nature, d'une nature « améliorée » par la suppression des détails disgracieux, imitation de l'antique ou encore imitation d'une Idée ? Selon qu'ils penchaient pour Aristote ou pour Platon et le néo-platonisme, les philosophes renaissant, Dolce, Scaliger, Bellori opinaient en un sens ou l'autre. De leurs incertitudes et balancements, Rensselaer W. Lee, qui fut élève de Panofsky et directeur des études artistiques de Princeton, avait composé une chronique extrêmement savante et plaisante à lire à la fois. Non sans quelque ironie, et avec ce qu'il faut d'irrespect, cet excellent historien des idées analysait sans complaisance les variations et incohérences intellectuelles de ses auteurs. Poussant l'étude au-delà de l'Italie et de la Renaissance, il a étendu sa description au classicisme français, à Le Brun et à Félibien, et jusqu'à Reynolds, dont il réhabilite en conclusion les *Discours*, expression d'*« une tradition académique débarrassée d'une bonne part de ce qu'elle comportait de formalisme mort »*.



LOUVRE/RMN

Nicolas Poussin : « l'Inspiration du poète ».

Résultat : un livre remarquable, bien traduit par Maurice Brock, qui accomplit depuis plusieurs années un beau travail d'importation des études anglo-saxonnes, un de ces livres de synthèse si utiles et si rares dans l'édition française.

Non moins utile est la traduction du *De pictura* qu'a accomplie Jean-Louis Schefer, publiée en version bilingue et accompagnée d'un appareil critique abondant. Depuis 1435, Alberti passe, point à tort, pour l'un des fondateurs de l'esthétique moderne. Son traité se divise très simplement en trois parties : comment dessiner l'espace en perspective, comment construire une représentation, comment raconter une histoire qui intéresse et séduise. Pour cela deux moyens. D'une part, l'étude d'après modèle car *« celui qui étudie la peinture tirera donc toutes ces observations de la nature même, et il méditera en lui-même assidûment la façon dont les choses se produisent ».* Il évitera de la sorte de dessiner des attitudes contre nature et perfectionnera ces descriptions selon ce que l'observation peut lui apprendre.

D'autre part, la lecture. *« Je conseille donc au peintre intelligent* – écrit Alberti – *de fréquenter les poètes, les rhéteurs et tous ceux qui sont versés dans les lettres et de capter leur bienveillance, car ces esprits cultivés lui fourniront d'excellents ornements (...) Je pense ainsi que la lecture de nos poètes nous rendra plus abondants et plus irréprochables, pourvu que nous nous attachions plus à apprendre qu'à gagner de l'argent. »*

C'est la version albertienne de l'*« ut pictura poesis »*, empirique, pratique, dénuée de toute élaboration dogmatique ou normative quelconque, mais morale et très sage. Du sens plutôt que des gains, l'esprit plutôt que la fortune : qui ne souscrirait de nos jours à des prescriptions si radicalement inactuelles ?

Philippe Dagen

Les Occidentaux de l'Orient

Le va-et-vient entre la tradition et l'influence étrangère constitue l'une des originalités de l'art japonais contemporain

LA PEINTURE JAPONAISE CONTEMPORAINE
d'Isabelle Charrier.
La Manufacture,
208 p., 100 ill., 495 F.

Le Japonisme, expression de l'influence exercée par l'art japonais des estampes sur les artistes occidentaux de la fin du XIXe siècle, a éclipsé le créativité du mouvement inverse : l'ascendant exercé par la peinture occidentale sur les artistes japonais. Les critiques ont quelque peu dédaigné ces peintres (Fujita étant une exception) dont on estimait qu'ils ne faisaient qu'imiter.

C'est le mérite du travail d'Isabelle Charrier de mettre en lumière l'originalité méconnue de ces artistes et d'inviter à dépasser la division réductrice entre peinture de style traditionnel *(nihonga)* et peinture à l'occidentale *(yoga)* qui ne serait qu'un sous-produit de son modèle : établir une telle cassure obscurcit une réalité plus complexe, voilant les continuités entre l'esthétique traditionnelle et l'art contemporain.

Les préjugés à l'égard des peintres à la manière occidentale expliquent qu'au Japon même les études les concernant soient rares. Le public a une vague idée de leurs œuvres par leur reproduction sur des timbres-poste, mais les musées d'art modene font guère d'effort pour les mettre en valeur.

Découverte de la perspective

Se démarquant de l'approche habituelle qui consiste à prendre comme seule référence de l'art moderne nippon le modèle occidental, Isabelle Charrier a cherché à repérer derrière l'apparente « citation » l'influence reçue, l'apport personnel de l'artiste japonais. Aussi l'auteur débute-t-elle son travail par un éclairant survol de la conception traditionnelle du Beau dans l'esthétique nippone pour analyser ensuite comment *« le modèle occidental se juxtaposera, s'opposera et se superposera à cette matrice initiale, sans jamais s'y substituer »*.

En plaquant sur l'esthétique japonaise les critères occidentaux, comme on le fit depuis Meiji, on néglige un aspect essentiel de celle-ci : la permanence d'une sensibilité et de certains schèmes créatifs. Or, au départ, les artistes japonais furent plus animés par un souci d'emprunt de techniques que d'adhésion entière à une esthétique.

Les premiers contacts des artistes japonais avec la peinture européenne sont antérieurs à l'ouverture du pays sur l'extérieur (restauration de Meiji au milieu du XIXe siècle). C'est d'abord la découverte de la perspective qui retient l'attention du mouvement « occidentaliste » se nourrissant des bribes de connaissances scientifiques étrangères pénétrant par l'enclave hollandaise de Nagasaki.

Certains commencèrent à utiliser la perspective linéaire dans des œuvres de facture traditionnelle ou dans les dessins destinés à être regardés à l'aide d'un stéréoscope, très en vogue à la fin du XVIIIe siècle. La peinture à l'huile qui permet des rendus différents de ceux qu'autorisent les pigments minéraux traditionnels suscita aussi leur intérêt.

A l'époque Meiji, l'influence des maîtres européens fut considérable mais non exempte d'un certain académisme jusqu'à la *découverte, pratiquement concomitante* entre 1910 et 1920, de l'impressionnisme du post-impressionnisme, et du fauvisme.

C'est à cette époque que l'auteur situe le début de l'art contemporain. L'influence de la peinture européenne sera très liée au rayonnement de la revue *Shirakaba* (le Bouleau blanc) qui véhiculait les conceptions de l'avant-garde étrangère.

Tant pour ce qui concerne les thèmes (la vision de la nature, l'idée d'impermanence impliquant un temps cyclique ou le voyage qui renvoie à la pérégrination) que pour certains courants (le fauvisme par exemple eut au Japon une vie plus longue qu'en Occident, peut-être parce qu'il s'inscrivait dans la veine de la peinture libre pratiquée par les lettrés avant Meiji), les peintres japonais à la manière occidentale manifestèrent une originalité certes souvent discrète, plus latente que revendiquée. Mais ils ne firent pas table *rase de leur sensibilité traditionnelle.*

Certaines de leurs peintures présentent cette qualité dont André Gide faisait la caractéristique de l'œuvre accomplie : *« passer inaperçue »*. La démarche d'Isabelle Charrier aide à comprendre que la signification la plus profonde de telles œuvres réside peut-être précisément dans cette *« réserve »*.

Ce va-et-vient entre une tradition et une influence étrangère, cet enrichissement par leur interaction constituent l'une des originalités de l'art japonais contemporain. Isabelle Charrier, *qui s'est employée à replacer les* œuvres analysées dans leur contexte historique et social, dégage ce courant souterrain d'une sensibilité nationale, si prégnant (et aussi mieux reconnu) dans l'architecture. Dans une exploration de l'art contemporain qui s'achève aux années 70, elle montre aussi combien l'avant-garde chercha à se détacher tant de l'influence occidentale que de ses références traditionnelles.

Philippe Pons

Une esthétique du quotidien

L'authenticité d'une tradition artistique ne doit pas obligatoirement être recherchée dans ses expressions les plus accomplies, dans les arts dits majeurs. C'est particulièrement vrai dans le cas du Japon. L'art du thé ou le théâtre nô sont peut-être moins révélateurs de ce qui fait l'originalité profonde de sa culture : une esthétique du quotidien, un art sans créateur individualisé. Cet *« art inassumé »*, dû à l'ingéniosité des artisans, constitue un héritage culturel, peut-être sans égal au monde, qui demeure l'une des sources d'inspiration de nombreux créateurs contemporains.

Artiste et spécialiste de l'histoire de l'art japonais, Elisabeth Frolet a mis en lumière – dans un livre un peu ancien mais fondamental (1), – une grande articulation de la pensée esthétique sur l'archipel, à travers une analyse de la pensée et de l'action de Soetsu Yanagi (1889-1961).

Yanagi vécut à l'époque où le Japon, ouvert à l'étranger, était confronté à un dilemme : se dégager de l'emprise sclérosante du passé sans renoncer à ce qu'il estimait être son identité culturelle. Les dirigeants de l'ère Meiji (1868-1912), désireux de forger une conscience nationale suffisamment solide pour affronter l'influence étrangère, cherchèrent à faire de la tradition culturelle une sorte d'orthodoxie, normant ce qui devait entrer dans le registre du Beau, et ce faisant, balayant ou dépréciant des pans entiers de la culture populaire.

Des siècles d'expérience

Ce fut à la défense de cet art populaire que s'attacha Yanagi, qui élabora une théorie esthétique à partir d'une réflexion sur la finalité d'usage des objets. Selon lui, le chef-d'œuvre n'est pas le fait des seuls artistes célèbres mais aussi des artisans anonymes, *sans aspiration au génie ou à l'originalité*, simplement fidèles à leur tradition. Pour Yanagi, la beauté profonde des œuvres artisanales tient précisément à l'effacement de l'individualité dans l'acte de création. En d'autres termes, l'art naît ici d'une pratique qui cristallise des siècles d'expérience : une sorte d'inconscient collectif des classes populaires.

En soulignant la liaison entre beauté et fonction, Yanagi ne faisait que systématiser l'un des principes de l'esthétique japonaise traditionnelle qui n'établit *pas de distinction entre* beaux-arts et arts appliqués.

« Découvreur » de l'artisan japonais *(mais aussi coréen* : le premier doit beaucoup au second) et ayant extrait de leur univers anodin des objets utilitaires, Yanagi évita le travers du passéisme et donna naissance au mouvement d'art populaire (*mingei undo*) qui, opposé aux idées de l'art pour l'art, sera à l'origine d'un courant de création qui n'est pas sans *rappeler* les expériences des Arts and Crafts en Angleterre et du Bauhaus en Allemagne – dépouillés néanmoins des connotations politiques qu'eurent ces derniers.

Le mérite du travail d'Elisabeth Frolet est de montrer, en explorant la genèse à la fois autochtone et étrangère de la pensée de Yanagi (grand lecteur de Ruskin et de William Blake), que le *mingei undo* ne s'est pas développé en vase clos mais a grandi sous la double influence des courants artistiques japonais et occidentaux de l'époque. Yanagi fut ainsi *« à l'origine d'un des courants artistiques les plus vitaux et les plus complexes que le Japon ait produits depuis plusieurs siècles »*.

Ph. P.

(1) *Yanagi Soetsu ou les éléments d'une renaissance artistique au Japon* d'Elisabeth Frolet, Publications de la Sorbonne, 211 p., 200 F. Paru en 1986, le livre est toujours disponible aux Publications de la Sorbonne, 14, rue Cujas. 75231 PARIS cedex 05.

EN POCHE

Faulkner poète

En 1924, Faulkner publie son premier recueil de poèmes, *le Faune de marbre* ; en 1933, son second et dernier recueil, *Un rameau vert* (dont l'élaboration date des années 20). Dès lors, le poète cède définitivement la place au romancier.

« Poésie » Gallimard rassemble ces deux œuvres poétiques qui sont à considérer comme la chrysalide de l'œuvre romanesque. En traitant ses propres vers de « poèmes de second rang », Faulkner pèche par modestie, mais il est vrai que la facture très conventionnelle de sa poésie, qui s'inscrit dans la tradition littéraire de la pastorale élégiaque, n'annonce pas les audaces formelles du romancier.

C'est davantage dans le traitement des thèmes développés que réside la valeur de ces poèmes : le Faune, qui se confond avec le « je » du poète, « emprisonné » dans son « cœur de marbre », vit un véritable supplice de Tantale en assistant au spectacle du monde, en voyeur pétrifié, incapable de ressentir les douceurs qu'il perçoit. S'exprime alors une mélancolie froide aux accents mallarméens, une hantise de la mort et de la déchéance inexorable qui la précède. Les obsessions de Faulkner étaient déja décelables dans ses premiers pas poétiques.

K. G.

► **Le Faune de marbre,** *traduit de l'anglais (Etats-Unis) et préfacé par Alain Suied.* **Un rameau vert,** *traduction de René-Noël Raimbault, revue par Alain Suied. Postface de Michel Gresset. Poésie-Gallimard, 142 p.*

• Dans Le Livre de poche paraît *Mauriac et Fils*, publié par Grasset en 1986. Ce neuvième et avant-dernier tome du journal de Claude Mauriac, *le Temps immobile*, concerne les années 1970-1980, avec cependant de nombreuses références à son enfance, et à son père, François Mauriac, mort en 1970 (nº 4343). Dans Le Livre de poche est également repris *l'Amour au temps du choléra*, de Gabriel Garcia Marquez. (Traduit de l'espagnol par Annie Morvan, nº 4349).

• *L'Ile au trésor* a trop souvent occulté la portée des *Essais sur l'art de la fiction*, de Robert Louis Stevenson, repris par Payot avec une éclairante préface de Michel Le Bris. (Traduction de France-Marie Watkins et Michel Le Bris, « Documents », nº 98). En « Payot Documents », citons aussi la reprise de trois ouvrages : *Christophe Colomb*, de Heinrich H. Houben. (Traduit de l'allemand par Eva Métraux, nº 93) ; on retrouve Colomb dans *les Conquistadors espagnols* de F. A. Kirkpatrick (traduit *de l'anglais par A. et H. Collin Delavaud*, nº 92) ; enfin, *Mœurs et histoire des Indiens d'Amérique du Nord*, de René Thévenin et Paul Coze (nº 94).

• « Quadrige » reprend *Qu'appelle-t-on penser* de Heidegger. L'ouvrage reproduit les textes des cours donnés en 1951 et 1952 par le philosophe, sous le même titre, à l'université de Fribourg. (PUF, traduit de l'allemand par Aloys Becker et Gérard Granel, introduction de Gérard Granel, nº 145). Dans la même collection, paraît la sixième édition augmentée et actualisée du *Vocabulaire de la psychologie* d'Henri Piéron, dirigée par François Bresson et Gustave Durup (nº 144).

• Dans la très raffinée « Petite Bibliothèque Ombres », des éditions Ombres, de Toulouse : *la Vie de Castruccio Castracani*, de Machiavel (traduit de l'italien par M. Dreux du Radier, nº 9 et *Si tant est que l'opéra soit du théâtre*, de Patrice Chéreau, qui reprend ses notes sur la mise en scène de *Lulu* de Berg (nº 10).

La décennie du lecteur

Un colloque à Reims pour savoir « comment agit la littérature »

On se souvient de la conclusion de Roland Barthes à un article de théorie polémique en 1968 : *« La naissance du lecteur doit se payer de la mort de l'Auteur »*. Et si, en effet, pour la théorie littéraire, les années 70 furent bien celles de la disparition de l'auteur au profit du texte, et les années 80, celles du vacillement du texte par la mise au jour de sa genèse – avec ce que celle-ci implique d'interrogations nouvelles sur le statut de l'auteur, – peut-être aura-t-il fallu attendre les années 90 pour voir réalisée la prophétie barthésienne par la focalisation critique sur l'acte de lecture.

Un fort actif centre de recherches sur la lecture littéraire s'est créé à l'université de Reims, animé par Michel Picard, à qui l'on doit des travaux remarquables, notamment *la Lecture comme jeu* (Minuit, 1986). Que la notion de lecteur pose de bien plus redoutables problèmes encore que celles d'auteur et de texte, on s'en est aperçu bien vite au cours du colloque international qui vient de se tenir à Reims, les 19, 20 et 21 mai – on attend avec impatience la publication des actes pour en mesurer la portée.

En effet, la plupart des conférenciers ont mis en question la formulation même qui avait donné son titre et son thème de réflexion au colloque : « Comment la littérature agit-elle ? » Effectivement, ce n'est pas la littérature qui agit, c'est le lecteur lisant, comme l'a rappelé, en psychologue et psychanalyste, l'Américain Norman Holland. Et Pierre Macherey, qui ouvrait les débats en rappelant les avatars historiques de la question, y a répondu de façon nette : *« La littérature agit en se reproduisant »*, et pour lui, c'est du côté de Foucault et de Borges plutôt que chez Hegel, Marx et Sartre qu'il faut aujourd'hui chercher une théorie de la littérature comme miroitement, variation infiniment relancée.

Ainsi, la question du lecteur était renvoyée à l'impossibilité d'une théorie de la réception. Claude Duchet, quant à lui, en socio-critique cohérent, propose une notion de co-textualisation sur des noyaux conflictuels (comme l'opposition peuple/nation) pour répondre à l'injonction : *« Dis-moi comment tu lis et je te dirai ce que tu demandes à la littérature. »* Philippe Chardin a répondu à la question *« Comment la littérature agissait-elle autrefois ? »* et a analysé toute une série de romans de formation – dont le prototype est le *Wilhelm Meister* de Goethe. Dans une perspective existentielle, il a rappelé la très belle formule de Kafka, plusieurs fois invoquée au cours du colloque : *« Un livre doit être la hache qui brise la mer gelée en nous. »* A quoi faisait étrangement écho la plainte politique de Jules Vallès, cité par Pierre Pillu : *« Je n'ai pas réussi à leur briser le crâne avec mes livres. »*

Avec beaucoup de rigueur méthodologique, Philippe Hamon s'est employé à mettre de l'ordre dans les idées en distinguant deux catégories de textes, ceux qui se donnent à lire et à comprendre, et ceux qui se donnent à consulter et à suivre. Emma Bovary, qui cherche dans Eugène Sue des conseils de mode, confond les deux et c'est sa perte. Il faut donc distinguer l'action réelle avant l'œuvre, l'action sémiotique, dans l'œuvre, et l'action psychologique après l'œuvre. L'action de la littérature est nécessairement différée et absente à l'œuvre, elle consiste à construire un lecteur actif, et la littérature s'emploie à *« faire-croire »* : pour croire à ce que dit un auteur, il faut, selon l'astucieuse et profonde formule de Valéry, un *« virement de crédit »* que le lecteur porte au compte de l'auteur.

Pour Michael Riffaterre, le texte littéraire est une partition hypercodée que le lecteur interprète au sens musical du terme, et il a tenté de le montrer en lisant encore une fois *« La petite madeleine »*, de Proust dans une performance de textanalyse qui a été saluée comme particulièrement brillante par le spécialiste du genre, Jean Bellemin-Noël. Celui-ci a proposé un néologisme, l'*« interlecture »*, lecture co-écrivante, ou encore lecture-écoute pour remettre à leur place, révolue affirme-t-il, les notions de texte et d'intertextualité. C'était une manière de prendre date. Organisateur efficace et discret de la réunion, Michel Picard a ouvert, pour finir, le procès de Barthes, pour valorisation indue de la perversion, alors que dans la perspective de la littérature comme jeu, littérature et perversion sont rigoureusement incompatibles.

Michel Contat

Elisabeth Gille chez Rivages

La directrice littéraire de Julliard quitte les Presses de la Cité

Elisabeth Gille, directrice littéraire des éditions Julliard, quitte le groupe des Presses de la Cité pour prendre la direction des éditions Rivages, qui font partie depuis l'année dernière du groupe Payot. Jean-Luc Pidoux-Payot, qui avait dirigé les éditions Payot avant de partir lui aussi au groupe des Presses de la Cité pour devenir directeur de Plon, revient chez Payot.

Au-delà de la valse des transferts éditoriaux, aussi habituelle en cette période de l'année que celle des joueurs de football, le départ de deux des principaux éditeurs de littérature générale des Presses de la Cité, survenant après l'éviction, il y a trois mois, de Christian Bourgois, qui dirigeait, outre la maison qui porte son nom, Julliard, Plon et 10/18, souligne la crise qui affecte le groupe. Une crise tout à la fois financière et intellectuelle, les deux domaines étant d'ailleurs liés.

Ce sont les mauvais résultats des Presses de la Cité qui ont amené le président du Groupe de la Cité – la holding qui coiffe à la fois les Presses et Larousse-Nathan –, Christian Brégou, à limoger le PDG des Presses, Jean-Manuel Bourgois, et à entreprendre une vaste restructuration, confiée à Bertrand Eveno, venu de Nathan. Présentant, le 20 mai, les résultats de son groupe, M. Brégou reprochait aux Presses de la Cité leur *« non-rentabilité chronique »* et leur *« manque de créativité éditoriale »*. La première étape du redressement, après le licenciement de Christian Bourgois, doit passer par le réveil éditorial de la vieille maison Plon, dont la direction a été confiée à Olivier Orban, et par le regroupement sous la marque Plon des différents fonds d'édition du groupe. En fait, c'est un véritable recentrage du groupe qui s'opère – et l'on parle de nouveau avec insistance de l'arrivée aux Presses de Françoise Verny, ce que l'intéressée continue à démentir.

Ce climat, qu'elle estime peu propice aux livres qu'elle aime défendre et éditer, a déterminé Elisabeth Gille à quitter la direction littéraire de Julliard qu'elle assurait depuis son départ de Flammarion en mars 1989. Chez Rivages, où elle souhaite poursuivre le travail éditorial accompli jusqu'à sa mort par Gilles Barbedette, Elisabeth Gille, outre le suivi des collections étrangères et des éditions de poche, travaillera à la création d'une collection de littérature française. Julliard reste, provisoirement, en panne d'éditeur.

P. L.

Passage en revues

Littérature, poésie

• Jean-Marie Le Sidaner (1) est mort brutalement, le 25 février (*le Monde* du 28 février). C'est à la mémoire de cet écrivain de quarante-quatre ans qu'est dédiée la livraison d'avril de ***Poésie 92*** (nº 42), qui propose notamment un texte de Georges-Emmanuel Clancier sur Le Sidaner dont l' *« œuvre suscite, entre angoisse et humour, à chacune de ses pages, le vertige et l'énigme »*, ainsi qu'un dossier sur Mallarmé, et des pages inédites du Cioran des *« années roumaines »*, présentées par Sylvie Jaudeau. (*Poésie 92*, 228, bd Raspail, 75014 Paris, 78 F). Jean-Marie Le Sidaner est également présent au sommaire de *Finistères*, le nº 2 (1992) de ***RBL***, la *Revue* suisse de *belles-lettres*, aux côtés d'Hervé Carn et de Guillevic entre autres (*RBL*, distribution Distique, 100 F).

• « Savoir et fiction » est le thème du nº 5 de ***Quai Voltaire*** (en attendant *les mœurs littéraires*, dans la prochaine livraison). Un dossier qui s'ouvre sur l'humour de Marc Petit, reproduisant les définitions du *Petit Robert* sur « savoir » et « fiction », tout en se méfiant d'un *« dictionnaire qui fait de « gouzi-gouzi » et de « guili-guili » deux synonymes »*. Humour qui n'empêche pas une réflexion très sérieuse sur Musil et Thomas Mann. *« L'imagination du romancier du vingtième siècle se nourrit de pensées philosophiques*, écrit Jean-Marie Catonné dans « Queneau ou la philosophie recyclée ». *Il est tout à fait symptomatique de voir Marcel Proust, interviewé par le journal* le Temps *pour* Du côté de chez Swann, *ne parler ni de l'histoire ni des personnages, mais de sa méthode narrative, de la* « substance invisible du temps » *et de ses thèses sur la mémoire involontaire. »*

Daniel-Henri Pageaux, dans « La forêt sans sentiers » s'interroge sur Marguerite Yourcenar, un écrivain qui est au cœur de la réflexion sur savoir et fiction. Juan José Saer, dans « Le concept de fiction », souligne que *« la fiction n'est pas l'exposition romancée de telle ou telle idéologie mais un traitement spécifique du monde (...) La fiction se maintient à distance égale des prophètes du vrai et des euphoriques du faux. »* Ce dossier, on l'espère, contribuera à combattre la définition très restrictive du roman – une histoire, le moins possible de pensée et peu de digressions – qui semble en vogue dans la critique journalistique contemporaine. (*Quai Voltaire revue littéraire*, éd Quai Voltaire, 98 F.)

• Outre l'entretien de Bernard-Henri Lévy avec Peter Greenaway – dont on ne sait pas si le comique est volontaire ou non – et celui d'Hervé Guibert avec Christophe Donner, le nº 7 de la ***Règle du jeu*** comporte un dossier « Cuba à Paris », présenté par Gilles Hertzog, ainsi que quelques brillantes chroniques : parmi elles, le texte de Jean-Paul Enthoven « L'allure de Brummel » et celui de Juan Goytisolo « Survivances tribales dans le milieu intellectuel espagnol », où l'on apprend que, *« maintenant comme toujours, la vie intellectuelle du pays oscille, selon la phrase bien connue d'Octavio Paz, entre le panégyrique et le ragot, la conversation de café et l'Académie »*. De ce point de vue, l'Espagne est en « bonne » compagnie... (La *Règle du jeu*, 54, rue des Saints-Pères, 75007 Paris, 98 F.)

• Au sommaire du nº 38 de ***l'Infini***, sous le titre « L'esprit français », Philippe Sollers reprend, entre autres, un texte paru dans le dossier « Nietzsche » du *Magazine littéraire* : un Nietzsche très français, amoureux du dix-septième et du dix-huitième siècle, voltairien et dénonçant « le ressentiment » qui a fait place aux Lumières. Milan Kundera, qui désormais collabore régulièrement à la revue, revient sur un musicien dont il s'est réclamé à plusieurs reprises, Leos Janacek (1854-1928). Silvia Baron Supervielle dit pourquoi elle traduit de la poésie *« tantôt pour se traduire différemment soi-même, tantôt pour souligner davantage la parole d'un autre »*. Philippe Forest publie l'introduction de la très brillante thèse sur les romans de Sollers, qu'il a soutenue en juin 1991 et qui fournit la matière d'un livre, à paraître au Seuil. Moins brillante est la réflexion d'Alina Reyes sur féminisme, puritanisme et « guerre des sexes », s'appuyant notamment sur ses démêlés avec des femmes lors de la promotion de son premier roman, un érotique qui eut un grand succès, *le Boucher* (Seuil, 1988). On y apprend que les sexualités féminine et masculine sont différentes... mais se complètent... Eternel cliché. On attend la démonstration. Alina Reyes publie par ailleurs un roman, *Au corset qui tue*, chez Gallimard, coll. « L'Infini ». (*L'Infini*, Gallimard, 80 F).

• Enfin signalons le numéro de mai de la revue ***Europe*** (nº 757) consacré principalement à Rabelais (*Europe*, publiée par Messidor, 90 F.)

Jo. S

(1) Les éditions de la Différence publient *Fragments de parole et de pierre* de Jean-Marie Le Sidaner et Boris Lejeune *« un recueil de Lettres croisées » « devenu un « roman » sans description »*, selon Boris Lejeune, (102 p., illustrations en noir et blanc, 60 F).

Portrait d'une amazone



COLLECTION PARTICULIÈRE

CHÈRE NATALIE BARNEY
de Jean Chalon.
Flammarion,
coll. « Grandes biographies »,
366 p., 140 F.

En 1976, Jean Chalon avait publié *Portrait d'une séductrice* (1), une biographie enthousiaste et attendrie d'une femme dont il avait été l'ami ébloui : Natalie Clifford Barney. Celle qu'on appelait « l'Amazone » (1876-1972), qui fut liée à Liane de Pougy, à Renée Vivien, à Romaine Brooks, a *« eu la chance »*, lui écrivait en 1963 son amie Marguerite Yourcenar, *« de vivre à une époque où la notion de plaisir restait une notion civilisatrice (elle ne l'est plus aujourd'hui) ». « Je vous ai particulièrement su gré,* ajoutait-elle, *d'être (...) restée fidèle à l'évidence de votre esprit, de vos sens, voire de votre bon sens. »* Cette lettre de Marguerite Yourcenar sert de préface à *Chère Natalie Barney*, la nouvelle édition du livre de Jean Chalon, augmentée d'une postface et de divers documents. Dans le texte passionné de Jean Chalon, comme à travers le magnifique cahier photos, revivent soixante années du salon du 20, rue Jacob, à Paris, et les silhouettes de Remy de Gourmont, Paul Valére, Colette, Paul Morand, Max Jacob, Gertrude Stein. *Pour finir le printemps sur la nostalgie d'un raffinement perdu, il faut lire la vie de cette femme qui,* selon Chalon, a vécu jusqu'à son dernier soupir *« selon la meilleure définition qu'elle ait donnée d'elle-même : « une mystique de l'amour ».*

Jo. S.

(1) Stock, 1976 (disponible au Livre de poche.

EN BREF

□ **Autour de Marivaux.** – En accord avec la Société Marivaux, l'université de Provence et le Centre aixois d'études et de recherches sur le dix-huitième siècle organisent un colloque international autour de « Marivaux et les lumières », les 4, 5, et 6 juin. (Bibliothèque Méjanes, 8-10 rue des Allumettes, Aix-en-Provence. Renseignements : (16) 42-59-99-30).

□ **Prix littéraires.** – Le Prix du livre Inter décerné par un jury d'auditeurs de France Inter a été attribué à Agota Kristof pour *le Troisième Mensonge* (Seuil). Trois mille libraires français et francophones ont décerné leur 38ᵉ prix à Eve de Castro pour son roman *Ayez pitié du cœur des hommes*, publié chez Lattès. Le Prix des Maisons de la presse est revenu à Christian Jacq pour *l'Affaire Toutankhamon* (Grasset). Enfin, le onzième prix Maurice-Edgar-Coindreau, prix du meilleur livre américain en traduction française, a été décerné à Béatrice Vierne pour sa traduction de l'ouvrage de James McPherson *la Guerre de sécession*, paru dans la collection « Bouquins » (Laffont).

□ **Les prix de la Société des gens de lettres.** – Le Grand Prix de la Société des gens de lettres a couronné l'écrivain Henri Thomas pour l'ensemble de son œuvre, publiée, pour l'essentiel, aux éditions Gallimard. Parmi les grands prix de printemps décernés par la SGDL, le grand prix Poncetton a été décerné à Jean Lescure, le grand prix Thyde Monnier à Jacques Brenner, et le grand prix SGDL de la poésie à Pierre Oster pour l'ensemble de son œuvre. Le prix Paul-Féval a été attribué à Alain Demouzon ; le grand prix SGDL du roman a couronné *l'Enorme Tragédie du rêve* (Laffont), de François Coupry ; le grand prix de la nouvelle est allé à Max Alhau pour *la Ville en crue* (Amyot-Lenganey) ; le prix Madeleine Cluzel du document à Anne et Henri Stierlin pour *l'Alhambra* (Imprimerie nationale) ; enfin, le prix de l'essai à Bernard-Marie Garreau pour *Marguerite Audoux, la couturière des lettres* (Taillandier).

□ **Montmorillon, le livre et la broderie.** – Régine Deforges soigne sa ville natale de Montmorillon (Vienne) : élue au conseil municipal sur la liste de l'actuel maire socialiste Philippe Charpentier, elle a été à l'origine, il y a deux ans, du premier Salon du livre local. La deuxième édition aura lieu du 12 au 14 juin avec la participation annoncée d'Alphonse Boudard, Claire Bretécher, Madeleine Chapsal, Yann Queffélec, Remo Forlani, Hector Bianciotti. Signalons aussi une exposition photo sur Juliette Gréco et un concours de broderie lancé par la mercière locale. Le Montmorillonnais, et particulièrement l'accueillante cité voisine d'Angles-sur-Anglin, est connu pour un point de broderie appelé « le jour d'Angle ».



China Song

Exilée en Angleterre, Jung Chang a écrit une saga familiale qui se confond avec l'histoire de la Chine du XXe siècle



COLLECTION PARTICULIÈRE

Jung Chang : « Ma grand-mère tenant dans ses bras Jing-ming et moi (deux ans), ma mère avec Xiao-hei, et Xiao-hong, debout. Chengdu, fin 1954. »

LES CYGNES SAUVAGES
de Jung Chang.
Traduit de l'anglais
par Sabine Boulongne,
Plon, 514 p., 130 F.

Les Cygnes sauvages, histoire de la Chine contemporaine à travers trois générations de femmes, connaîtront-ils le triomphe de *Lune de printemps*, de Bette Bao Lord? Plus que d'autres pays exotiques, la Chine a suscité, depuis des lustres, nombre de succès de librairie, du bon et du moins bon. Malheureusement, à l'inverse de la Russie, peu d'écrivains chinois de Chine sont connus du grand public occidental. La réussite de Jung Chang vient de ce qu'elle est chinoise mais qu'elle vit à l'étranger, qu'elle a connu, jusque dans sa chair, les drames de son pays, mais qu'elle a su prendre de la distance pour pouvoir les raconter, les faire comprendre. Ce qui donne à son récit plus de valeur, d'authenticité que tant de travaux faits de l'extérieur (1).

Pour l'immense majorité des Chinois qui vivent dans un univers autoritaire hérité de l'empire du Milieu et du confucianisme dont le régime communiste a endossé les vieux habits, il ne s'agit que de mauvais souvenirs, qu'il faut s'empresser d'oublier pour ne pas gâcher encore plus sa vie; ils se réfugient derrière leur sourire «énigmatique», le paravent pratique de la langue de bois officielle, ou vont chercher dans cette gymnastique traditionnelle – que l'on observe, le matin, dans les parcs – ce calme qui leur permet de préserver ce qui reste de leur intimité, et de survivre.

Ainsi, l'auteur, une fois son passé exorcisé par son livre, *«se sent merveilleusement bien»*. *«Avant*, dit-elle, *je voulais seulement oublier. Je détestais d'avoir à jouer un rôle à chaque instant.»* Sa mère, qui avait gardé le silence pendant des décennies, lui a donné envie d'écrire après s'être longuement épanchée lors d'un voyage à Londres. *«Depuis, elle a changé d'une manière incroyable et se trouve enfin en paix avec elle-même.»*

Jung Chang, fille de cadres du régime persécutés pendant la révolution culturelle, vit depuis 1978 en Angleterre, où elle fut une des premières boursières chinoises. Son livre a été écrit directement en anglais; une traduction peu au fait des subtilités de la culture chinoise gâche quelque peu le plaisir de qui a eu accès au texte original. Il en faudrait plus pour se priver de cette saga familiale qui se confond avec celle de la Chine, jusqu'à en expliquer les ressorts qui ont conduit à la répression de la place Tiananmen.

Machisme et hiérarchie

L'histoire commence comme un roman : une jeune fille est donnée comme concubine à un seigneur de la guerre; à la mort de celui-ci, elle trouve refuge auprès d'un vieux médecin mandchou aux côtés duquel elle traverse deux décennies d'occupation japonaise et de guerre civile. Sa fille, attirée par la résistance contre un régime nationaliste pourri, épouse un communiste pur et dur, un de ces fanatiques dont Jung Chang dit que, *«s'il avait été chrétien, il serait devenu un saint»*... ou plutôt un grand inquisiteur. Rigide au point de refuser à son épouse un meilleur hôpital pour une grossesse difficile, il sera emprisonné et torturé par les maoïstes avant de mourir désespéré, laissant ses enfants porter le fardeau des «crimes» supposés de leur père.

Mort, il a été réhabilité. Non sans avoir dit à un de ses fils : *«Si je meurs tel que je suis, cessez de croire au Parti.»* Des millions de Chinois en sont arrivés là, victimes des luttes entre puissants. Voilà pourquoi Jung Chang *«hait le mot réhabilitation, comme si la persécution était la norme. Ils n'ont fait que nous rendre à nous-mêmes.»*

«J'ai été totalement déçue – le mot est faible – par le PCC avant même de quitter la Chine», dit Jung Chang. Un PC *«qui a perdu sa légitimité bien avant Tiananmen»*. Ce qui la rend, paradoxalement, *«plus optimiste»* pour l'avenir : les Chinois ont refusé de se dénoncer les uns les autres, beaucoup ont réussi à s'enfuir : *«Sous Mao Zedong, personne n'aurait pu se cacher. Le régime savait tout sur tout le monde. Le système de contrôle maoïste s'est effondré. Déjà, dans les années 80, on a dû créer un KGB. C'est bon signe car Mao n'en avait pas eu besoin : il se servait de la population pour réprimer et dénoncer.»*

La minutieuse, et sensible, description de sept décennies nous introduit au cœur d'une société en plein bouleversement, sans manichéisme facile. L'auteur ne cache pas les atrocités des Japonais et du Kuomintang qui firent le lit de Mao, et qu'il est parfois de bon ton de passer sous silence sous prétexte qu'il faut désormais dénoncer le régime actuel. Une sorte de révisionnisme historique absurde qui omet le fait que les révolutions, comme les victoires, résultent le plus souvent de l'effondrement d'un pouvoir finissant, comme celui de Tchiang Kai-shek devant Mao en 1949.

Une répression ne saurait en excuser une autre et, comme le dit Jung Chang, *«si la situation des femmes par rapport aux hommes et à leur famille était bien meilleure après 1949, par contre l'oppression de l'Etat s'est accentuée. Elles n'avaient plus les pieds bandés, n'étaient plus le jouet des hommes, mais ma grand-mère n'a pas souffert comme ma mère de dénonciations, de torture et d'internement en camp de travail»*. Jung Chang, la petite-fille, n'est plus soumise à l'autocratie familiale, ni à celle du Parti. La Chine est tellement hiérarchisée, autoritaire et machiste, que, *«quand je suis arrivée en Angleterre, j'ai eu l'impression de vivre dans une extraordinaire société sans classe!»*

Patrice de Beer

(1) Jung Chang a reçu le NCR Book Award d'un montant de 25 000 livres (250 000 francs), le plus élevé en Grande-Bretagne – patronné par le constructeur d'ordinateurs NCR.

En descendant le fleuve Bleu

LA FILLE DU YANGZI
De Jihu Asha.
Traduit du chinois
par Su Xinren,
Calmann-Lévy, 192 p., 89 F.

Un livre peut en cacher un autre. Jeune fille issue d'une minorité ethnique et inspecteur de police frais émoulu, Jihu Asha est appelée à participer à la première expédition chinoise à tenter la descente du Yangzi, ou fleuve Bleu, du plateau tibétain à Shanghaï. Prouesse sportive – et patriotique – des Américains étant également sur les rangs. C'est l'objet premier de ce reportage, en partie publié dans la presse chinoise avant que l'auteur ne s'installe en France, en 1989.

Mais, en contrepoint, ce sont les petits côtés de l'aventure que Jihu Asha décrit. Un petit bout de la lorgnette classique dans toute société humaine où fleurissent les travers de toutes sortes. Et qui nous montre jusqu'où peuvent se nicher en Chine les comportements bureaucratiques et répressifs : inquisition policière, recherche effrénée de privilèges, d'une secrétaire, alors que la priorité devrait être de survivre à travers des rapides parmi les plus fous de la planète et dont dix des membres de l'expédition ne reviendront pas.

P. de B.

Une Chinoise de dix-neuf ans Prix du jeune écrivain 1992

L'année dernière, Xiaoyi Yuan *avait dix-huit ans. Elle était étu*diante à l'école normale supérieure de Shanghaï. Dans son établissement, elle a lu une affiche qui annonçait qu'en France un prix littéraire récompensant un texte écrit en français par un auteur de moins de vingt ans était décerné à Muret, une sous-préfecture de la région toulousaine dont elle ignorait évidemment l'existence. Xiaoyi a commencé à apprendre le français à l'école quand elle avait neuf ans. Elle a écrit une nouvelle, *la Pluie au crépuscule*, qui a rejoint un demi-millier d'autres manuscrits soumis aux équipes de présélection mises en place à Muret.

Avec une dizaine d'autres textes, celui de Xiaoyi Yuan a été proposé à un jury d'écrivains et de critiques qui ignoraient tout des origines et de l'identité des candidats. *La Pluie au crépuscule* l'a emporté, assez facilement. Xiaoyi – «petit bambou» *en chinois* – qui n'avait jamais quitté son pays a été invitée à *venir passer une semaine en* France pour y recevoir son prix à Muret. Frêle, timide, un peu effrayée par sa rencontre avec un monde inconnu, la demoiselle de Shanghaï s'est prêtée de bonne grâce aux supplices répétés des interviews, sans se départir d'une réserve derrière laquelle se laissait deviner l'amertume et la désillusion. *«Je suis une fille ordinaire qui n'ose pas avoir trop de rêves et qui apprend à accepter sa banalité. J'aime écrire, mais je ne serai sans doute jamais écrivain : en Chine, les écrivains sont malheureux.»*

La Pluie au crépuscule sera publié à l'automne par Le Monde Editions avec les meilleurs textes du Prix du jeune écrivain.

Pierre Lepape

Le Vietnam sans slogan

Le vrai visage de ce que fut, côté vietnamien, l'épreuve de la guerre par une romancière qui « dérange » le régime de Hanoï

ROMAN SANS TITRE
de Duong Thu Huong.
Traduit du vietnamien
par Phan Huy Duong.
Editions des femmes.
256 p., 150 F.

Avec trois romans traduits en un an (1), Mme Duong Thu Huong est certainement l'écrivain vietnamien contemporain le plus connu à l'étranger. Sans doute plus que dans son propre pays, qui l'a emprisonnée quelques mois l'an dernier pour trahison. Depuis sa libération en novembre 1991, on n'a guère de nouvelles sur son sort. Son crime? Avoir milité pour une démocratisation, communiqué des informations à l'étranger et écrit des œuvres qui dérangent car elles ne sont pas dans la ligne officielle du réalisme socialiste et du marxisme-léninisme à la sauce de Hanoï.

Roman sans titre, écrit en 1990, est sans doute le premier roman sur la guerre qui se dégage de la langue de bois – ou de bambou – sur *«la lutte héroïque du peuple vietnamien contre l'impérialisme américain et ses fantoches»*. Un roman sur la guerre comme on en écrit ailleurs, mais pas à Hanoï. Un roman qui n'est pas seulement une fiction puisque Huong, longtemps communiste, a fait la guerre. Derrière son héros – un homme, un officier, comme pour tromper l'ennemi, – on reconnaît l'expérience de celle qui a ressenti dans sa chair et dans son cœur les combats et la faim, les marches harassantes et les bombardements.

Comme dans *les Paradis aveugles* – et avec une aussi belle traduction de Phan Huy Duong, – l'auteur est à l'affût de toutes les sensations. Elle fait sentir les odeurs du sang et de la mort, le parfum des fleurs et des herbes sauvages, le fumet des plats, la vie et les rêves dans lesquels se réfugie un peuple et qui ne sont pas réduits à une image d'Epinal.

A travers le carnet de route d'un officier sans nom, vieilli par plus de dix années de combats, Huong fait revivre les horreurs d'une guerre longtemps dissimulée derrière les slogans, et le coût de la victoire. Une guerre de chair et de sang et non pas de mots, d'hommes et de femmes qui souffrent et meurent pour qu'un *«peuple»* permette le triomphe du *«marxisme-léninisme»*. Une guerre des pauvres et des faibles, des victimes d'une propagande effrénée ou de leur propre patriotisme, tandis que les puissants engraissent et montent en grade, brocardant ces jeunes qu'on peut envoyer à l'abattoir grâce au miroir aux alouettes qu'est l'idéal.

Les sans-nom et la nomenklatura

Tapis dans la jungle ou trimant dans des villages misérables et saignés à blanc du Nord, où les femmes s'étiolent en attendant le retour du fils, du frère, du mari ou de l'amant, les véritables Vietnamiens tentent de survivre. Ils cherchent à manger, une raison de vivre, un peu d'amour, une brève rencontre même, pour assouvir des besoins sexuels réprimés. Derrière la façade d'un Vietnam bégueule, occultées par la pruderie du confucianisme et du communisme, explosent une sensualité, une sexualité débridées, que Huong est une des rares à exprimer. Une oppression sexuelle par les puissants aussi.

Car rien n'est plus frappant, dans l'œuvre de Huong, que la coupure totale entre deux Vietnam, entre les sans-nom et la nomenklatura. Le mépris des puissants pour une masse utilisée comme marchepied vers le pouvoir, le mépris, même, pour une idéologie marxiste-léniniste utilisée avant tout comme une paire d'œillères pour faire marcher droit les bêtes de somme, apparaît presque à chaque page.

Dans ce livre, Duong Thu Huong semble enfin lancer un appel à la lucidité de ceux qui, en France en particulier, entretiennent encore des illusions sur le régime vietnamien. Vieillis et pourris par un pouvoir sans limites, les hiérarques de Hanoï ont encore assez de ressources pour prendre de naïfs visiteurs au piège des bons sentiments. Confits de gloire pour une guerre qu'ils ont fait faire par d'autres, responsables de la misère et de l'oppression que dénonce Huong, les voilà qui quémandent pour leur peuple une aide dont celui-ci ne verra goutte et qui ne servira qu'à faire perdurer leurs rêves de grandeur. A entretenir ces illusions, on ne fait que prolonger, sciemment ou non, par crédulité ou intérêt, l'agonie d'un régime et les souffrances de ses sujets.

P. de B.

(1) Les deux autres sont *les Paradis aveugles*, même éditeur, même traducteur, 400 p., 150 F (*le Monde* du 29 juin 1991) et *Histoire d'amour racontée avant l'aube*, traduction de Kim Lefèvre, Éditions de l'Aube, 150 p., 85 F.

Le diable d'Hoffmann

L'OMBRE DE SOI-MÊME
E. T. A. HOFFMANN
Une biographie
de Pierre Péju.
Phébus, 240 p., 128 F.

MYTHOLOGIE
DU FANTASTIQUE
Les rivages de la nuit
de Francis Lacassin.
Editions du Rocher.
390 p., 145 F.

Si, apparaissant bien sûr, comme celle du conte, dans un halo féerique, une Princesse Brambilla avait demandé à E. T. A. Hoffmann ce qu'il voulait que la postérité gardât de son œuvre de dessinateur, de compositeur et d'écrivain, la musique l'eût peut-être emporté sur la littérature. Mozart est son dieu, Don Giovanni son modèle. Ses compositions et sa difficile carrière de chef d'orchestre tiennent dans sa vie une place primordiale. *« Musicien avant tout. »* Mais c'est par la création littéraire qu'il réussira pleinement à exprimer ses obsessions en donnant vie à des êtres fantastiques, nés de l'observation exacerbée de la réalité désespérante : le mal est derrière chaque chose, y compris, sinon d'abord, derrière le bien. *« Le diable met la queue partout. »*

Ce diable, cette puissance négative qu'il appelle l'Ennemi, est le moteur premier du fantastique, qu'il soit le Satan du *Moine* de Lewis, le Frankenstein de Mary Shelley ou les monstres qui grouillent chez Lovecraft. Ce mal, la peur qu'il suscite et les questions qu'il pose sont dans le fantastique hoffmannien plus que des sujets de roman, les éléments d'*« un autobiofictif »*. C'est ainsi que Pierre Péju définit l'osmose constante qu'il y a entre la vie et l'œuvre de celui que Freud voyait comme *« le maître inégalé de l'inquiétante étrangeté en littérature »*. On peut définir du même mot cette passionnante biographie d'Hoffmann. En narrant de façon simple et plaisante cette vie agitée et soumise à une endémique inquiétude, Pierre Péju, sans l'alourdir, enrichit son travail d'une analyse des interférences entre le réel et des fantasmes qu'on pourrait dire métaphysiques.

Le « fantastiqueur » apparaît sous un nouveau jour. L'écrivain, avec ce qu'il a d'unique, l'homme, avec ce qu'il a de l'anxiété commune devant les mystères de la vie. Œuvre et auteur mis en parallèle, Pierre Péju montre combien l'un est fonction des états d'esprit de l'autre ; combien le fantastique est, chez l'auteur du *Chat Murr*, un moyen pour essayer de savoir ce qu'est le curieux animal homme ; à quel point, par une catharsis plus proche de la purification selon Aristote que de la rémanence propre à la psychanalyse, les personnages d'Hoffmann sont autant de doubles de lui-même. A travers eux, ombre de ses angoisses, il cherche à *« être quelqu'un »*. De cette quête douloureuse naîtra l'œuvre qu'il ne manquera pas, antidote du désespoir, de saupoudrer de légèreté et d'humour.

On peut regretter que, dans son ouvrage sur les romans noirs, Francis Lacassin ne fasse pas la part plus belle à E. T. A. Hoffmann. Mais ses essais sur le sujet, de Nodier à Henry James, de « L'hygiène du macabre » aux « Ténèbres de l'au-dedans », constituent un assez large panorama d'un genre littéraire où les plus grands n'ont pas négligé de s'aventurer. Aussi passionné que documenté, il met la littérature du fantastique à sa place, qui est bien plus grande et parfois plus talentueuse qu'on ne le pense habituellement. A l'excellente biographie de Pierre Péju voilà d'intéressantes illustrations.

P.-R. L.

Violet Trefusis, la sirène

« Instants de mémoire », vraiment ?
Mais alors, une mémoire déguisée aux éclairages changeants, où la parade dérobe l'essentiel

INSTANTS DE MÉMOIRE
de Violet Trefusis.
Christian de Bartillat éd.,
258 p., 150 F.

Un jour de 1904, deux fillettes anglaises se rencontrent : l'une, Violet, a dix ans ; l'autre, Vita, est de trois ans son aînée. Elles se plaisent, se confient leurs héros favoris (Bayard, d'Artagnan) et leurs arbres généalogiques. Violet est officiellement la fille d'un comte d'origine hollandaise, et de la discrète et avisée maîtresse d'Edouard VII, qu'elle voudra faire passer plus tard pour son géniteur. Bâtarde, soit, mais d'un roi ! Vita est la descendante d'un cousin d'Elizabeth Ire, mais sa grand-mère est la fille illégitime d'une danseuse espagnole. Il y a donc du romanesque derrière le glacis des conventions anglaises : les fillettes s'en amusent-elles ?

Cette rencontre, esquissée comme un heureux hasard, n'aurait guère eu de suite si l'on s'en tient à ces *Instants de mémoire* que Violet Trefusis laissa à sa mort en 1972 et qui paraissent aujourd'hui. Pieuse omission ? Violet pouvait-elle prévoir le récit secret que Vita avait rédigé sur leurs rapports et qui fut publié par son fils (1), ainsi que ses propres lettres (2), et une biographie qui révèle à quel point Vita Sackville-West – la future amie de Virginia Woolf – fut le grand amour de Violet (3) ?

Mille feux ambigus

Trois ans d'une liaison mouvementée, heurtée, interrompue, reprise, vagabonde, où les maris respectifs, Harold Nicolson d'un côté, Denys Trefusis de l'autre, jouaient les poursuivants, les entremetteurs, les maudits, les conciliants et les dindons de la farce, tandis que, alarmées, veillant aux convenances, les mères des deux jeunes filles entraient dans le jeu, alternant menaces et ruses de guerre.



LIPNITZKI-VIOLLET

Violet Trefusis : « c'est en fait l'une des personnes les plus dangereuses que je connaisse » (Vita Sackville-West).

C'est dire que ces *Instants de mémoire*, écrits en français, ne sont ni une recherche de vérité approfondie ni une analyse introspective, mais une suite de brillants clichés où l'auteur éclipse ce qui lui tient trop à cœur pour brosser des décors familiers et croquer la faune brillante et huppée qui les hante. Elle glisse ainsi beaucoup sur ses rapports avec un mari-potiche qui était surtout un gêneur, avec sa sœur Sonia plus qu'ignorée et avec sa ravissante mère, son *« astre »*, mais aussi son censeur. Elle n'évoque même pas les sept romans, les nouvelles, le recueil de souvenirs qu'elle écrivit.

Introduite dans le Tout-Paris artistique et littéraire par son intime, la princesse de Polignac, Violet va devenir, au fil des ans, une figure de proue du beau monde où le Gotha, la politique se mêlent aux arts. Une de ces hôtesses en vue qui, de Paris à l'étranger, de sa maison de Saint-Loup, près de Provins, à sa villa de Florence, brillera de mille feux ambigus et trompeurs : fine, cultivée, charmeuse, intrépide, éprise d'absolu autant que capricieuse, caustique, fantasque, frivole, despotique, fuyant l'ennui et la solitude dans le nombre et les affabulations.

Cette séductrice conquérante saura transformer en légendes les incidents de sa vie, de sa prétendue naissance royale à cette invraisemblable et burlesque entrevue avec Mussolini qu'elle dépeint.

Le meilleur de ses pages tient dans le style alerte, volubile, qui reflète le tempo endiablé d'un mode d'existence, les réflexions à l'emporte-pièce, les cocasseries de détail, les portraits instantanés qu'elle trace, de Cocteau à Colette, d'Anna de Noailles à Poulenc. Pour le reste, elle s'avère douée pour s'accorder le beau rôle sous des éclairages changeants et dans des intermèdes où la parade déguise ou dérobe l'essentiel.

En fin de volume, les témoignages de divers familiers rétablissent l'équilibre tout autant que les commentaires de Cécile Wajsbrot, qui comblent les trous de mémoire, parfois cruellement, recomposant les pièces manquantes de ce puzzle éclaté qui pourrait avoir pour légende ce que Vita écrivait à son fils en 1941 : *« C'est une sirène (...) Elle a la plus belle voix du monde (...) est mythomane et ne dit jamais la vérité (...) extravagante, une personnalité fantastique (...) c'est en fait l'une des personnes les plus dangereuses que je connaisse ».*

Pierre Kyria

(1) *Portrait d'un mariage*, de Nigel Nicolson, Stock, 1985 (désormais disponible en poche, dans la « Bibliothèque cosmopolite » de Stock).

(2) *Lettres à Vita*, Stock, 1991

(3) *Violet Trefusis*, de Cécile Wajsbrot, Mercure de France, 1989

Ce que savait Henry

Suite de la page 15

Il était né à New-York en 1843, mais son premier souvenir était la place Vendôme. Au gré des séjours de ses parents, il fit des études en France, en Angleterre, à Genève, à Rome. Il vécut en France, et s'établit à Londres en 1875. En 1915, un an avant sa mort, il prit la nationalité britannique parce qu'il considérait immorale la non-intervention de son pays dans la guerre contre l'Allemagne. A la suite de sa première attaque d'apoplexie, il prononça le mot rapporté par Edith Wharton, et devenu célèbre : *« Ainsi est-elle enfin arrivée, la chose distinguée. »*

Pendant les semaines qui suivirent, il ne cessa d'écrire et, ensuite, s'affaiblissant, de dicter des pages et des pages où l'incohérence était inévitable. Cependant, les lettres qu'il adressa à ses frère et sœur – William et Alice, morts depuis bien des années, – leur donnant des ordres pour la décoration des appartements du Louvre, et qu'il signa, à la corse, « Napoleone », sont d'une précision sans faille.

Ainsi que ces mots prononcés peu avant de fermer les yeux : *« Ces dernières remarques évanescentes présentent un certain intérêt et un certain caractère, mais ne devraient être relevées que par une personne hautement compétente. »* (5)

Il mourut le 28 février 1916, à 18 heures. *« Pas une ombre sur son visage, pas un muscle contracté »*, nota sa belle-sœur.

Kipling, son ami, et la fille de Dickens assistèrent à ses obsèques. De nombreux écrivains lui rendirent hommage. Virginia Woolf ne tarda guère à lui consacrer un assez long essai. Et Ezra Pound, le terrible Pound, écrivit sur son compte des pages qui contiennent des remarques que, seul, un compatriote était en mesure de faire. Il souligne, par exemple, que James a travaillé toute sa vie pour son pays – *« et, pendant la dernière année, pour l'honneur de sa patrie »*, – car la moitié de la langue américaine, avec tout ce que les mots comportent d'évocation, de nuances particulières, se trouve saisie, fixée par lui ; ainsi que des décennies de vie new-yorkaise ou bostonienne, lesquelles, sans lui, seraient tombées dans l'oubli.

Et de regretter, à l'encontre de ceux qui reprochent à James sa prolixité, les livres, voire les quelques pages, qu'il aurait pu encore écrire, en dépit même de la confusion où avait sombré son esprit : dans le courant de la dernière semaine, sa chambre fut pour James tour à tour chacune des villes qu'il avait aimées ; et, tout à la fin – tandis qu'un neveu, arrivé d'Amérique, s'affairait à dresser l'inventaire des titres de propriété, des meubles, des objets, des manuscrits (tiens !), – il s'étonna que sa belle-sœur eût envoyé son fils faire des courses en ville : dans son délire, James se croyait sur un paquebot en route vers l'Europe...

Peut-être Pound songeait-il à la nouvelle que le maître n'eût pas manqué de tirer, avec délices, de ses derniers jours – et nous en rêvons, nous aussi. Mais c'est toujours l'éternelle inspiratrice des artistes, la Mort elle-même, qui, par ses talents d'escamoteuse, se réserve l'impossible chef-d'œuvre qui s'est dérobé au génie.

Hector Bianciotti

(5) *Henry James. Une vie*, de Leon Edel. Seuil, 1990.

Chassé-croisé amoureux

IL COURT, IL COURT...
(Hunt the Slipper)
de Violet Trefusis.
Traduit de l'anglais par Jean Talva, Stock, 190 p., 98 F.

« Combien de fois n'avait-il pas joué les Pygmalion pour finalement se lasser de sa création ? Il était menteur mais il ne se mentait jamais à lui-même. » Ainsi se définit Nigel, séducteur quinquagénaire et blasé, lorsqu'il se découvre amoureux de Caroline, la femme de son ami et voisin de campagne, Anthony. Dans ce roman publié en 1938 et réédité aujourd'hui, Violet Trefusis porte le masque de la fiction : Nigel n'est autre qu'elle-même, tout comme la propriété d'Ambush, où se nouent les fils de l'intrigue, lui permet d'évoquer son cher Saint-Loup. Ainsi va-t-on suivre le déroulement d'un curieux et cruel chassé-croisé amoureux entre deux tasses de thé et quelques artifices mondains.

Nigel ne se croit pas aimé de Caroline alors qu'elle l'aime. Une correspondance échangée va marquer les étapes alternatives de cette reconnaissance et fuite amoureuse. Une lettre ouverte trop tard brisera les chances d'un nouveau départ et d'un autre bonheur pour les deux protagonistes qui jouent trop à qui-perd gagne.

Répliques acerbes, élégance des attitudes, fausses confidences et vrais malentendus rythment le cours de cette chronique sentimentale ambiguë, de bon ton, au charme suranné et à la légèreté acide où, sous le jeu des apparences trompeuses, l'auteur se livre comme on se délivre.

P. Ky.